COTA asbl
Rue de la Révolution, 7
1000 Bruxelles
Belgique
Tél. : 32 2 218 18 96
Fax : 32 2 223 14 95
info@cota.be
http://www.cota.be
Banque : 068-0777310-76
TVA : BE 420 280 412

COTA asbl Méthodologies et technologies pour un développement durable

RAPPORT FINAL

EVALUATION A MI-PARCOURS DU « PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU ZEBU PEUL AU SAHEL » (ZEPESA 2005 – 2009 – IN)

Mis en œuvre par l'ONG Vétérinaires sans Frontières (VSF-B) au Burkina Faso Financé dans le cadre du Fonds Belge de Survie

Christian BAUDOUX
Alkassoum MAIGA
COTA asbl

Août 2008

Évaluation commanditée par le Service Public Fédéral Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement, Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD)

Ce rapport ne reflète que l'opinion des experts chargés de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion de la DGCD, ni du Gouvernement belge.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS ET/OU DES DENOMINATIONS ETRANGERES V
RESUME EXECUTIF VII

1 INTRODUCTION 1

1.1 BREVE PRESENTATION DU PROJET 1
1.2 L'EVALUATION A MI-PARCOURS 1
1.3 EQUIPE D'EVALUATEURS 2
1.4 METHODOLOGIE DE LA MISSION 2
1.5 FACTEURS D'INFLUENCE 3

2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET 5

2.1 DESCRIPTION DU CONTEXTE 5
2.2 LA ZONE D'INTERVENTION 6
2.3 ANTECEDENTS HISTORIQUES DE L'INTERVENTION : PREPARATION 7
2.4 DESCRIPTION DU PROJET 9
2.5 ASPECTS INSTITUTIONNELS ET ADMINISTRATIFS 11
2.6 AJUSTEMENTS STRATEGIQUES 13
2.7 CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE LOCAL 16

3 APPRECIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE 18

3.1 PREPARATION DE L'EXECUTION 18
3.2 ETAT DE REALISATION DU PROJET 19
3.3 PERTINENCE DU PROJET 22
3.4 EFFICACITE 29
3.5 L'EFFICIENCE 40
3.6 ASPECTS FINANCIERS 45

4 IMPACT DU PROJET 46

4.1 IMPACT SOCIAL 46
4.2 IMPACT TECHNIQUE 47
4.3 IMPACT ECONOMIQUE 48
4.4 INSTITUTIONNEL 49
4.5 ENVIRONNEMENT 49
4.6 GENRE 50
4.7 MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES, HIV-SIDA 52

5 DURABILITE 53

5.1 DURABILITE POLITIQUE 53
5.2 DURABILITE SOCIO-CULTURELLE 54
5.3 DURABILITE TECHNOLOGIQUE 55
5.4 DURABILITE INSTITUTIONNELLE 56
5.5 DURABILITE ECONOMIQUE-FINANCIERE 58

6 LEÇONS APPRISES, DECISIONS ET RECOMMANDATIONS 61

6.1 STRATÉGIE GLOBALE DU ZEPESA 61
6.2 LEÇONS A TIRER 63
6.3 RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE 1 65
6.4 ACTIVITES DEVANT SERVIR LA FORMULATION DE LA SECONDE PHASE 67
6.5 LA PHASE 2 68

7 DEBRIEFING AVEC LES ACTEURS LES PLUS IMPORTANTS 71

8 ANNEXES 72

Annexe 1. Récapitulatif des appréciations 73
Annexe 2. Termes de Référence en vue de l'évaluation à mi-parcours du projet« Appui au développement du Zébu peul au Burkina Faso (ZEPESA). .. 88
Annexe 3. Programme de la mission d'évaluation 107
Annexe 4. Cadre logique VO 110
Annexe 5. Cadre logique revu 115
Annexe 6. Etat dépenses ZEPESA 119
Annexe 7. Compte rendu de l'Atelier de restitution de l'évaluation du projet ZEPESA 121
Annexe 8. Liste de présence à l'atelier de restitution de l'évaluation à mi-parcours (Ouagadougou) 128
Annexe 9. Carte d'intervention ZEPESA Oudalan 129
Annexe 10. Carte des 5 départements 130
Annexe 11. Formulaire de l'enquête 131

LISTE DES ABREVIATIONS ET/OU DES DENOMINATIONS ETRANGERES

A2N	Association Nodde Nooto
AG	Amélioration Génétique
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AE	Auxiliaire d'élevage
BAB	Banque Aliments Bétail
BMU	Bloc Multinutritionnel Urée
BREN	Bureau Régional de Niamey
CCFN	Coupe et conservation des fourrages naturels
CdG	Comité de Gestion
CIRDES	Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en zone sub-humide
CMAP	Centre de Multiplication des Animaux performants
CNEAG	Centre National d'Elevage et d'Amélioration Génétique (MRA)
CP	Chef de Projet (= Gestionnaire de projet)
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CVK	Clinique Vétérinaire de Kallassal
DAG	Direction de l'Amélioration Génétique
DEP	Direction des Etudes et de la Planification (Ministère des Ressources Animales)
DGPA	Direction Générale des Productions animales
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires (MRA)
DPASSN	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DPEBA	Direction Provinciale de l'Education de Base et de l'Alphabétisation
DPRA	Direction Provinciale des Ressources Animales
DRRA	Direction Régionale des Ressources Animales
DSA	Direction de la Santé Animale (MRA)
EE	Eleveur Encadré
ES	Eleveur Sélectionneur
FAR	Femelles en Age de Reproduction
FBS	Fonds Belge de Survie
GCP	Gestion du Cycle de Projet
IMF	Institution de micro finance
INERA	Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique
LIPDHD	Lettre d'Intention de Politique de Développement Humain Durable
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MECV	Ministère de l'Economie et du Cadre de vie
MEDEV	Ministère de l'Economie et du Développement
MRA	Ministère des Ressources Animales
OPE	Organisation Professionnelle d'Eleveurs
PAG	Programme d'Amélioration Génétique
PA	Plan d'Action
PADDABII	Programme d'Appui Danois au Développement du secteur Agricole au Burkina Faso
PAGEN	Projet Partenariat pour l'Amélioration de la Gestion des Ecosystèmes Naturels
PAPISE	Plan d'Action et Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage
PDELG	Projet de Développement de l'Elevage au Liptako Gourma
PO	Planification Opérationnelle
PDL	Projet de Développement Local

PDES	Projet de Développement de l'Elevage au Soum
PLP	Partenaire Local Principal
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTC	Parc Polyvalent de Traitement, de Testage et de Commercialisation
PSDZA II	Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak –phase II
RSAP	Réseau de Santé Animale de Proximité
SDR	Stratégie de Développement Rural
SPAI	Sous Produits Agro Industriels
UCEC	Union des Caisses d'Epargne et de Crédit
UT	Unité de Testage
VSF-B	Vétérinaires Sans Frontières – Belgique
ZEPESA	Projet d'appui au développement du Zébu Peul au Sahel

RESUME EXECUTIF

Le présent rapport relate le déroulement et les résultats de l'évaluation intermédiaire du « Projet d'Appui au Développement du Zébu Peul au Sahel » (ZEPESA) menée par une équipe de deux évaluateurs en collaboration avec l'équipe du ZEPESA et les autres acteurs intervenant ou collaborant à son exécution. La mission de terrain au Burkina Faso s'est déroulée du 26 mai au 14 juin 2008 en fin de troisième année d'exécution. Les objectifs de l'évaluation étaient d'établir un état des réalisations, de capitaliser les expériences et d'identifier des pistes futures pour la suite de la première phase.

Le Projet d'appui au développement du Zébu Peul au Sahel est un projet axé sur l'élevage, exécuté par les ONG Vétérinaires Sans Frontières (VSF/B) et Noode Nooto (A2N), dans le but de contribuer à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des populations du Sahel (Objectif global) et cela par l'augmentation des productions de zébus de race peul (Objectif spécifique).

Le projet a construit sa stratégie d'intervention sur l'amélioration génétique de la race de bovin la plus répandue dans la Province de l'Oudalan (Nord du Burkina Faso), le Zébu Peul. Des actions ciblées visant l'amélioration des conditions alimentaires et la création d'un réseau de santé animale œuvrant à une meilleure couverture vaccinale sont appelées à consolider cet acquis génétique. L'organisation des producteurs vise à fournir aux associations villageoises, masculines et féminines, un cadre départemental puis provincial au travers d'unions d'OPE. L'intervention accorde une attention particulière à l'insertion de la femme dans les activités d'élevage et dans le mécanisme des décisions au niveau de la communauté villageoise. Appuyer les familles vulnérables dans leur réinsertion socio-économique servira à long terme le développement du Zébu Peul puisque l'étape ultime du processus est l'acquisition de bovins.

L'intervention globale a été programmée en 3 phases d'une durée totale de 13 ans dans le but de couvrir progressivement toute la région du Sahel burkinabé et d'attribuer à chaque phase une finalité spécifique. La première phase, débutée en mai 2005 pour une période de 4 ans, constitue la phase test devant aboutir à la mise au point des aspects stratégiques et méthodologiques ainsi que du contenu technique de la vulgarisation. Le projet a choisi pour cette première phase la Province de l'Oudalan.

Le ZEPESA est un projet cofinancé par le Fonds Belge de Survie (85%) et Vétérinaires Sans Frontières - Belgique et la Région Wallonne (ensemble 15%) et exécuté par une équipe constituée de 6 personnes : 1 coopérant venant de VSF-B et 5 cadres fournis par l'ONG A2N. Le ZEPESA veille à associer et informer les différentes Directions du MRA concernées par ses activités (DGSV, DAG) et est particulièrement bien inséré dans le processus de suivi – évaluation déployé par le MRA (DEP et évaluation du PAPISE).

Depuis sa mise en œuvre, le projet a connu quelques ajustements stratégiques : la mise en place de l'Unité de Testage devant héberger les taurillons sélectionnés a été remplacée par l'utilisation de Parcs Polyvalents de Traitement, de Testage et de Commercialisation à exploiter en partage avec le projet COMBESA, complément du ZEPESA pour son volet commercial. Certains IOV ont été précisés notamment pour les Résultats 1 et 2 et laissent apparaître que ces résultats se focaliseront sur les éleveurs sélectionneurs.

Le contexte a évolué depuis le démarrage du projet et a été marqué par deux événements particuliers: la crise alimentaire de 2005 et le processus de décentralisation que le Burkina Faso a finalisé par les élections communales d'avril 2006.

L'intervention n'a pu réellement débuter qu'en novembre 2005 avec la signature de la convention avec le Gouvernement burkinabé. Les difficultés liées à l'installation opérationnelle du projet ont déterminé globalement un décalage de 6 mois par rapport au démarrage officiel (juin 2005). Le projet s'est ensuite attaché à acquérir une connaissance approfondie du milieu et à établir une situation de référence par l'exécution d'« études-diagnostics » des différents volets.

Le ZEPESA a effectué son déploiement au travers des 5 départements de manière progressive : 7 villages de Oursi en début 2006, Tin Akoff et Markoye en fin 2006 avec respectivement 5 et 6 villages, Déou et Gorom Gorom en fin 2007 avec chacun 6 villages. Ce déploiement s'est réalisé avec un peu d'avance sur la programmation et a respecté les prévisions contenues dans les Indicateurs de réalisation.

La mission a pu confirmer à plusieurs niveaux la pertinence du projet : le projet intervient dans une zone défavorisée où les indicateurs de pauvreté sont particulièrement inquiétants. L'élevage y constitue la source principale de subsistance, d'épargne, d'alimentation du ménage et de revenus complémentaires aux productions agricoles souvent dérisoires. Environ 5% des ménages de la province bénéficieront à divers niveaux des actions du projet. Le projet a également opté pour une focalisation de ses actions sur certaines catégories d'éleveurs : 75 ES, une centaine de familles vulnérables dotées d'un noyau de 5 à 7 petits ruminants et 51 OPE tant masculines que féminines, sélectionnées selon leur degré d'organisation et leur niveau opérationnel.

La mission a confirmé que les problèmes identifiés lors de la formulation sont toujours présents dans la zone d'intervention mais les bénéficiaires estiment que ceux pris en charge par le projet, connaissent un début de résolution voire une sensible amélioration. Avec la prise en compte des femmes et des familles vulnérables est apparu un problème spécifique à ces 2 catégories : le manque de moyens financiers. Les bénéficiaires jugent la prise en compte de leurs problèmes par le projet de très bonne (++) à moyenne (+/-) hormis pour les problèmes d'abreuvement et de commercialisation, exclus à dessein de l'exécution et devant déboucher sur un partenariat avec d'autres projets. Les bénéficiaires considèrent que la qualité des interventions du ZEPESA est bonne à très bonne.

La cohérence de l'intervention avec les politiques gouvernementales du Burkina est avérée et sa pertinence s'accroît au fur et à mesure que le niveau d'analyse se rapproche de la mise en œuvre effective des politiques gouvernementales. Le ZEPESA est cohérent avec les orientations du FBS dont la finalité est de contribuer en priorité à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté avec une attention particulière à l'égard du segment le plus vulnérable de la population. L'approche holistique de l'intervention trouve une confirmation dans l'éventail des bénéficiaires ainsi que dans les collaborations que la formulation avait programmées en vue de satisfaire les besoins en infrastructures socio-économiques, hydraulique pastorale et gestion des ressources naturelles. Cette hypothèse de la formulation n'a cependant pas pu se vérifier.

Le programme d'amélioration génétique a connu un démarrage prometteur dont le résultat le plus visible est la constitution d'une base de sélection de plus ou moins 550 FAR et de 60 taureaux sélectionnés répartis en 60 troupeaux. Le projet

va procéder à la mesure du taux de remplacement des taureaux chez les autres éleveurs encadrés. Les structures chargées de l'appui et du suivi du PAG sont mises en place au niveau de 3 comités dont un comité scientifique réunissant les institutions de recherche et les directions du MRA.

Le ZEPESA avait programmé lors de sa formulation une intervention complète et intégrée en matière d'alimentation. Il s'avère indiqué d'en réduire les ambitions notamment en raison du niveau technique et opérationnel limité des éleveurs et des contraintes à l'approvisionnement des matières premières. Les 2 axes les plus porteurs sont la coupe et la conservation de fourrages naturels ainsi que l'utilisation rationnelle de SPAI. Le projet a connu des avancées dans ces 2 domaines : approvisionnement de 16 BAB en SPAI avec constitution d'un fonds de roulement et formation au CCFN avec équipement des ES en matériel de fauche.

La mise en œuvre du Réseau de Santé Animale de Proximité s'est articulée autour de 2 activités principales : i) le recrutement, la formation et l'équipement des auxiliaires d'élevage (AE) ii) l'appui à la clinique vétérinaire privée (CVK). L'effet le plus visible de l'efficacité du RSAP a été l'augmentation du taux de vaccination de la province. L'ensemble du dispositif devra encore être consolidé notamment par un meilleur suivi des AE par la CVK afin que les AE atteignent le niveau de rémunérations espérées et poursuivent efficacement la sensibilisation des éleveurs au calendrier vaccinal.

Le plan de renforcement des capacités des OPE et de formation des membres des bureaux exécutifs et de comités de contrôle sur leurs rôles et tâches est largement apprécié et relevé par les producteurs. Le contenu des formations, les thématiques abordées et les outils de gestion font partie des acquis évoqués. Les formations techniques ont permis aux OPE d'améliorer leur niveau opérationnel dans plusieurs secteurs (gestion des BAB, vie associative, CCFN, embouche ovine). La question de la mise en place des 5 unions départementales et de l'union provinciale en est à la phase de réflexion.

Pour ce qui est de l'appui aux familles vulnérables, on note l'octroi de noyaux (5 à 7 petits ruminants) à 89 familles identifiées. Cela représente à cette étape une proportion assez conséquente dans la mesure où l'objectif était de couvrir 100 familles en fin de phase. On constate déjà un changement sur le terrain. Certaines familles ont doublé leurs effectifs de petits ruminants et pensent que leur situation pourrait s'améliorer durablement d'ici 3 ans. Des bénéficiaires estiment que d'ici là ils pourraient posséder leur premier bovin.

Dans la mise en œuvre des actions en faveur des femmes et de leurs OPE, il faut noter l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des OPE féminines et la garantie de la participation des femmes aux séances de formation. La plupart ont bénéficié de formations, d'alphabétisation et de vulgarisation sur des thèmes techniques (embouche ovine). Des ateliers villageois sur l'implication des femmes dans les prises de décision au niveau communautaire dans les activités d'élevage ont été organisés et un mécanisme d'accès des OPE féminines aux services financiers a été identifié. Mais on a noté une interruption des ateliers et de l'activité dans l'attente d'une meilleure définition de la stratégie.

La gestion de l'intervention fait preuve d'une bonne efficience montrant quelques points forts : l'adoption par les 2 responsables d'une cogestion rigoureuse, la responsabilisation des chargés de volet dans la planification, l'exécution et le suivi de leurs volets respectifs, un système d'appui et de monitoring régulier par VSF-B et A2N, le renforcement d'A2N par sa participation effective à l'exécution et son appropriation progressive de celle-ci.

L'impact social et économique est directement proportionnel au pourcentage de la population bénéficiant de l'intervention du projet et du type d'actions menées : les familles vulnérables et les ES sont particulièrement choyés par le projet mais leur nombre reste limité. Le PAG initie et conforte un changement de mentalité chez les éleveurs en modifiant leur perception de la finalité de l'élevage. Chacune des 16 BAB a constitué un fonds d'achat de SPAI de plus d'un million de FCFA. Les OPE féminines sont dans l'attente de crédit pour mettre en application les formations d'embouche ovine. Le ZEPESA intervient au niveau de plusieurs structures du MRA soit directement en contribuant à la prise en charge des frais de déplacement des fonctionnaires qui participent aux activités du projet, soit indirectement en fournissant rapports et informations aux directions techniques.

La prise en compte du genre au sein d'un résultat spécifique a été dans l'ensemble profitable à la promotion de la femme dans la zone d'intervention. Ses effets sont surtout visibles en matière de formations et de renforcement des OPE féminines. Par contre, le projet le constate lui-même, les femmes ne sont pas encore partie prenante des décisions communautaires relatives à l'élevage. Parvenir à ce résultat demandera un long changement de mentalité. Le recrutement de davantage de femmes comme ES et leur participation effective aux instances organisant l'AG et aux unions départementales, initieront déjà ce changement de mentalité.

La durabilité politique de l'intervention bénéficie de l'intégration des 2 axes phare du ZEPESA dans la politique de développement du secteur de l'élevage : le PAG d'une race locale et le RSAP. La mise en œuvre du PAG représente cependant un défi pour la durabilité technologique du projet car elle nécessitera sa reprise par un ensemble de partenaires : le contrôle de performances par les ES, le traitement de l'information par les institutions scientifiques et la coordination du PAG par les directions du MRA (DGPA et DGA). La rentabilité de la CVK repose essentiellement sur le chiffre d'affaires assuré par les vaccinations. La CVK devra veiller à stabiliser ses revenus en augmentant le taux de vaccinations grâce à l'action de sensibilisation menée conjointement par les AE et les autorités communales.

La durabilité des OPE ne peut s'envisager que dans la perspective de leur regroupement en union qui fournira un certain nombre de services parfaitement déterminés : commande de SPAI, suivi et contrôle des OPE dans l'application de leur statut et leur gestion financière, contrôle de performances, acquisition de matériel. Les ES devraient également être réunis au sein d'une association dont la forme reste à définir. La durabilité économique dépendra de la visibilité et de la publicité que le ZEPESA donnera à ses actions pour persuader les éleveurs encadrés de la réalité de leurs effets directs sur leurs revenus et pour accentuer leur adoption par un maximum d'éleveurs de la province. Durant la deuxième phase, le ZEPESA devra œuvrer à l'auto-prise en charge des bénéficiaires, d'abord pour qu'ils assurent une meilleure couverture des dépenses occasionnées par des techniques plus performantes d'élevage mais aussi leur participation aux coûts indirects provenant des services que leur apportera l'union.

Les conclusions de l'évaluation (Chapitre 6) s'attachent à revisiter la stratégie initiale du projet en regard des premiers résultats acquis ainsi que des points faibles décelés. La première phase a produit des acquis importants au niveau des 6 résultats. Il s'agira durant la seconde phase de les exploiter et de les rediriger vers l'atteinte de l'objectif spécifique. Ce chapitre fournit aussi des recommandations concrètes pour l'exécution de cette quatrième année ainsi que des recommandations qui serviront utilement la formulation de la seconde phase.

Au vu des bons résultats de la première phase, de l'adhésion des bénéficiaires aux actions développées et à la longueur du processus engagé, tant au niveau de l'amélioration génétique que du changement de mentalité, la mission ne peut que souhaiter la poursuite de l'intervention selon les dispositions proposées dans la formulation initiale. La mission conseille cependant d'intensifier et de consolider les actions et les acquis sur la seule province de l'Oudalan durant la première moitié de la seconde phase. L'extension s'opérerait par la suite et vers une seule province dont le choix se porte naturellement vers le Séno (Dori).

1 INTRODUCTION

1.1 BREVE PRESENTATION DU PROJET

Le Projet d'appui au développement du zébu Peul au Sahel **(ZEPESA**) est un projet axé sur l'élevage qui a été initié par les ONG **Vétérinaires Sans Frontières (VSF/B)** et **Noode Nooto (A2N)**, afin de contribuer à l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des populations du Sahel (Objectif global) et cela par l'augmentation des productions de zébus de race peul (Objectif spécifique).

Le projet a construit sa stratégie d'intervention sur l'amélioration génétique de la race de bovin la plus répandue dans la Province de l'Oudalan, le Zébu Peul. Des actions ciblées visant l'amélioration des conditions alimentaires et la création d'un réseau de santé animale œuvrant à une meilleure couverture vaccinale sont appelées à consolider cet acquis génétique. L'organisation des producteurs vise à fournir aux associations villageoises, masculines et féminines, un cadre départemental puis provincial au travers d'unions d'OPE. L'intervention accorde une attention particulière à l'insertion de la femme dans les activités d'élevage et dans le mécanisme des décisions au niveau de la communauté villageoise. Appuyer les familles vulnérables dans leur réinsertion socio-économique servira à long terme le développement du Zébu Peul puisque l'étape ultime du processus est l'acquisition de bovins.

L'intervention globale a été programmée en 3 phases d'une durée totale de 13 ans dans le but de couvrir progressivement toute la Région du Sahel burkinabé et d'attribuer à chaque phase une finalité spécifique. La première phase, débutée en mai 2005 pour une période de 4 ans, constitue la phase test devant aboutir à la mise au point des aspects stratégiques et méthodologiques ainsi que du contenu technique de la vulgarisation. Le projet a choisi pour cette première phase la Province de l'Oudalan.

1.2 L'EVALUATION A MI-PARCOURS

L'évaluation à mi-parcours de la première phase du projet ZEPESA est prévue dans le dispositif du monitoring et d'évaluation figurant dans le rapport de formulation. D'autre part, le FBS, dans le souci de vérifier l'atteinte de la finalité des programmes et projets qu'il finance auprès de ses partenaires agréés, consacre au moins 1 % de son budget d'engagement à la réalisation d'évaluations.

Initialement prévue pour le troisième trimestre 2007, elle s'est finalement déroulée en fin du deuxième trimestre 2008, soit près de 3 ans après le démarrage officiel de la phase I.

Selon les termes de référence élaborés conjointement par le FBS et par la Direction de VSF-B, la mission d'évaluation a pour objectifs :

- apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet ont été atteints selon les 5 critères du processus de l'évaluation : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.
- Etablir le bilan des activités menées par rapport aux résultats attendus ;

- Analyser le fonctionnement du projet sur le plan de la gestion administrative, financière et des ressources humaines ;
- Emettre des recommandations visant à accroître la viabilité et la durabilité du projet et prenant concrètement en considération la justification d'une seconde phase ainsi que son extension géographique vers les 3 autres provinces de la Région du Sahel.

En outre, l'évaluation doit accorder une attention particulière aux objectifs spécifiques du FBS fixés par la Loi à savoir améliorer la sécurité alimentaire notamment pour le segment de population la plus vulnérable dans sa situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire. Le FBS promeut une approche holistique pour s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire

1.3 EQUIPE D'EVALUATEURS

L'exécution de l'Evaluation Mi Parcours a été confiée au COTA. L'équipe qui a réalisé l'étude de terrain était composée de 2 consultants possédant l'ensemble des compétences nécessaires, aussi bien techniques que méthodologiques, pour mener à bien cette mission :

- Dr. BAUDOUX Christian, vétérinaire et zootechnicien possédant une expérience approfondie et variée de l'élevage en Afrique centrale et de l'Ouest ainsi que dans la gestion de projets de développement, a apporté son analyse technique dans les diverses composantes du ZEPESA ainsi que son expertise de la gestion du cycle de projet de coopération. Il a assuré la coordination de l'évaluation en veillant particulièrement à la prise en compte des préoccupations du bailleur de fonds, des 2 ONG exécutantes et de l'équipe d'exécution du ZEPESA.
- Dr. Alkassoum MAÏGA : sociologue, consultant national, chef du Département de Sociologie à l'Université de Ouagadougou, s'investit depuis bientôt 20 ans dans les domaines de l'environnement, du développement local et des organisations paysannes. Natif de l'Oudalan, il a une bonne connaissance de la province. Compte tenu de ses compétences et expériences son apport à la mission a facilité l'introduction dans la zone du projet ainsi qu'un meilleur contrôle de l'information. Il s'est occupé tout particulièrement des questions sociologiques et organisationnelles (surtout l'appréciation de la situation des OPE).

Les membres de l'équipe partageaient également une même vision sur l'évaluation, basée sur une approche participative et impliquant les différentes parties concernées et les groupes cibles dans l'analyse de la situation et la définition de solutions acceptées par tous.

1.4 METHODOLOGIE DE LA MISSION

La mission d'évaluation a adopté une approche résolument participative tant au niveau du groupe des bénéficiaires qu'à celui des agents et responsables du projet. Elle s'est efforcée de les associer à tous les niveaux de l'évaluation (analyse, diagnostic et recommandations) afin qu'ils en intègrent les résultats dans l'exécution de l'intervention à court et moyen terme. La mission a ainsi respecté la volonté des commanditaires de faire de cette évaluation un exercice d'apprentissage conduisant à des engagements des partenaires.

Auprès des bénéficiaires directs, la mission a visité 10 villages (2 par département), Elle a mené des entretiens individuels et en groupe avec les OPE masculines et féminines, les familles vulnérables, les éleveurs adhérents et sélectionneurs (ES) ainsi que les auxiliaires d'élevage. Ces entretiens se sont déroulés sur la base d'un questionnaire ouvert repris en Annexe 10. Ces entretiens ont permis d'actualiser l'importance et l'impact des problèmes spécifiques des groupes cibles ainsi que d'évaluer l'appréciation de la qualité des interventions, le degré de participation des éleveurs et la viabilité de ces actions.

Les évaluateurs en concertation avec l'équipe ZEPESA ont recherché la diversité et la variété des situations dans l'échantillonnage des sites à visiter. De commun accord, ils ont retenu une liste de critères suivant : l'ancienneté dans le projet (de 3 ans à 6 mois), le volume d'activités (présence de différentes composantes ou pas), la répartition géographique (chacun des 5 départements couverts), le groupe ethnique (Sonrhaï, Touareg ou Peuhl), la taille du site (chef lieu, village ou campement), la présence d'un agent d'élevage. 10 sites ont été retenus pour les visites de terrain parmi les 30 sites d'intervention directe du ZEPESA. L'échantillon correspond donc à 33% du total des sites.

Avec chacun des bénéficiaires secondaires et autres partenaires de l'intervention, la mission a organisé des séances de travail à Ouagadougou, Dori et Gorom Gorom pour s'informer des actions menées, des difficultés rencontrées et des potentialités de collaboration ultérieure :

- les bénéficiaires secondaires: le cabinet vétérinaires (CVK) et l'ONG co-exécutrice ;
- les directions et les services du MRA : la DEP, la DGSV, la DGPA et la DAG ainsi que les structures décentralisées (DRRA, DPRA) ;
- Les autres partenaires publics et parapublics : DPASSN, DPEBA, PSDZAII, PDELG, UCEC, …

Au niveau de l'équipe du projet, la mission a tenu plusieurs séances de travail pour déterminer l'état de réalisation du projet et la situation actuelle de l'action vis-à-vis des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et d'impact.

La mission a tenu comme prévu un atelier de restitution à Gorom Gorom avec les représentants des bénéficiaires, les structures décentralisées du MRA et les organisations partenaires en date du 11 juin 2008. Il y a été exposé les constats, les conclusions et les propositions de la mission. Les participants y ont largement fait part de leurs considérations et suggestions que la mission s'est efforcée d'intégrer dans le présent rapport. Un débriefing organisé le 13 juin 2008 dans les locaux du MRA sous la présidence du Secrétaire Général du MRA a également permis de recueillir les avis des directions et des projets du MRA ainsi que de l'Attachée de Coopération auprès de l'Ambassade de Belgique.

Le compte rendu de l'atelier de restitution figure en Annexe 6. La liste des participants au débriefing de Ouagadougou est reprise en Annexe 7. Les étapes suivies dans l'approche méthodologique sont résumées d'une manière chronologique dans le programme suivi et les personnes rencontrées lors de l'évaluation dans l'Annexe 2.

1.5 FACTEURS D'INFLUENCE

La mission a pu mener les activités programmées par l'évaluation en toute liberté et a bénéficié de la participation franche et active de tous les intervenants. Une mention spéciale revient à la Direction du projet et à toute l'équipe du ZEPESA qui n'ont pas

ménagé leur temps ni leurs efforts pour fournir l'imposante documentation existante au sein du projet, accompagner la mission sur le terrain et partager leurs idées, leurs convictions, leurs craintes et leurs expériences.

Le Ministère des Ressources animales et ses directions ont également apporté une contribution fondamentale et active à la réalisation de la mission. Outre la grande disponibilité de ses cadres lors des entretiens sollicités, le MRA a délégué en fin de séjour à Gorom Gorom, le responsable du suivi du projet au sein de la DEP pour participer à la restitution à l'équipe du projet d'abord, et aux ateliers en plénière par la suite. Le Secrétaire Général du MRA a présidé le débriefing à Ouagadougou et les consultants ont été reçus par Monsieur le Ministre des Ressources Animales à la fin de la mission. Cette rencontre a été l'occasion de réitérer le grand intérêt porté par le MRA au ZEPESA en raison de son caractère innovant et des enseignements qui en seront tirés pour les interventions actuelles et futures du MRA.

L'évaluation mi-parcours a pris place au terme de la troisième année d'exécution du projet et à une année de la fin de la première phase. Les termes de référence de la mission demandaient à la mission de formuler des propositions de révision du cadre logique. La mission n'a pas jugé pertinent d'y procéder étant donné que le ZEPESA a déjà entamé sa quatrième et dernière année d'exécution et qu'il aura déjà adopté sa planification annuelle lors de la réception du rapport final de l'évaluation. La mission a néanmoins formulé des recommandations opérationnelles en rapport avec la planification prévisible de cette quatrième année. Il s'est aussi prononcé sur la pertinence d'une seconde phase et sur certaines de ses modalités pratiques : l'extension et la délocalisation du siège devaient être analysées au regard des réalisations du projet. Cette demande a amené la mission à accorder une attention particulière aux conditions actuelles et à venir de durabilité ainsi qu'à formuler des recommandations à mettre en œuvre dans la perspective de la formulation de cette seconde phase.

Aucun autre élément d'importance n'est venu perturber le déroulement de la mission si ce n'est qu'en cette fin de saison sèche, les éleveurs connaissaient un regain d'activités dans la gestion de leurs troupeaux, certains n'étant pas encore revenus des pâturages de saisons sèches. Dans l'ensemble, les troupeaux visités présentaient un bon état d'embonpoint signe que l'hivernage précédent avait été favorable à une productivité suffisante des pâturages.

2 CONTEXTE DE L'INTERVENTION ET DESCRIPTION DU PROJET

2.1 DESCRIPTION DU CONTEXTE

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé de moyenne dimension puisqu'il couvre 274.000 km². Sa population compte un peu plus de 12 millions d'habitants. Il est le troisième pays plus pauvre au monde selon l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies (PNUD). D'une manière globale, on considère que 45 % de la population burkinabée vit en dessous du seuil de pauvreté.

Pour remédier à la situation alarmante au point de vue de la pauvreté, le Gouvernement burkinabé a élaboré en 2000 **le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté** (CSLP), considéré comme le cadre de référence de la politique de développement du pays. La politique de développement national du Burkina Faso, accorde un niveau très élevé de priorité aux objectifs globaux tels que (1) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, (2) assurer la gestion durable des ressources naturelles, (3) instaurer un processus de développement durable, (4) réduire la pauvreté en milieu rural, (5) améliorer la balance commerciale et (6) assainir les finances publiques.

Au titre de l'élevage traditionnel, le CSLP prône un desserrement des contraintes par diverses mesures. Il s'agit : (i) d'un aménagement du parcours des animaux ; (ii) d'une meilleure intégration des activités agropastorales et d'un accroissement du disponible fourrager ; (iii) de la promotion de l'alphabétisation des pasteurs pour améliorer les méthodes d'exploitation des troupeaux ; et (iv) de la promotion d'un cadre incitatif qui amènerait le secteur privé formel à s'investir plus intensément dans cette filière. Une attention particulière est également portée sur l'importance des femmes dans le processus de développement.

La Stratégie Nationale de Développement Décentralisé a abouti au remplacement des départements, entités administratives de base, et à la constitution des communes dont la mise en place a été finalisée lors des élections communales de mai 2006. La politique du développement rural décentralisé prévoit une responsabilisation progressive des communes rurales dans l'élaboration de leurs plans communaux de développement ainsi que dans la gestion des infrastructures, notamment celles du secteur de l'élevage (parcs de vaccination, marché à bétail, les magasins d'intrants).

L'élevage constitue un secteur vital pour l'économie du Burkina Faso puisqu'il apporte une source substantielle de revenus pour la grande majorité des ménages ruraux. Il représente environ 10 % du PIB et constitue après le coton, la seconde source de recettes d'exportation.

Le Gouvernement Burkinabé a adopté en octobre 2000 **le Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso (PAPISE).** Il constitue le cadre de consensus et d'actions pour conjuguer les efforts et éviter la dispersion des moyens et des initiatives des différents intervenants.

Parmi les axes d'intervention, ceux qui concernent plus particulièrement l'exécution de la présente prestation sont :

- l'amélioration de la productivité des animaux par l'amélioration génétique dans les élevages extensifs (sélection à noyau ouvert, introduction de races africaines) ;
- l'amélioration de l'alimentation notamment par l'intensification de la fauche et la conservation des fourrages naturels, par la valorisation des résidus agricoles et par la mise à disponibilité des SPAI ;
- l'amélioration de la santé animale principalement par l'établissement d'un suivi sanitaire plus efficace des élevages extensifs (définition des rôles respectifs des secteurs public et privé en matière de santé animale), par le renforcement de la prévention dans les élevages extensifs (réseau de surveillance épidémiologique, couverture vaccinale, prophylaxie sanitaire et médicale) ;
- l'appui à l'organisation des éleveurs au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de gestion des pâturages, des activités d'élevage des groupements féminins (UTL, gestion du troupeau, renforcement des capacités organisationnelles) et de la professionnalisation des éleveurs (organisation par filières, formation).

Le PAPISE est soumis à une évaluation triennale dans laquelle le ZEPESA est inclus.

Au regard de l'insuffisance des résultats des réformes mises en œuvre, les autorités ont décidé de l'élaboration d'une Stratégie de Développement Rural (SDR) en cohérence avec le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté. **Le Document de Stratégie de Développement Rural à l'horizon 2015** a été élaboré en 2003 en vue d'assurer une croissance soutenue du secteur rural et de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable (MAHRH/SDR 2003).

Plus spécifiquement la SDR poursuit six objectifs :

- Accroître les productions agricoles, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques grâce à l'amélioration de la productivité ;
- Augmenter les revenus grâce à la diversification des activités économiques en milieu rural ;
- Renforcer la liaison production/marché ;
- Assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
- Améliorer la situation économique et le statut social de la femme et des jeunes en milieu rural ;
- Responsabiliser les populations rurales en tant qu'acteurs de développement.

2.2 LA ZONE D'INTERVENTION

La région du Sahel, qui occupe l'extrême Nord du pays, couvre une superficie de 36.868 km² représentant quelque 13,4% du Burkina Faso et s'étend sur 4 provinces : le Soum, le Séno, l'Oudalan et le Yagha. Le climat sahélien est semi-aride, caractérisé par une longue saison sèche (9 à 10 mois) et par une pluviométrie faible (200 à 400 mm/an). Cette dernière connaît par ailleurs une baisse régulière au cours des dernières décennies.

L'analphabétisme touche 74,25% de la population du Sahel et la santé humaine reste un secteur défavorisé puisqu'on ne compte qu'un médecin pour 64.972 habitants et un infirmier pour 6.599 habitants. Le taux de malnutrition chronique, caractérisé par le taux d'enfants de moins de 5 ans ayant un poids inférieur à la normale, s'élève à 34%.

L'aptitude des sols indique que seulement 24% du Sahel peuvent supporter des activités agricoles ou sylvicoles ; la vocation principale des terres sahéliennes étant le pastoralisme. Cependant, l'ensemble de la population pratique à présent une agriculture de subsistance l'amenant à se sédentariser dans les zones cultivables et autour des points d'eau (mares, puits et forages). Ce phénomène provoque une réduction des aires de pâture de plus en plus perceptible par les éleveurs.

Le choix de la zone écologique du Sahel s'est imposé en raison de la présence d'une population fortement dépendante de l'élevage tant au niveau de l'alimentation que des moyens de subsistance ainsi que d'une forte vulnérabilité de la population en relation avec ses activités principales (élevage et agriculture) très fluctuantes en fonction des années et d'un faible taux de développement humain (IDH).

En ce qui concerne plus particulièrement la province de l'Oudalan qui constitue la zone d'intervention du projet dans le cadre de la 1ère phase, sa superficie couvre 10.046 Km^2. Le recensement général de la population de 1996 a révélé que la population résidente de la province de l'Oudalan était de 137.160 habitants soit 19,36 % de la région du Sahel. Elle est composée de plusieurs groupes socioculturels dont les plus importants sont les Peul, les Sonrhaï et les Tamashek.

Le Sahel burkinabé fait partie du berceau d'origine de la race Zébu Peul. Le cheptel bovin y est important (près de 13% du cheptel national) et les animaux produits sont achetés par les agro-éleveurs des autres régions en vue de les emboucher ou de les dresser pour la traction animale. L'effectif du cheptel bovin de la province était évalué en 2003 à plus de 227.000 animaux.

La province compte 5 départements élevés actuellement au rang de communes rurales ainsi que 157 villages répartis comme suit :

Communes	**Nombre de villages**
Gorom Gorom	83
Oursi	21
Tin Akoff	14
Markoye	25
Déou	14
	157

Les Annexes 8 et 9 visualisent la zone d'intervention du ZEPESA au niveau du Burkina Faso ainsi que la répartition des villages encadrés au niveau de 5 départements.

2.3 ANTECEDENTS HISTORIQUES DE L'INTERVENTION : PREPARATION

L'idée d'une intervention de VSF-B au Burkina Faso est née en Octobre 2002, suite à une rencontre d'échange et d'information organisée entre l'ambassadeur du Burkina Faso en Belgique et les ONG belges en vue de renforcer le partenariat entre le gouvernement burkinabé et les ONG. Par la suite, VSF-B a eu des contacts avec le MRA qui ont permis de dégager une cohérence entre les objectifs et stratégies d'action des deux structures. L'intérêt réciproque a été confirmé par le Secrétaire Général du MRA en Avril 2003. Une mission d'identification et de formulation a été exécutée par un consultant indépendant en octobre 2003 et le rapport définitif date de Février 2004.

Le projet ZEPESA a obtenu un financement du FBS et est devenu éligible aux dépenses à partir du 1er janvier 2005.

Les groupes cibles de l'intervention ont été déterminés par la mission de formulation : ils sont constitués par les pasteurs et agro-pasteurs de la Province de l'Oudalan qui montrent une forte dépendance vis-à-vis de l'élevage sur le plan de leur sécurité alimentaire et de leurs revenus. La formulation a également désigné 3 sous-catégories plus spécifiques de bénéficiaires :

- les éleveurs regroupés en organisations professionnelles d'élevage (OPE) : ces OPE ont besoin d'être renforcées ou créées afin qu'elles deviennent de véritables acteurs de leur développement et fournissent à leurs membres les services appropriés ;
- les femmes à travers les OPE féminines : en raison de discriminations dont elles souffrent, notamment dans l'exercice de leurs activités d'élevage ;
- les familles en situation de précarité : en leur fournissant un noyau de petits ruminants, le projet participe plus concrètement et plus directement aux actions relevant du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

L'arbre à problèmes du secteur de l'élevage dans la Région du Sahel a été élaboré au cours d'un atelier de formulation organisé à Gorom Gorom en présence des mandataires des divers groupes cible (pasteurs, agro-pasteurs et femmes) ainsi que de représentants des diverses structures partenaires. Il a été confirmé par la suite par le MRA, ses directions centralisées et ses partenaires au développement.

Les principaux problèmes responsables de la faible productivité des Zébus Peul avaient pour origine :

- L'inexistence de l'amélioration génétique aggravée par une pratique généralisée de la consanguinité due à l'ignorance de ses effets par les éleveurs ;
- Les difficultés d'abreuvement des animaux surtout en saison sèche ;
- La déficience de l'alimentation du bétail à cause : (i) de l'insuffisance des ressources fourragères (rétrécissement des superficies pâturables, pratique insuffisante de la coupe) ; (ii) de la diminution de la qualité des fourrages, et (iii) de l'insuffisance de la complémentation des animaux (difficultés d'accès au SPAI, …).
- Les risques encourus au niveau de la santé animale en raison de l'insuffisance des traitements vétérinaires préventifs et curatifs (nombre insuffisant de personnel impliqué dans la santé animale, faible disponibilité en médicaments vétérinaires…)
- L'absence de circuits de commercialisation réellement profitables aux éleveurs,
- La faiblesse de l'organisation des éleveurs due à la capacité limitée des éleveurs à faire fonctionner leurs OPE (non-fonctionnalité des organes mis en place, méconnaissance des principes de fonctionnement, faible appropriation par les membres) et du faible niveau de représentativité des OPE (une large frange d'éleveurs n'est pas encore organisée).

VSF-B, ONG exécutante de l'intervention, a élaboré sa stratégie, en concertation avec les services techniques du MRA et les partenaires potentiels de la Province de l'Oudalan, en se focalisant sur les problèmes pour lesquels elle possède des compétences avérées et/ou des moyens suffisants. La plupart des autres problèmes spécifiques non pris en compte par l'intervention relevaient déjà des plans d'action des autres partenaires (cas des infrastructures d'élevage).

2.4 DESCRIPTION DU PROJET

Le Projet d'appui au développement du Zébu Peul au Sahel a choisi de se concentrer sur les aspects plus techniques de l'amélioration de la productivité du cheptel bovin. Les axes stratégiques, qui ont été établis en fonction de l'arbre des objectifs, couvrent les domaines suivants :

- **Axe 1 : l'amélioration génétique de la race Zébu Peul**
  Les principales actions à développer dans le cadre de cet axe stratégique concernent la lutte contre la consanguinité, la sélection intra-troupeaux et la mise en œuvre d'un programme intégré de sélection.
- **Axe 2 : l'amélioration de l'alimentation**
  Celle-ci s'opèrera au travers d'actions (i) d'appui à l'acquisition de SPAI et à la constitution de réserves fourragères, (ii) de vulgarisation d'une complémentation minérale équilibrée et d'une complémentation azotée à base de blocs multinutritionnels et (iii) d'élaboration et de vulgarisation de rations adaptées.
- **Axe 3 : l'amélioration de la santé animale**
  L'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel passera par la mise en œuvre d'un réseau de santé animale de proximité intégrant les auxiliaires des OPE et un service vétérinaire (public ou privé) et par des actions de sensibilisation et de formation des éleveurs ainsi que par un appui au service vétérinaire.
- **Axe 4 : le renforcement des OPE**
  La réalisation de cet axe est essentielle pour assurer la durabilité des actions zootechniques et sanitaires faisant l'objet des trois axes précédents. Dans cette optique, il est prévu d'assurer le renforcement des capacités organisationnelles des OPE, la constitution et la professionnalisation des comités spécialisés et la structuration des OPE en organisations faîtières.

En sus de ces axes stratégiques découlant de l'arbre à objectifs, il s'est avéré indispensable d'aborder des thèmes transversaux qui permettront de rencontrer les politiques de VSF et du FBS. Il s'agit des thèmes suivants :

- **La lutte contre la pauvreté (Axe 5)** par l'appui aux familles paupérisées suite aux sécheresses catastrophiques ou aux conséquences de la pandémie du VIH/SIDA.
- **L'aspect genre (Axe 6)** : égalité des chances entre les hommes et les femmes par une meilleure accessibilité des femmes à l'alphabétisation et aux formations ainsi que le renforcement des capacités organisationnelles des OPE féminines.

Etant donné le caractère novateur du projet dans la mise en place du PAG et d'un RSAP, VSF-B a opté pour un démarrage des actions sur une échelle relativement restreinte de façon à tester l'approche et à s'assurer d'un impact concret et durable avant d'élargir l'intervention à d'autres zones. C'est ainsi que l'ensemble de l'intervention a été programmée en 3 périodes auxquelles il a été assigné pour chacune une finalité spécifique. Cette programmation assure aussi une meilleure prise en compte de la durée du cycle de reproduction de l'espèce bovine puisque le délai minimum nécessaire à l'apparition des premiers résultats du PAG, est de 4 années. Il en est de même pour l'obtention de résultats probants en matière de professionnalisation des éleveurs, de structuration de leurs groupements de base ainsi que le renforcement institutionnel du partenaire. Les diverses enquêtes menées au démarrage du projet ont mis en évidence l'extrême faiblesse de ces OPE.

Les **différentes phases de l'intervention** programmées par VSF-B sont :

- une phase test sur 4 ans (Phase 1) axée sur la définition des modalités d'intervention et mise en place du système d'appui à l'élevage bovin dans l'Oudalan ;
- une phase d'extension et de consolidation (6 ans) opérant l'extension du projet et la mise en œuvre effective du programme de sélection ;
- une phase de désengagement (3 ans) s'exécutant par le biais d'une série d'appuis de VSF-B au partenaire local.

La formulation des objectifs, des résultats et des IOV est reprise dans le tableau ci-dessous. Les hypothèses seront analysées dans le chapitre consacré à la pertinence.

Désignation	Indicateurs Objectivement Vérifiables
Objectif Global : le revenu et la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la Zone Sahélienne sont améliorés	A partir de l'année 4, le revenu des familles encadrées est amélioré d'au moins 3% / an
	Le capital cheptel des pasteurs est augmenté de 3% / an.
Objectif spécifique : Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées	En année 4, au moins 1375 ménages bénéficient des actions du projet
	La production laitière par vache lactante est augmentée de 20%
R I : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs	* A partir de l'année 4, 50% des éleveurs encadrés luttent contre la consanguinité. * En année 3, une unité de testage est opérationnelle * En année 4, 20 éleveurs sélectionneurs participent au programme de sélection * En année 4, au moins une publication est disponible sur les caractéristiques et performances du Zébu Peul
R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées	* Dès l'année 3, des rations types sont appliquées par 30% des éleveurs. * En année 4, 30 % des éleveurs constituent des réserves adaptées de foin. * Dès l'année 2, les éleveurs sont organisés pour effectuer des commandes groupées de SPAI. * En fin de projet, un dispositif de distribution de SPAI, incluant des BAB, est opérationnel.
R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics	* Dès l'année 2, des calendriers de prophylaxie adaptés sont appliqués par 50% des éleveurs encadrés * En année 3, x APV sont opérationnels sous l'encadrement d'un vétérinaire privé * En année 4, les vaccinations contre la PPCB et la pasteurellose passent respectivement à 40.000 et 10.000 têtes.
R IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées	* En année 4, 45 OPE (dont 20 féminines) sont opérationnelles et disposent d'un programme d'activité. * Dès l'année 2, chaque OPE dispose de comités spécialisés.
	* En année 4, 5 Unions Départementales sont opérationnelles et sont structurées en une Union Provinciale

Désignation	Indicateurs Objectivement Vérifiables
R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée	* En année 4, au moins 144 familles en situation de précarité ont bénéficié d'un noyau d'animaux leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire. * Dès l'année 3, le remboursement en nature des animaux permet d'atteindre d'autres familles
R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage	En année 4 : * au moins 20 OPE féminines regroupant 1000 femmes sont opérationnelles * 30% des femmes sont alphabétisées et 30% maîtrisent les techniques d'élevage vulgarisées * Dès l'année 3, les OPE féminines sont intégrées dans les Unions départementales et y jouent un rôle réel.

Mise en œuvre
Le ZEPESA est exécuté conjointement par 2 ONG, VSF-B et A2N liées par un protocole de collaboration et une convention de mise en œuvre (avec une participation à hauteur de 8% par la Région Wallonne pour les 3 premières années). Le budget de l'intervention s'élève à **1.277.518 €** soit 837.996.875,- FCFA.

2.5 ASPECTS INSTITUTIONNELS ET ADMINISTRATIFS

Le projet est mis en œuvre par une collaboration établie entre deux ONG : A2N basée à Dori et VSF-B de Belgique, ce dernier étant chef de file. VSF-B est représenté par l'assistant technique, également chef de projet. C'est le partenaire local qui a procédé au recrutement du personnel local et est responsable pour sa gestion administrative et financière. Le projet est géré selon les modalités de la cogestion, première expérience de ce mode de gestion tant pour VSF-B que pour A2N. La répartition des tâches et responsabilité entre les responsables est reprise dans un document. Ces modalités seront exposées plus loin (Efficience).

Le personnel en charge de l'atteinte des résultats et de l'exécution des activités est composé de 4 cadres : 3 assurent chacun la responsabilité de 2 volets (résultats) et le quatrième apporte un appui technique au programme d'amélioration génétique (R1.). 5 animateurs ont été engagés au fur et à mesure du déploiement du ZEPESA au travers de la province. Chaque animateur a la charge d'un département et y assure la mise en œuvre de l'ensemble des activités.

VSF-B a instauré un dispositif de suivi et de monitoring consistant en une mission annuelle ainsi que des missions d'appui ponctuel dans un domaine technique ou dans la gestion du projet et des ressources humaines. Le projet relève également du bureau de coordination régional pour l'Afrique de l'Ouest ouvert par VSF-B depuis 2005 à Niamey (BREN). Le partenaire local, A2N, effectue indépendamment un suivi du projet ; à l'origine trimestriel, il est à présent réalisé semestriellement.

Pour le pilotage du projet, la formulation prévoyait la mise en place d'un Atelier de Concertation locale se réunissant une fois par an pour appuyer le ZEPESA dans son approche méthodologique et technique. Cet atelier ne s'est jamais tenu sous cette forme, le ZEPESA préférant organiser des ateliers thématiques destinés à valider sa stratégie et sa programmation pour des volets spécifiques (Atelier de l'amélioration génétique en mai 2006 ; Atelier Santé animale en juin 2006 et Atelier Appui Familles Vulnérables en Février 2007). Ces ateliers ont favorisé la diffusion des informations

ainsi que les échanges entre tous les partenaires du ZEPESA, compensant en grande partie l'absence d'Atelier de Concertation locale. La mise en route de cet atelier se serait par ailleurs avérée complexe étant donné que sa composition et son mode de fonctionnement n'étaient pas précisés dans le document de formulation. Le MRA a parallèlement mis en place sa propre cellule de suivi du projet au sein de la DEP. En fin 2007, le MRA a cependant instauré par décrets des dispositions collectives pour le suivi des projets exécutés par les ONG. La 2eme phase du projet aura à prévoir la création d'un tel comité de pilotage ainsi que ses moyens de fonctionnement.

La Direction de l'Evaluation et de la Programmation du MRA a désigné un cadre qui constitue le point focal du ZEPESA au niveau du ministère. Le MRA a publié récemment 3 décrets portant réglementation générale des projets ou programmes de développement exécutés au Burkina Faso (Décret N°2007-775, 776 et 777/PRES/PM/MEF). Ces décrets fixent notamment les modalités de suivi des projets exécutés par les agences extérieures (dont les ONG), par un Comité de pilotage. Une démarche est en cours au niveau du BREN pour l'élaboration et l'adoption d'un protocole de collaboration avec le MRA, comportant la constitution d'un Comité de Pilotage transitoire.

Depuis son démarrage, le ZEPESA a mis en place un dispositif d'encadrement du programme d'amélioration génétique au travers de 3 comités :

- le comité local d'éleveurs : composé de 11 personnes ressources issues de l'ensemble de la Région du Sahel, il sert de cadre de concertation entre les éleveurs et le projet ;
- le comité scientifique : constitué de représentants de structures étatiques et de recherche (DAG, CMAP, INERA, DRRA, DPRA, CNEAG, CIRDES), il donne son avis scientifique sur le PAG ;
- le comité de sélection : il procède directement à l'évaluation des animaux soumis au contrôle de performances. Il comporte 7 membres : DAG, ZEPESA, 3 représentants des éleveurs sélectionneurs et 2 professionnels de la filière.

Le ZEPESA a également procédé à la signature de 3 protocoles de partenariat et de collaboration avec :

- La DPRA : protocole signé en novembre 2006, spécifiant les appuis du ZEPESA au DPRA et déterminant les engagements des 2 parties (fourniture rapports, facilitation d'intervention, échanges d'information).
- La DPASSN : 1er protocole en octobre 2006 définissant l'intervention de la DPASSN dans la mise en œuvre de la stratégie d'appui aux familles vulnérables ; deuxième protocole (janvier 2008) redéfinissant l'implication de la DPASSN vers le suivi des familles vulnérables dotées d'un noyau de petits ruminants.
- La Clinique Vétérinaire de Kallassal (CVK) : un protocole général compété par des contrats de mise en œuvre pour des actions spécifiques.

Un quatrième protocole est en finalisation avec l'UCEC en vue de régler le cadre de collaboration avec l'Union des Caisses d'Epargne et de Crédit du Sahel, notamment dans le suivi des remboursements par les familles vulnérables et la mise à disposition de lignes de crédit aux OPE sur les fonds de l'UCEC.

Le ZEPESA a été intégré dans le dispositif de suivi du MRA et a fait l'objet de diverses manifestations d'intérêts :

- Lettre de Mission adressée en mars 2008 par le Ministre des Ressources Animales au chef de projet pour l'encourager à intégrer les objectifs du MRA dans l'exécution de l'intervention ;

- Lettre d'adhésion à la réflexion au cantonnement des services vétérinaires publics au rôle régalien de l'Etat adressée par la DEP en septembre 2006 ;
- Participation à l'Assemblée Générale annuelle des Chefs de Projet ;
- Participation au Conseil d'Administration Secteur Ministériel (CASEM) : au moins 1 réunion par an ;
- Intégration au Plan d'actions et programme d'investissement du secteur de l'élevage (PAPISE) : évaluation triennale ;
- Elaboration de rapports trimestriels adressés au MRA selon canevas agréé.

2.6 AJUSTEMENTS STRATEGIQUES

Au cours de la mise en œuvre du projet, quelques ajustements ont été opérés, d'une part au démarrage du projet, et de l'autre, au cours des missions de monitoring. Il est à remarquer que hormis les propositions d'amendement du budget adressées annuellement par VSF-B au FBS, la mission n'a pas eu connaissance d'un échange de lettres similaire proposant une adaptation du cadre logique.

Les informations relatives à ces ajustements se retrouvent au niveau des cadres logiques révisés par les missions de monitoring. La comparaison du cadre logique du Document de Formulation et de celui du Rapport de monitoring de septembre 2007 laisse apparaître que les ajustements concernent essentiellement les IOV. Ces 2 cadres logiques figurent en Annexes 3 et 4 (les modifications apparaissent en rouge) C'est à travers ces ajustements que la mission a pu se rendre compte de l'évolution de la stratégie dans certains domaines :

AU NIVEAU DU RESULTAT 1 (AMELIORATION GENETIQUE)

- L'abandon de la mise en place de l'unité de testage suite au désistement du PSDZAII et son remplacement pour cette phase par des Parcs Polyvalents de Testage, de Traitement et de Commercialisation (PPTTC) à mettre en œuvre avec le projet COMBESA.
- L'augmentation à 75 du nombre d'éleveurs sélectionneurs (ES) au lieu des 20 ES initialement programmés ; parmi ces 75, 20 appliqueront les thèmes ; mais ces thèmes ne sont pas précisés.
- La publication sur les caractéristiques et les performances du Zébu Peul est reportée en phase 2 étant donné l'absence d'unité de testage et d'obtention de bourse de doctorat. La mission valide cette révision mais l'attribue surtout à l'absence de bourse et à l'ampleur de la tâche qu'exige cet IOV : les performances des animaux doivent être contrôlées pendant plusieurs années pour produire une étude scientifiquement valable.

AU NIVEAU DU RESULTAT 2 (AMELIORATION DE L'ALIMENTATION)

La révision des IOV concerne surtout les catégories et le nombre d'éleveurs chez lesquels les IOV seront enregistrés (principalement chez les ES).

Concernant les rations types :

- Dès l'année 3, les rations types sont appliquées par 30 % des éleveurs encadrés ; ces 30 % d'éleveurs encadrés correspondent à 198 alors que le cadre logique initial ne précisait pas ce nombre. Le nombre total d'éleveurs appartenant aux 26 OPE encadrées tourne autour de 500.

- Dés l'année 4, 100 % des ES appliquent des rations types soit 75 au total ; il s'agit d'un nouvel IOV.

Concernant les réserves de foin (fourrage naturel)

- En année 4, 30 % soit 198 éleveurs encadrés constituent des réserves de foin.
- Dès l'année 4, 50 % soit 38 ES constituent des réserves de foin adaptées ;

Le cadre logique initial faisait référence à tous les éleveurs encadrés. Aucune précision n'est apportée à « réserves adaptées ». Les quantités pourraient être précisées de cette manière : x kgs de foin / FAR contrôlée / y jours (durée de la période de soudure).

Concernant l'approvisionnement des SPAI, le nouvel IOV précise que 80 % des 26 OPE, soit 20, gèreront de manière autonome leurs stocks et commandes de SPAI.

AU NIVEAU DU RESULTAT 3 (RESEAU DE SANTE ANIMALE DE PROXIMITE)

Les IOV reprécisent

- Le nombre des auxiliaires d'élevage du RSAP : 25 au lieu des 50 AE prévus pour l'ensemble des 25 villages encadrés.
- Le nombre d'animaux vaccinés : 120.000 pour la PPCB au lieu de 40.000 et 80.000 pour la pasteurellose au lieu de 10.000 initialement prévus.

AU NIVEAU DU RESULTAT 4 (RENFORCEMENT DES OPE)

L'IOV ne prévoit plus la création d'une union provinciale mais maintient les 5 unions départementales.

AU NIVEAU DU RESULTAT 6

Les IOV précisent également le nombre des bénéficiaires touchées :

- 400 femmes au lieu de 1000 ;
- 30 % des bénéficiaires de formations (hors alphabétisation) sont des femmes : il s'agit d'un nouvel IOV.

Ces ajustements d'IOV traduisent une meilleure connaissance du nombre total des bénéficiaires mais également quelques redéfinitions stratégiques importantes :

- L'encadrement des éleveurs visera avant tout les ES tant au niveau de la vulgarisation que pour les subventions à l'équipement en matériel de coupe de fourrages et à l'achat de SPAI ; le ZEPESA a été contraint d'effectuer un choix étant donné la limitation du budget disponible et l'obligation de rendre visible son appui aux ES qui attendent cette contrepartie du projet. Cette option a l'avantage de créer une classe d'éleveurs leaders chez lesquels les améliorations de production seront visibles par les autres éleveurs, créant ainsi un climat de saine émulation. Cette hypothèse devra cependant être vérifiée car l'effet contraire pourrait se produire si l'appui du ZEPESA en venait à ignorer indéfiniment les préoccupations des autres éleveurs.
- La suppression de l'UT et son remplacement par les PPTTC : le ZEPESA n'a pu compter sur la collaboration du PSDZAII qui a lui-même renoncé à l'édification de cette station. Cette suppression ne devrait pas produire d'effets sensibles sur l'efficacité du PAG mais plutôt sur son coût qui est ainsi revu à la baisse.

- La création d'une union provinciale sera précédée de la création d'unions départementales. Le projet réalisera une étude préalable devant l'éclairer et l'appuyer dans la création d'unions départementales.

Les autres ajustements sont davantage opérationnels et concernent :

- les aménagements annuels du budget destinés notamment à couvrir l'engagement d'un assistant au volet Amélioration Génétique et la construction des bureaux en lieu et place de la location et de la construction d'un magasin ; Cette option de construction servira une meilleure appropriation du projet par le PLP ainsi que son implantation dans la Province de l'Oudalan.

- le déploiement du projet au travers des 5 départements s'est réalisé plus rapidement que prévu et a permis d'affiner le processus d'encadrement des éleveurs, notamment des ES. Le programme de contrôle de performance a été instauré dès cette phase.
- la complémentarité a été recherchée dans l'élaboration du projet COMBESA, conçu par VSF-B et A2N et exécuté par cette dernière, afin de mieux satisfaire les aspects commerciaux non pris en compte par le ZEPESA.
- l'appui apporté à la CVK a été revu et précisé afin d'assurer un meilleur démarrage de ses activités et ne pas trop pénaliser sa rentabilité immédiate : crédit à l'équipement (véhicule), participation du ZEPESA à l'équipement des AE à la place de la CVK.
- la première activité du Résultat 5 a consisté en la contribution du ZEPESA à l'opération de distribution de riz en période de soudure en 2005. Le projet n'avait pas d'autre alternative que d'apporter sa contribution à l'aide d'urgence déployée par l'ensemble des intervenants de la province.
- le bovin prévu dans le noyau dotant les familles vulnérables a été converti en 2 petits ruminants afin de ne pas accroître les coûts d'entretien et les risques liés à la perte d'un animal de valeur. Par la suite, le nombre de petits ruminants constituant le noyau est passé de 7 à 5 pour cause de diminution de budget. Le remboursement initialement prévu en nature a été converti en espèces. Cette option encourage l'embouche des mâles et permet au bénéficiaire de percevoir rapidement des recettes de son élevage.

2.7 CHANGEMENTS DANS LE CONTEXTE LOCAL

- L'année 2004 a connu un déficit important de pluviométrie et l'année 2005 s'est dès lors caractérisée par une crise alimentaire considérable et une période de soudure extrêmement longue et dure avec toutes les conséquences que cela entraîne en termes d'exode, de déstockage du cheptel (une estimation d'une diminution du cheptel bovin avec 20%), de malnutrition, etc.
- Les élections municipales du 23 avril 2006 à travers tout le pays ont consacré la décentralisation intégrale au Burkina Faso. En plus des communes urbaines, on assiste à l'émergence de communes rurales dotées d'un conseil municipal dirigé par un maire entouré de conseillers élus. Dans la province de l'Oudalan, il y a 5 communes dont 4 rurales. Les conseils municipaux ont en charge la gestion du développement dans l'espace communal. A l'échelle villageoise, le Conseil Municipal s'appuie sur des CVD (Conseils Villageois de Développement). La décentralisation constitue donc un nouvel élément avec lequel on est tenu de compter dans le processus de développement. La décentralisation consacre l'implication et la responsabilisation des populations et de leurs structures représentatives. Cette nouvelle donne implique que les actions des projets et ONG s'articulent avec les planifications des entités décentralisées. De ce fait, les interventions du ZEPESA doivent tenir compte de ce nouveau dispositif. Dans son appui aux communautés et aux OPE le projet doit envisager une étroite collaboration avec les organes des collectivités locales.

- Le Ministère des Ressources animales a également connu des changements dans l'exécution de la politique nationale en matière d'élevage et dans son organisation :
  - Une lettre de mission a été remise au Ministre des RA par le Chef de Gouvernement concernant la prise en compte de l'amélioration génétique, notamment celles des races locales.
  - Un nouvel organigramme a été mis en place au Ministère prévoyant la création de Directions rattachées aux Directions Générales : une Direction de l'Amélioration Génétique et une Direction de Statistiques de l'élevage ont ainsi vu le jour.
  - 3 décrets réglementent à présent la gestion des projets et programmes (catégorisation des projets en 3 groupes : A, B et C selon le mode de gestion et d'exécution).
  - Les organisations d'éleveurs qui étaient jusqu'en 2004 régies par la ZATU 35 sont à présent soumises à la loi 14/99/AN (loi 14) organisant les producteurs en filières (bétail viande entre autres).
- Au niveau des projets œuvrant dans la zone du ZEPESA, il convient de signaler :
  - La clôture des projets PAGEN et le PDL/UDL initialement cités comme partenaires du ZEPESA pour la fourniture d'infrastructures, surtout hydrauliques, aux villages et OPE encadrés.
  - L'apparition ou le plein déploiement des activités de projets récents :
    - ☞ le Projet de Développement de l'Elevage dans le Liptako Gourma (PDE/LG) : il possède un volet important d'appui aux services publics de la santé animale ;
    - ☞ le Projet d'Appui aux Filières Agro Sylvo Pastorale (PAFASP) : il vise notamment le renforcement des organisations professionnelles et l'amélioration des filières bétail viande ; il couvre 3 régions et est basé à Ouahigouya ;
    - ☞ le Projet d'Appui Danois au Développement Agricole du Burkina 2 (PADDAB2) : intervient aussi dans la filière bétail viande et mène des actions au profit des familles vulnérables ; il apporte un soutien multiforme aux producteurs par le biais du financement de plusieurs micro projets è travers une approche demande
    - ☞ le Projet Promotion des Filières (PROFIL) : il couvre 4 régions et est lui aussi basé à Ouahigouya.

Le ZEPESA n'a pas encore développé d'actions spécifiques en direction de ces projets, notamment à cause de l'éloignement de leur siège et de leurs modes d'intervention. Le PDELG et le PADDAB 2 semblent plus accessibles et peuvent de ce fait être complémentaires au ZEPESA par le financement de certaines requêtes des OPE travaillant avec lui (fenils, points d'eau, etc.). Ils interviennent surtout par le financement de micro-projets présentés par les OPE. Les OPE encadrées n'ont cependant pas encore atteint le niveau opérationnel nécessaire à la conception et l'exécution de tels micro-projets. Ces sources de financement devront être davantage sollicitées durant la deuxième phase.

3 APPRECIATION CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE

3.1 PREPARATION DE L'EXECUTION

3.1.1 DEMARRAGE EFFECTIF DU ZEPESA

Le ZEPESA est devenu éligible au financement du FBS en début 2005. Le coopérant VSF-B, chef de projet, est arrivé en mai 2005 mais les activités n'ont pu réellement débuter qu'en novembre 2005 avec l'agrément de VSF-B (14 septembre 2005), la signature de la Convention avec le Gouvernement du BF (le 17 octobre 2005), le recrutement du personnel local et l'acquisition des moyens logistiques.

Le partenariat avec le PLP, l'Association Nodde Nooto (A2N), a été officialisé en août 2005 par la signature de la Convention Opérationnelle liant les deux ONG.

La première mission de monitoring réalisée en décembre 2005 par le BREN s'est consacrée à la révision du budget afin de l'adapter aux données récentes (construction des bureaux, alignement des salaires sur la grille salariale de A2N). Elle a aussi participé à l'élaboration du planning opérationnel détaillé de l'année 1. L'atelier de lancement des activités s'est tenu le 9 décembre 2005 à Gorom Gorom.

Les difficultés liées à l'installation opérationnelle du projet ont déterminé globalement un décalage de 6 mois par rapport au démarrage officiel du projet (juin 2005)

3.1.2 DEPLOIEMENT DES ACTIVITES DU PROJET

Au cours du mois de novembre 2005, l'équipe du projet a entrepris une caravane itinérante qui lui a permis de parcourir la province pour la sensibilisation des populations et avoir une meilleure compréhension du contexte local. Le département de Oursi a été retenu comme premier département d'intervention. Une seconde caravane s'est rendue dans les 21 villages de ce département en fin 2005 – début 2006 en vue de sélectionner les villages sur lesquels le ZEPESA concentrerait ses interventions. Le choix des villages s'opérait sur la base d'une liste de critères parmi lesquels figuraient le caractère pastoral, l'importance du cheptel, la présence d'un auxiliaire d'élevage, l'existence d'une BAB, la vulnérabilité du village et son accessibilité.

Le projet a ensuite mené des animations villageoises dans les 7 villages d'intervention en vue d'expliquer le plan d'intervention et éventuellement d'amender la planification opérationnelle de l'année 1.

Conscient du fait que les activités « phares » du projet (amélioration génétique en milieu éleveurs et réseau de santé animale de proximité) sont innovantes au Burkina Faso, le projet a veillé à acquérir une connaissance approfondie du milieu et à établir une situation de référence par l'exécution d' « études-diagnostics » des différents volets.

Ces études réalisées se résument principalement à :

- L'inventaire des structures d'appui à l'élevage dans la Province (parcs de vaccination, banques d'aliments bétail, organisations professionnelles d'éleveurs, auxiliaires para-vétérinaires),
- Un aperçu du fonctionnement de ces structures au niveau provincial,
- Un diagnostic approfondi du fonctionnement de ces structures au niveau des villages du premier département d'intervention (Oursi) (diagnostic OPE féminines, diagnostic OPE masculines, diagnostic fonctionnement APV),
- La caractérisation des élevages bovins dans la Province,
- L'établissement et validation des critères de sélection des zébus de race peul,
- Une étude sur la situation des familles vulnérables dans la province (résultat 5),

Au début de l'intervention, le projet a également capitalisé les expériences des autres intervenants en matière de développement de l'élevage et établi des partenariats stratégiques dans des domaines spécifiques, et notamment :

- La capitalisation des acquis en matière d'approvisionnement en SPAI, de fabrication des compléments alimentaires, de fauche et conservation des fourrages naturels, de structuration des OPE, de mise en place de la stratégie d'amélioration génétique auprès du PSDZAII, de l'INERA,.du PDES II
- La capitalisation des acquis de A2N en matière de structuration des OPE et de mobilisation sociale.

Le déploiement vers les 4 autres départements de la province de l'Oudalan s'est déroulé progressivement selon le chronogramme ci-après :

- Tin Akoff : novembre 2006 visite de 17 villages : 5 retenus ;
- Markoye : décembre 2006 visite de 24 villages : 6 retenus ;
- Déou : novembre 2007 visite de 10 villages : 6 retenus ;
- Gorom-Gorom : novembre 2007 visite de 15 villages : 6 retenus.

Le choix des OPE a été effectué après diagnostic des animateurs pour les 4 derniers départements.

3.2 ETAT DE REALISATION DU PROJET

La mission a dressé avec l'équipe du projet un état de réalisation des activités programmées par l'équipe elle-même lors de ses diverses planifications annuelles. L'état ci-dessous reprend les éléments les plus importants de l'exécution et des acquis des activités. Malgré le caractère fort narratif de cet exposé, la mission le juge indispensable car il constitue la base de son analyse et des recommandations. Elle a tenté d'en atténuer l'effet narratif en adoptant un style résolument synthétique. L'évaluation de ces activités prend place au chapitre 3.4 consacré à l'Efficacité et les recommandations qui en découlent au chapitre 6.3.

3.2.1 RESULTAT 1 : LE POTENTIEL GENETIQUE DES ZEBUS PEULS EST AMELIORE DE MANIERE DURABLE AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DES ELEVEURS

- Etude de caractérisation des différents types d'élevage : 3 sous-types ont été identifiés (A1.1.) ;

- Mise en place des 3 comités de suivi du PAG et organisation d'un atelier annuel (A1.1.) ;
- Identification des éleveurs à encadrer : 61 éleveurs sélectionneurs recrutés en 2 vagues : 28 en 2007 et 33 en 2007 - 2008 (A1.1.) ;
- Tenue de séances de sensibilisation sur la lutte contre la consanguinité : toutes les OPE sensibilisées (A1.1.) ;
- Elaboration d'une stratégie d'accompagnement des éleveurs sélectionneurs : évaluation de la valeur du taureau, appui à l'achat des taureaux, appuis en santé et alimentation animales (A1.4.)
- Confirmation de la conformité des taureaux utilisés chez les 28 premiers ES : organisation d'un atelier de validation et évaluation des taureaux par le Comité de sélection (A1.2.) ;
- Appui à l'acquisition de nouveaux taureaux reproducteurs pour les ES (taurillons sélectionnés) : subventions de 100.000,- FCFA pour 28 ES (A1.2.) ;
- Signature d'un protocole d'accord avec les éleveurs sélectionneurs (A1.4.) ;
- Assistance aux ES lors de la constitution de troupeaux d'élite réunissant les meilleures FAR et un taureau confirmé : 550 FAR identifiées (A1.3.) ;
- Conception du programme du contrôle de performances : une mission d'appui a finalisé le dispositif de mesure de la production laitière et de la croissance, de collecte et de traitement des données (A1.4.) ;
- Révision de la stratégie de la création d'une UT : l'option des PPTTC (Parc Polyvalent de Traitement, de Testage et de Commercialisation) à gérer en collaboration avec le COMBESA est privilégiée(A1.5).

3.2.2 RESULTAT 2 : LES CONDITIONS D'ALIMENTATION DE LA FRACTION PRODUCTIVE DU TROUPEAU SONT OPTIMISEES

- Capitalisation des expériences des partenaires (PSDZAII, INERA, PDES2) en matière d'amélioration de l'alimentation : approvisionnement en SPAI, cultures fourragères, BMU, CCFN (A2.1., A2.2., A2.3., A2.4) ;
- Mise en œuvre d'un plan de renforcement des BAB : inventaire, diagnostic, appui des OPE à la gestion des BAB, première commande groupée pour 6 BAB en 2007 et deuxième commande en 2008 pour 16 BAB (A2.1.) ; construction d'un magasin et contribution à la finition d'un autre magasin ;
- Sensibilisation de toutes les OPE à la pratique de la CCFN (A2.3.) ;
- Formation des bénéficiaires à la CCFN : 1 formation par commune pour 3 communes : 32/42 familles vulnérable; 28 /28 ES; 15 OPE féminines formées au cours de formation générale en mars 2008 (A2.3.) ; 2007 : 25 T de fourrages récoltés par 27 ES et 32 familles vulnérables ;
- Appui à l'équipement pour la réalisation de la CCFN : subvention des 28 ES à hauteur de 50% pour l'achat du matériel de fauche - Total : 2.320.000 fcfa (A2.3.)
- Sensibilisation des éleveurs sur l'utilisation de la ration promue par le projet : élaboration et vulgarisation d'une fiche de ration type auprès des éleveurs adhérents et OPE (BAB) (A2.5.) ;
- Sensibilisations sur l'utilisation des mangeoires (= plateau) et appui des ES pour l'acquisition de mangeoires (A2.6.).

3.2.3 RESULTAT 3 : UN RESEAU DE SANTE ANIMALE DE PROXIMITE EST MIS SUR PIED AVEC LA PARTICIPATION DES OPE ET DES SERVICES VETERINAIRES PRIVES / PUBLICS

- Validation d'un calendrier vaccinal élaboré avec les OPE, par les partenaires techniques publics et privés : mise en évidence de l'incidence de la Pasteurellose (Berde) (A3.1.) ;
- Appui à la mise en œuvre des campagnes de vaccination : sensibilisation, réunions de préparation et établissement du bilan avec la DPRA et la CVK ; (A3.1.) ;
- Intervention centrale dans la constitution du Réseau de Santé Animale de Proximité : la Province de l'Oudalan est considérée comme une zone test au niveau national par la DGSV (A3.3.) ;
- Recrutement et formation de 28 auxiliaires d'élevage (AE) : appui aux comités de sélection, 6 sessions de formation des AE, équipement d'une trousse de petits soins (A3.2.) ;
- Appui à l'implantation et à l'opérationnalité du CVK dans le RSAP : mise à disposition de moyens logistiques lors de campagnes de vaccination et de foyers épidémiologiques, subvention et crédit à l'achat d'un véhicule (A3.3.) ;
- Contribution à l'amélioration des relations entre les intervenants : informations sur leurs missions et rôles respectifs, élaboration d'un document reprenant les attributions du public dans les zones à mandat (A3.3. et A3.4.) ;
- Mise en œuvre d'un plan d'accompagnement du service public (DPRA) à travers un protocole (A3.4.).

3.2.4 RESULTAT 4 : LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DES ELEVEURS SONT RENFORCEES

- Inventaire des OPE de la Province : 335 OPE inventoriées (A4.4.) ;
- Diagnostic approfondi des OPE dans les villages d'intervention (A4.4) ;
- Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des OPE (A4.1.) ;
- Répertoire des textes législatifs sur les organisations au Burkina-Faso (avec traduction de certains textes) (A4.2.) ;
- Formation des membres des bureaux exécutifs et de comités de contrôle sur leurs rôles et tâches : ébauche en mars 2007 et finalisation en juin 2008 ; (A4.1.)
- Appui des OPE à l'élaboration de programmes d'actions pluriannuels (A4.3.) :
- Appui en négociation d'achat d'aliment : 1 opération en janvier 2007, non répétée en 2008 (A4.3.) ;
- Etablissement d'un cadre opérationnel pour l'Alphabétisation dans les départements d'intervention (A4.5.) ;
- Résultats des actions en Alphabétisation : en 2007 : 1 formation de 1er niveau (AI) et 1 formation troisième niveau (FTS) à Oursi, Markoye et Tin Akoff; en 2008 : 1 AI à Oursi, Déou, Gorom, Markoye et 1 formation deuxième niveau (FCB) à Oursi, Markoye et Tin Akoff; En 2007 : 8 centres AI : 230 apprenant dont 133 femmes +1 centre FTS 27 apprenants 0 femme - 2008 : 10 centres AI et 8 centres FCB : 509 inscrits dont 292 femmes.
- Mise en place des comités spécialisés au sein des OPE : 16 BAB et appui à 14 CdG de parcs de vaccination (A4.6) ;
- Réflexion sur la création, les objectifs et le fonctionnement des unions : provinciales ou départementales : recrutement d'un prestataire spécialisé dans le mouvement associatif.

3.2.5 RESULTAT 5 : LA VULNERABILITE DES FAMILLES EN SITUATION DE PRECARITE EST ATTENUEE

- Participation à l'opération de secours d'urgence en 2005 par la distribution de 15 tonnes de riz subventionné aux 2 tiers : 312 familles de 15 villages (A5.2.) ;
- Signature d'un protocole de collaboration avec la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DPASSN)(A5.1.) ;
- Réalisation d'une étude socio économique sur la situation générale des familles vulnérables (A5.1.) ;
- Redéfinition des conditions d'octroi et de remboursement des noyaux : suppression du bovin et remboursement en espèce (A5.1.) ;
- Octroi de noyaux de bétail aux familles identifiées : 2007 : 294 PR pour 42 familles, 2008 : 235 PR pour 47 familles (A5.2.) ;
- Formation des bénéficiaires à la CCFN et appui à l'entretien et au suivi (SPAI, vaccinations, vermifugations, suivi par animateur) (A5.3.) ;
- Début de remboursement pour les 42 familles dotées en 2007 (A5.3.) ;
- Collaboration avec un partenaire financier pour la gestion du remboursement : versement au niveau des caisses communales de l'UCEC (A5.3.) ;

3.2.6 RESULTAT 6 : LES FEMMES SONT MIEUX IMPLIQUEES DANS LES ACTIVITES D'ELEVAGE

- Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des OPE féminines (A6.1.) ;
- Implication des femmes dans les formations : participation effective (A6.4.) ;
- Formation Genre à l'intention des femmes et des hommes leaders d'opinion (novembre 2007) (A6.5.) ;
- Ateliers villageois sur l'implication des femmes dans les prises de décision au niveau communautaire dans les activités d'élevage : activité suspendue après 1 atelier dans 3 départements (A6.5.) ;
- Formations techniques d'élevage à l'intention des OPE féminines encadrées : embouche ovine et soins courants, hygiène de traite : 1 formation pour 3 communes pour les OPE f et épouses des ES : 94 participantes (A6.6.) ;
- Identification d'un mécanisme d'accès des OPE féminines aux services financiers (A6.6.).

3.3 PERTINENCE DU PROJET

Le projet a choisi d'intervenir dans des zones défavorisées où les indicateurs de pauvreté et de développement sont particulièrement inquiétants. L'élevage y constitue la source principale de subsistance, d'épargne, d'alimentation du ménage et de revenus complémentaires aux productions agricoles souvent dérisoires. Ces 2 constats plaident à suffisance en faveur de la pertinence du projet. D'autre part, l'EMP porte sur la première phase du ZEPESA qui constitue une phase test, destinée à approfondir la connaissance de la zone et à expérimenter la méthode d'intervention. L'EMP contribuera ainsi à confirmer et/ou affiner la stratégie de départ ainsi que d'analyser la pertinence des hypothèses de la formulation.

La pertinence du projet sera analysée sous l'angle de :

- Des groupes cibles : catégories, leurs problèmes, besoins et priorités ;
- Des priorités de développement du pays,

- De la politique de coopération du bailleur de fonds ;
- Des hypothèses.

3.3.1 PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT AUX GROUPES CIBLES

Le groupe cible global est représenté par l'ensemble des éleveurs de la province de l'Oudalan. Il est constitué de plusieurs catégories pour lesquelles la prise en compte par le ZEPESA varie en fonction de sa stratégie et des moyens dont il dispose.

LES ELEVEURS ENCADRES DE LA PROVINCE DE L'OUDALAN

On peut estimer grossièrement le nombre de ménages dans l'Oudalan à 20.000 ménages ; Au terme de cette première phase Plus ou moins 1000 ménages auront bénéficié des diverses actions du ZEPESA dans le cadre :

- des formations : alphabétisation et en thèmes techniques,
- des démonstrations (via les ES) dans les domaines de l'amélioration génétique et de l'alimentation animale,
- des services : campagne de vaccination et approvisionnement en SPAI.

La pertinence du choix de ce groupe cible est entièrement justifiée par l'importance et le rôle de l'élevage dans la province de l'Oudalan tels que décrits ci-dessus. Il est en relation directe avec les objectifs (global et spécifique) du projet. Durant cette phase test, 5 % environ de la population auront été touchés par les actions du projet, ce qui représente un taux déjà appréciable pour une phase test.

LES FAMILLES VULNERABLES

Un des 3 critères d'identification des familles vulnérables est leur impossibilité à assurer leurs besoins alimentaires. Ces familles sont particulièrement démunies : elles ont totalement perdu leur cheptel suite aux sécheresses et particulièrement après celle de 2004. Aucun système de solidarité villageois n'est en mesure de leur venir en aide sur le moyen terme. Elles se caractérisent aussi par une forte proportion d'inactifs (enfants et personnes âgées). Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire constitue l'objectif premier du FBS. Au terme de cette première phase, une centaine de familles vulnérables auront reçu un noyau de petits ruminants qui leur permettra de sortir définitivement de leur état de vulnérabilité dans un délai de 4 à 6 ans. L'objectif final de ces familles est aussi l'acquisition d'une vache stabilisant définitivement leur situation alimentaire, économique et sociale.

La proportion de familles vulnérables bénéficiant de l'intervention du projet peut paraître faible en regard des besoins exprimés. Le ZEPESA a néanmoins initié une action appréciée des bénéficiaires et susceptible d'intéresser les autres bailleurs de fonds. Son extension gagnerait à être envisagée durant la seconde phase en collaboration avec d'autres projets et l'UCEC.

LES ELEVEURS SELECTIONNEURS (ES)

75 ES formeront la base de sélection du ZEPESA au terme de cette première phase. Ces ES servent d'abord directement la stratégie du projet qui fait de l'amélioration génétique un levier important pour l'amélioration de la productivité du zébu peul. Ces ES recevront durant cette phase la majorité des appuis financiers réservés aux éleveurs (équipement, remplacement des taureaux, alimentation des FAR). Cet effectif d'ES peut paraître réduit par rapport à l'ensemble des éleveurs de la province

mais ils constitueront aussi la vitrine indispensable au projet pour démontrer l'effet des techniques vulgarisées dans les divers domaines de la production animale (alimentation, santé).

LES OPE MASCULINES ET FEMININES

Les OPE masculines et féminines constituent les relais par lesquels le ZEPESA dispense ses appuis aux éleveurs et aux femmes. Ces appuis visent surtout le renforcement de la structure associative, la diffusion de formations (alphabétisation et techniques) et le développement d'AGR. Elles constituent la base de la pérennité de certaines actions du projet : approvisionnement en SPAI, information sur le calendrier vaccinal. Les OPE pourront s'investir dans d'autres actions lorsque leur niveau opérationnel sera avéré : caution solidaire pour les crédits AGR, contrôle de performances, gestion de l'espace, partage des infrastructures.

A la fin de la première phase : plus ou moins 50 OPE masculines et féminines seront encadrées par le ZEPESA. L'étude préliminaire avait relevé 335 OPE et la proportion des OPE encadrées est de plus ou moins 1/7. Cette proportion peut être considérée comme honorable compte tenu des conditions de cette première phase. L'intégration des OPE féminines dans les objectifs du ZEPESA reste cependant imparfaite. La plupart des OPE féminines sont encadrées parce qu'elles constituent le correspondant féminin de l'OPE masculine au sein d'un village, lui-même retenu sur un ensemble de critères parfois fort éloignés des préoccupations des femmes. Le ZEPESA a dû s'adapter à la demande de ces OPE désireuses de mener des activités parfois éloignées de ses objectifs. Leurs besoins consistent principalement à améliorer le niveau opérationnel de leur OPE et à obtenir les financements nécessaires aux AGR dont la principale reste l'embouche ovine. Leur implication ou leur volonté d'implication dans la gestion des troupeaux villageois ne sont pas toujours avérées.

LES AUXILIAIRES D'ELEVAGE

Les AE sont aussi considérés comme un groupe cible principal mais il apparaît plutôt comme secondaire pour la mission au même titre que la Clinique Vétérinaire de Kallassal. 28 AE auront été bénéficiaires de la création du RSAP par le ZEPESA : leur pertinence est directement en rapport avec le résultat 3.

3.3.2 PAR RAPPORT AUX PROBLEMES ET AUX BESOINS DES GROUPES CIBLES

La mission a mené une enquête auprès des bénéficiaires rencontrés lors des visites des 10 villages retenus. Il leur a été demandé d'énoncer les problèmes les plus importants qu'ils rencontrent dans leurs activités. Les résultats de cette enquête doivent être replacés dans leur contexte : seuls les éleveurs se sont exprimés en séance plénière mais ce volet était ensuite abordé au sein des OPE féminines. Elles ont en grande partie confirmé les informations collectées auprès des OPE masculines avec des accents particuliers sur leurs besoins (alphabétisation, demandes de financement et de formations spécifiques pour l'embouche ovine ou d'autres AGR sans rapport avec l'élevage).

Relevé des problèmes et de la prise en compte par le ZEPESA

ENONCÉ PROBLÈME	Importance (éleveurs)	Prise en compte	Qualité intervention
Problème d'abreuvement	++	-	
Alimentation : Restriction des zones de pâture, approvisionnement en SPAI, infrastructures	++	++ SPAI	+
Santé animale : mortalités dues à la Berde, manque de produits vétérinaire	++	++	++
Commercialisation : manque de marchés	+	-	
Manque de moyens financiers pour les femmes	+	+/-	+
Difficulté pour les familles vulnérables d'acquisition d'animaux	+	+	++
Effets négatifs de la consanguinité	+/-	++	+

Les résultats de l'enquête confirment l'identification des problèmes du secteur de l'élevage de la Province de l'Oudalan, opérée lors de la formulation. Avec la prise en compte des femmes et des familles vulnérables sont apparus les problèmes spécifiques à ces 2 catégories : le manque de moyens financiers.

Les bénéficiaires jugent la prise en compte de leurs problèmes par le projet de très bonne (++) à moyenne (+/-) hormis pour les problèmes d'abreuvement et de commercialisation. La formulation les avait exclus à dessein de l'exécution afin d'exploiter au mieux le partenariat avec d'autres projets. Les bénéficiaires considèrent que la qualité des interventions du ZEPESA est bonne à très bonne.

3.3.3 PAR RAPPORT AUX PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DU PAYS

Les objectifs et les orientations du Gouvernement burkinabé en matière de croissance économique et de développement humain ont été exposés au chapitre 2.1. (page 7). La cohérence de l'intervention avec les politiques gouvernementales du Burkina a été confrontée aux priorités et dispositions établies à 4 niveaux distincts de décision. Il ne semble pas utile de procéder à une analyse exhaustive de cette cohérence tant elle apparaît à tous les degrés. La pertinence du ZEPESA s'accroît d'ailleurs au fur et à mesure que le niveau d'analyse se rapproche de la mise en œuvre effective des politiques gouvernementales.

LE CADRE DE STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le ZEPESA participe directement ou indirectement à la politique de développement national du Burkina Faso et à la réduction de la pauvreté, telles que définies dans le CSLP en

- améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, notamment par l'augmentation de la production laitière chez les éleveurs et la fourniture de noyaux de petits ruminants aux familles vulnérables ;
- en apportant sa contribution à une gestion plus durable des ressources naturelles : par la sensibilisation et la formation des éleveurs à des techniques d'élevage exerçant moins de pression sur l'environnement ;
- en adoptant processus de développement durable : par l'appui et le renforcement des OPE, cadre approprié pour assurer la pérennité de certaines actions du projet.

Le ZEPESA contribue aussi à l'amélioration de la balance commerciale en augmentant l'offre de bovins disponibles pour l'exportation. En développant le RSAP et en promouvant la prise en charge des coûts liés aux activités d'élevage par les producteurs, il participe sur le long terme à l'assainissement des finances publiques.

LE DOCUMENT DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL A L'HORIZON 2015

Le ZEPESA soutient directement par ses actions les 6 objectifs contenus dans la Stratégie de Développement Rural (SDR) dont l'objectif global est d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable (MAHRH/SDR 2003):

- Accroître les productions agricoles, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques grâce à l'amélioration de la productivité ;
- Augmenter les revenus grâce à la diversification des activités économiques en milieu rural ;
- Renforcer la liaison production/marché ;
- Assurer une gestion durable des ressources naturelles ;
- Améliorer la situation économique et le statut social de la femme et des jeunes en milieu rural ;
- Responsabiliser les populations rurales en tant qu'acteurs de développement.

PLAN D'ACTION ET PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DU SECTEUR DE L'ELEVAGE (PAPISE)

Le PAPISE, conçu en octobre 2000 comme document de politique sectoriel du CSLP, a pour ambition de renforcer les performances du secteur à travers des axes d'interventions. A ce titre, il devrait permettre d'accroître les productions animales, de développer l'élevage familial, de renforcer la contribution de l'élevage comme filière d'exportation ayant une part importante dans la balance commerciale du Burkina Faso et de corriger l'image forte d'un élevage traditionnel facteur de déséquilibre en matière de gestion des ressources naturelles.

Le PAPISE est soumis à une évaluation triennale qui concerne tous les projets et programmes du secteur de l'élevage. Le ZEPESA y est partie prenante et est évalué sur la base de sa participation aux axes stratégiques d'intervention du PAPISE :

- L'amélioration de la gestion des ressources et la valorisation des zones à vocation pastorale
- L'amélioration des conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail
- L'augmentation de la productivité des animaux
- L'amélioration de la santé animale
- L'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés des produits animaux
- L'appui à l'organisation des éleveurs et l'adaptation des fonctions d'appui.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

Le ZEPESA s'insert particulièrement bien dans plusieurs axes déjà mis en œuvre par le MRA :

- L'amélioration génétique : cfr i) la lettre de mission donnée au MRA par le Chef de Gouvernement concernant la prise en compte de l'amélioration génétique des races locales ; ii) la création d'une Direction de l'Amélioration Génétique au sein de la DGPA.
- La politique de privatisation de la profession vétérinaire par la mise en place du RSAP ; relevons que la création de ce RSAP dans la Province de l'Oudalan constitue la première action de ce genre menée au Burkina et que les autorités de l'élevage l'ont élevé au rang de test national.

PAR RAPPORT A LA POLITIQUE DE COOPERATION DU BAILLEUR DE FONDS (FBS)

Le ZEPESA est cohérent avec les orientations du FBS dont la finalité est de contribuer en priorité à l'amélioration de la sécurité alimentaire et dans une moindre mesure à la réduction de la pauvreté avec une attention particulière à l'égard du segment le plus vulnérable de la population.
Malgré sa vocation primaire de production et de santé animale, le ZEPESA a participé à l'action nationale pour l'amélioration de la disponibilité de denrées alimentaires pour les ménages les plus vulnérables pendant la crise alimentaire en 2005. Le ZEPESA a également développé un axe spécifique en direction des familles vulnérables dont le principal critère d'identification était la difficulté de couvrir leurs besoins alimentaires. Les actions menées en faveur des femmes, autre segment défavorisé de la population, leur permettront d'améliorer leurs connaissances et de mener des AGR grâce à des crédits obtenus par le projet auprès de l'IMF locale.

La stratégie opérationnelle du ZEPESA a également pris en compte l'approche holistique prônée par le FBS car il s'est efforcé d'atteindre le plus grand nombre de groupes cible que lui permettait l'exécution de ses actions spécifiques, allant jusqu'à développer un résultat particulier en direction des familles vulnérables. Le projet a également tenté d'élargir son champ d'intervention en programmant dans la formulation des collaborations avec les autres intervenants de la province en vue de rencontrer les besoins exprimés dans la mise en place d'infrastructures socio-économiques, l'hydraulique pastorale et la gestion des ressources naturelles. Le retrait de certains partenaires potentiels n'a cependant pas permis la mise en œuvre de ces collaborations.

PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT (OMD)

Le ZEPESA répond à plusieurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement de manière directe ou indirecte et listés ci-dessous:

		Contribution
OMD 1 :	réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	Directe
OMD 2 :	assurer l'éducation pour tous	Directe
OMD 3 :	promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Directe
OMD 4 :	réduire la mortalité des enfants de – de 5 ans	Indirecte
OMD 5 :	améliorer la santé maternelle	Indirecte
OMD 6 :	combattre le VHS/sida, le paludisme et d'autres maladies	Indirecte
OMD 7 :	assurer un environnement durable	Indirecte
OMD 8 :	mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Directe

Le ZEPESA vise certainement la réduction de la pauvreté ; il améliore l'éducation et la formation non seulement en organisant des alphabétisations, mais aussi en vulgarisant des techniques plus performantes d'élevage; il vise une protection de l'environnement en promouvant une sédentarisation progressive et une intensification de l'élevage liées à une réduction des effectifs improductifs; à l'augmentation des productions de lait et à l'appui direct à des femmes éleveuses ; il favorise leur niveau monétaire et social ainsi que leur autonomisation et améliore la disponibilité en lait pour les enfants.

3.3.4 PERTINENCE DES HYPOTHESES

OBJECTIF GLOBAL

- Le contexte sous régional est favorable à la commercialisation des animaux.
- L'intégration sous régionale ouest africaine est dotée de textes favorables à une bonne commercialisation des animaux. Toutefois, des goulots d'étranglement existent encore dans l'application des dits textes (situation en côte d'ivoire entre autres).

OBJECTIF SPECIFIQUE

- L'hydraulique pastorale est prise en charge par d'autres partenaires au développement (PDL/UDL et PAGEN).

  La fermeture des 2 projets de développement ne joue pas beaucoup sur la mise en œuvre du ZEPESA mais l'empêche d'aborder les problèmes d'abreuvement en instaurant un partenariat avec ces projets en vue d'améliorer les infrastructures hydrauliques.
- La collaboration avec les différentes structures compétentes dans des domaines spécifiques est acquise.

Cette hypothèse est trop générale et doit être analysée pour chaque résultat ;

RESULTAT 1

- La collaboration avec le projet AZAWAK est acquise en matière de sélection, notamment d'utilisation en commun de l'UT
  La collaboration avec le projet AZAWAK est acquise, même si l'unité de testage et les commandes groupées des sous produits n'ont pas abouti. Toutefois, le ZEPESA a développée une stratégie en vue de pallier les difficultés de ravitaillement en SPAI pour les éleveurs.
- Les éleveurs acceptent de vendre leurs meilleurs jeunes mâles à l'UT
  - Sans objet
- Le MRA appuie le programme de sélection du Zébu Peul au travers du CNEAG et du Comité d'Amélioration Génétique
  Cette supposition est appliquée. Toutefois, il y a nécessité de davantage formaliser le partenariat (protocole de collaboration). Le ZEPESA s'inscrit dans le Plans d'Actions et Programme d'investissement du Secteur de l'Elevage (PAPISE).

RESULTAT 4

- La collaboration et la concertation avec les différentes structures compétentes sont acquises dans le domaine de l'appui aux OPE
  La collaboration avec les structures est effective, surtout avec la DPASSN avec laquelle 1 protocole a été signé.
  Tous les acteurs se retrouvent au sein d'une commission Provinciale et une Régionale pour les échanges techniques (CPAT et CCTP).

RESULTAT 5

- La collaboration avec DPASSN et les autorités locales est effective en matière d'appui aux familles en situation de précarité.
  La collaboration est bien conduite au travers la DPASSN et les comités de parrainage.

RESULTAT 6

- L'engagement des hommes dans le processus « genre » est réel
  Pas de frein systématique, mais les efforts doivent se continuer.
- La concertation et la collaboration entre les différents acteurs de la promotion féminine sont effectives.

  Cette hypothèse connaît un début de mise en œuvre au travers de la collaboration établie avec la DPASSN et la DPEBA.

3.4 EFFICACITE

3.4.1 RESULTAT 1 : LE POTENTIEL GENETIQUE DES ZEBUS PEULS EST AMELIORE DE MANIERE DURABLE AVEC LA PARTICIPATION ACTIVE DES ELEVEURS

La mise en œuvre de ce résultat a débuté par des activités non programmées à ce stade dans le cadre logique : la caractérisation de la race, la mise en place des structures de suivi du PAG et l'identification des éleveurs à encadrer. Après cette étape préliminaire, le projet a défini son plan d'intervention, surtout destiné à l'appui des ES. Ceux-ci estiment qu'ils ont eu à supporter seuls jusqu'à ce jour la conservation du potentiel génétique de leurs animaux et ils ne sont prêts à supporter les dispositions du cahier de charges qu'en échange d'un appui concret du projet. Le projet a dirigé logiquement la majorité des appuis destinés aux éleveurs vers les ES.

Le projet a ainsi constitué une base de sélection à partir d'éleveurs choisis par les OPE pour leur motivation et leur capacité à respecter le cahier de charges. Ces ES ont été confortés par la prise en compte de leurs critères de sélection par le comité scientifique mais on peut regretter que les 3 sous-types identifiés n'ont pas encore fait l'objet de cette prise en compte dans le contrôle de performances.

Les activités programmées dans le document de formulation ont connu quelques modifications dans leur exécution.

Les 2 premières activités, la lutte contre la consanguinité et le renouvellement des taureaux, ont été couplées mais menées avec une intensité différente en fonction du groupe cible. Si les actions du ZEPESA se sont limitées pour l'ensemble des éleveurs à la sensibilisation sur ces 2 thèmes, il est intervenu plus activement chez les éleveurs sélectionneurs en évaluant le degré de consanguinité et en favorisant l'achat d'un

taurillon hors du troupeau (inventaire des taurillons performants, subvention à l'achat). Les résultats enregistrés sont évidemment fonction de cette approche : les 60 ES ont remplacé, ou le feront, leurs taureaux par des taureaux sélectionnés pour leur conformation et l'absence de risque consanguin. Une enquête exécutée en année 4 déterminera quel est le taux d'adoption de ces thèmes chez les autres éleveurs.

Les ES ont bien perçu l'intervention du ZEPESA dans le renouvellement des taureaux car ils y ont vu une solution au problème de baisse de productivité constatée récemment dans leurs troupeaux. Ils sont conscients du caractère multifactoriel de cette baisse et sont prêts à accorder leur confiance au ZEPESA pour mener cette action (justification et modalités). La première opération d'identification des taureaux a eu lieu voici moins d'un an et les premières mises bas se sont déroulées en début 2008. La mesure de cette efficacité se limite actuellement à un nombre restreint de mise bas et de caractères (la vitalité des veaux et l'absence de malformations).

Après cette première action de renouvellement des taureaux chez des ES déjà identifiés, le projet a mis en œuvre une partie des activités 3 et 4, mais pas dans la séquence définie dans la formulation : il a d'abord constitué la base de sélection à partir des Femelles Adultes Reproductrices (FAR) sélectionnées chez les ES. On peut dès lors considérer que celles-ci étaient effectivement soumises à des montes raisonnées par les taureaux sélectionnés. Le projet a ensuite développé le contrôle de performance, étape indispensable à un programme de sélection. Il lui restera à contrôler les performances des taurillons qui commencent à naître et à sélectionner les meilleurs mâles issus de ces montes. La première fournée de ces mâles ne sera pas évaluée avant fin 2009.

Le projet a assez rapidement abandonné l'idée de la création d'une unité de testage (UT) durant cette phase. D'une part, l'indispensable collaboration avec la PSDZAII n'a pu se concrétiser. D'autre part, les éleveurs eux-mêmes ont émis des réserves quant à l'utilité de transférer leurs taurillons vers des stations d'élevage ou chez d'autres éleveurs. La mission ne peut que se féliciter de ce constat : le projet évitera ainsi la mise en place d'une structure, accessoire en début de PAG, qui peut constituer une source potentielle de conflit ou de désintérêt de la part des éleveurs.

L'appui scientifique à la sélection reste encore limité à un suivi ponctuel par le comité scientifique se réunissant annuellement au cours d'un atelier. Certaines institutions n'ont pas répondu aux sollicitations du projet (cas du CIRDES et de l'IER de Niono). Le projet avait espéré mettre en place un véritable appui scientifique par l'intermédiaire d'une formation diplômante, d'abord un DEA puis un doctorat, encadré par la Faculté des Sciences Agronomiques de Louvain. La bourse sollicitée auprès de cette institution n'a pas été accordée. Ce résultat a bénéficié de l'appui efficace et pertinent de VSF-B notamment pour la mise en œuvre du contrôle de performances et du processus de traitement des données.

Les structures étatiques spécialisées n'ont pas encore été pleinement intégrées dans le PAG même si un début de collaboration a vu le jour avec la création du comité scientifique et du comité de sélection.

En conclusion, le programme d'amélioration génétique a connu un démarrage prometteur dont le résultat le plus visible est la constitution d'une base de sélection de +/- 550 FAR et de 60 taureaux répartis en 60 troupeaux. La mission conseille de revenir à une conception plus classique d'un programme de sélection pour la Phase 2 : 1. Elaborer le programme de sélection en fonction des objectifs visés (nombre de taurillons à diffuser), de l'intensité de sélection, de la base de contrôle qui pourra être maintenue au terme du projet ; 2. Organiser le contrôle de performance (chez des ES), la collecte et le traitement des données ; 3. Procéder à la sélection des taurillons et à leur diffusion ; 4. Mettre en place l'appui scientifique indispensable à la pérennité de l'intervention.

3.4.2 RESULTAT 2 : LES CONDITIONS D'ALIMENTATION DE LA FRACTION PRODUCTIVE DU TROUPEAU SONT OPTIMISEES

L'approvisionnement des éleveurs en SPAI de qualité et à des prix abordables (A2.1.) est une activité qui se partage avec le Résultat 4 puisque l'approvisionnement en SPAI s'est déroulé au travers des BAB et de la mise en place d'un Fonds de roulement au sein des OPE. 16 BAB ont été approvisionnées avec 8 à 9 Tonnes de SPAI soit 160 à 180 sacs / BAB. Chaque éleveur est ainsi en mesure d'acquérir une dizaine de sacs. Si dans l'absolu, ces quantités sont insuffisantes, il n'en demeure pas moins que très peu d'éleveurs arrivaient à se procurer des SPAI avant l'arrivée du ZEPESA. Il s'agira de sensibiliser les éleveurs à un meilleur rationnement de leurs animaux (les SPAI deviendront toujours plus rares et plus chers) ainsi que de veiller à la pérennisation de cette activité au sein des OPE. Il apparaît cependant que les OPE ne sont pas à même de mener cette activité de manière indépendante et qu'elle nécessite l'intervention d'une coordination efficace.

Au cours de ses enquêtes de capitalisation, le ZEPESA s'est vite rendu compte de la difficulté de l'adoption des cultures fourragères par les éleveurs qui préfèrent évidemment cultiver d'abord pour leurs propres besoins. La récolte des résidus de récolte (niébé, mil) présente une voie plus prometteuse mais se confond avec l'activité A2.3.

La fauche et la conservation du fourrage a représenté le second axe principal d'intervention du ZEPESA en matière d'amélioration des conditions d'alimentation. Cette implication se justifie pleinement au vu des avantages que représente la coupe de fourrage naturel : disponibilité presque illimitée, facilité de l'opération, pratique traditionnelle à petite échelle. Le ZEPESA a cependant volontairement limité le nombre de bénéficiaires directs de ses interventions : seuls les ES ont reçu la subvention de 50 % pour l'achat d'un matériel de base. Cette option se comprend dans le cadre de l'exécution : limitation du budget et nécessité d'appuyer matériellement les ES. Il s'agirait cependant de développer une stratégie permettant une adoption de cette coupe de fourrage naturel par le plus grand nombre d'éleveurs. Si les formations s'avèrent indispensables pour améliorer la quantité et la qualité de fourrage, la mise à disposition d'un minimum de matériel l'est tout autant.

Au cours de la seconde phase, le projet ne pourra faire l'économie d'une étude plus approfondie sur cette pratique. Pratiquée sur une large échelle, elle risque de contribuer aussi à la réduction des surfaces pâturables et même à leur dégradation. Des règles d'exploitation des fourrages naturels existent dans certains villages et peuvent limiter cette activité. Il s'agira de déterminer pour chaque village le nombre de rations qu'il est possible de constituer à partir des réserves fourragères exploitables et d'organiser leur répartition.

Le ZEPESA n'est pas vraiment parvenu à mettre en œuvre les 2 activités en rapport avec l'adoption de rations alimentaires (A2.4. recherche-action pour la complémentation et A2.5. vulgarisation des rations alimentaires). D'une part, des données techniques suffisantes ont été récoltées lors de la capitalisation des expériences passées et d'autre part, le ZEPESA a été confronté à la difficulté d'approvisionnement en BMU (pour cause de déficit de production) et en son (pour cause de faible disponibilité). Ces difficultés ne plaident pas en faveur de la durabilité de ces actions. Le projet trouverait sans doute plus d'avantages à susciter et à favoriser l'émergence de producteurs de BMU à Gorom Gorom et dans les chefs lieux de communes ainsi qu'à tester une autre voie d'amélioration de la disponibilité azotée : le traitement des pailles à l'urée lors de récolte tardive des fourrages.

L'amélioration des conditions de distribution des SPAI, SPA et foins s'est faite au travers de la subvention à l'achat de mangeoires (= grandes assiettes métalliques) par les ES. La seconde phase aura à aborder la difficile question de l'amélioration du stockage des fourrages et de la construction de fenils.

Le ZEPESA avait programmé lors de sa formulation une intervention complète et intégrée en matière d'alimentation. Il s'avère indiquer d'en réduire les ambitions notamment en raison du niveau technique et opérationnel limité des éleveurs, de la plus grande efficacité à se focaliser sur un nombre limité de thèmes (2 à 3) et des contraintes à l'approvisionnement des matières premières. Les 2 axes les plus porteurs sont la coupe et la conservation de fourrages naturels et l'utilisation raisonnée de SPAI intégrées dans le rationnement de la vache laitière appartenant à la partie productive du troupeau et maintenue au terroir d'attache. La rentabilité de l'embouche de taurillons semble trop dépendante de l'identification et de l'exploitation de marchés d'écoulement réellement rémunérateurs (objectif du COMBESA).

3.4.3 RESULTAT 3 : UN RESEAU DE SANTE ANIMALE DE PROXIMITE EST MIS SUR PIED AVEC LA PARTICIPATION DES OPE ET DES SERVICES VETERINAIRES PRIVES / PUBLICS

Les enquêtes de terrain et la concertation avec les partenaires publics et privés du secteur ont abouti à la révision du calendrier de vaccination prévoyant à l'avenir 2 campagnes par année et couvrant 3 maladies, une à vaccination obligatoire (PPCB), les 2 autres à forte incidence (notamment la Pasteurellose)

Le ZEPESA a ensuite assuré la sensibilisation des éleveurs à l'application du calendrier de vaccination et a appuyé sa mise en œuvre. En janvier 2007, la couverture vaccinale a fortement augmenté, surtout pour la vaccination obligatoire contre la PPCB, associée à la Pasteurellose. 35% des bovins de la zone ont été vaccinés alors que la moyenne nationale avoisine les 20%. Ce programme de vaccination est unanimement apprécié par les éleveurs adhérents qui s'engagent tous à le suivre. Le taux de vaccination est un élément de la durabilité du RSAP car il assure la plus grosse part des revenus de la clinique vétérinaire privée. La dernière campagne de vaccination a cependant enregistré une légère baisse du taux (28 %) et il s'agira de bien surveiller son évolution et s'interroger sur les causes d'une nouvelle baisse.

La mise en œuvre du Réseau de Santé Animale de Proximité s'est articulée autour de 2 activités principales : i) le recrutement, la formation et l'équipement des auxiliaires d'élevage (AE) ii) l'appui à la clinique vétérinaire privée (CVK).

Le nombre total d'AE a été revu à la baisse avec l'accord du directeur de la CVK, appelé à gérer le RSAP. Ils ont été sélectionnés en 2 vagues (août 2006 et février 2008) par un comité réunissant le vétérinaire privé, le DPRA, le ZEPESA et les OPE concernées. La formation dont ils ont bénéficié a couvert 6 thèmes avec recyclage pour la première vague. La trousse d'intervention constituant l'équipement de base, a été fournie avec un certain retard. Les AE de la deuxième vague ne l'ont pas encore reçue tout comme une partie de la formation. Les AE ne disposent en général pas des moyens de déplacement qui constituaient une condition de leur recrutement. Cette carence limite leur opérationnalité au niveau des villages voisins.

L'appui à l'implantation et à l'opérationnalité de la Clinique Vétérinaire de Kallassal s'est effectué par une subvention et un crédit à l'achat d'un véhicule ainsi qu'à l'apport de moyens logistiques lors des campagnes de vaccination ou de foyers d'épidémie. L'intervention du ZEPESA dans la sensibilisation et l'information des éleveurs sur les campagnes de vaccination est déterminante car c'est ce taux de

vaccination qui déterminera la viabilité financière de la CVK. Il n'a pas encore été atteint aux dires du directeur de la CVK.

Le RSAP se met progressivement en place. Il peut compter sur l'implication d'un vétérinaire privé qui s'est installé sur fonds propre et de sa propre initiative. Il est de plus bien inséré dans l'environnement social et économique de Gorom Gorom. La sélection des AE semble avoir retenu les AE les plus motivés et les mieux acceptés par les OPE. La DPRA et ses agents ont également reçu des formations et des appuis afin de mieux assimiler leurs rôles dans la privatisation des soins vétérinaires, assurer le suivi des campagnes de vaccination et compenser les pertes de revenus causées par l'installation du vétérinaire privé. Ces actions ont instauré une meilleure compréhension et une plus grande collaboration entre les intervenants publics et privés.

Si VSF-B n'a pas manqué de mettre son expérience et son savoir faire en matière de création de RSAP et si l'ensemble du dispositif est mis en place, il devra encore se consolider. La CVK ne peut atteindre sa rentabilité que par une augmentation du taux de vaccination. Celui-ci restera fort dépendant de l'efficacité de la sensibilisation et de l'information diffusées par les AE. La stabilisation des AE apparaît plus problématique : leur source de revenus la plus importante provient de leur participation à la campagne de vaccination. La vente de vermifuges et l'exécution de petits soins ne contribuent pas encore significativement à leurs revenus. Les AE ne semblent pas encore faire l'objet d'un encadrement et d'un suivi particulier de la part de la CVK. Il n'existe pas de protocole signé entre la CVK et les AE et il subsiste des incompréhensions : les AE espèrent percevoir un salaire de la CVK, ce qui n'est pas réaliste. La CVK trouverait son intérêt à mieux suivre les AE notamment au niveau des recettes qu'ils perçoivent afin de s'assurer de leur motivation et de leur maintien en activités. En outre, un encadrement régulier et la poursuite de la formation des AE par le directeur de la CVK contribueront aussi à les conforter dans leur fonction car ils y trouveront d'autres satisfactions davantage d'ordre social. La fonction d'AE au sein d'un village confère aux AE un statut particulier du fait du savoir dont ils sont détenteur en matière d'élevage, savoir qu'ils mettront au service de leurs concitoyens et dont ils tireront un profit personnel dans la gestion de leur propre élevage.

La situation épidémiologique de la province reste aussi mal connue : étiologie exacte de la « Berde » et de la « Balladje », incidence des maladies transmises par les tiques, de la Tuberculose et de la Brucellose. Elle mériterait de faire l'objet d'une enquête épidémiologique dans le cadre d'une Maîtrise en Sciences (voir une collaboration avec l'Institut de Médecine Tropicale d'Antwerpen).

3.4.4 RESULTAT 4 : LES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DES ELEVEURS SONT RENFORCEES

Ce résultat a été visé à travers une foultitude d'activités et il est légitime de se demander si ces dernières ont pu conduire aux visées premières. L'inventaire des OPE de la Province est certainement une activité majeure au sens où elle aura permis de disposer d'une situation de départ assez intéressante avant l'intervention. Cela permettra d'apprécier convenablement l'évolution du tissu associatif local. Ce d'autant plus qu'un diagnostic approfondi des OPE a été effectué dans les villages d'intervention.

De même, on peut relever avec satisfaction l'initiative d'accompagner l'élaboration de plan d'actions par les OPE. Sur le terrain la mission n'a pas pu vérifier l'effectivité de l'existence de ces plans dont l'existence est souvent ignorée par un grand nombre d'OPE. Celles qui affirment en disposer déclarent que le document se trouve entre les

mains du projet. Cela bien évidemment s'inscrit contre la logique actuelle de décentralisation et de responsabilisation des acteurs locaux. Toutefois, et selon les agents du projet, ces documents seraient en finalisation. A un an de la fin de cette phase, si les documents sont toujours en finalisation l'on peut émettre un doute quant l'opérationnalisation des plans d'action. En effet, les plans d'action doivent être pluriannuels et les OPE ne pourront pas bénéficier d'un accompagnement conséquent dans la mesure où les plans seront achevés en fin de phase. Sur ce point, l'exécution accuse un retard certain.

Suivant les prévisions, en année 4 45 OPE devaient être opérationnelles et disposer d'un plan d'action. Dans les faits, à mi-parcours 46 OPE sont encadrées (dont 21 féminines). Cependant le retard accusé dans l'élaboration des plans d'action recommandent que l'on relativise l'efficacité du projet dans ce secteur. En effet, le niveau opérationnel des OPE est tributaire de l'existence d'un plan d'action.

La mise en place de comités spécialisés est caractérisée par les mêmes retards. Il était prévu en année 2 chaque OPE dispose de comités spécialisés. Au moment de l'évaluation, il ressort que seulement 16 BAB donc 16 OPE sur les 46 encadrées disposent de ces comités.

La question de la mise en place des 5 unions départementales et de l'union provinciale reste entière. Le cadre logique ne prévoit pas d'activité spécifique pour la mise en place de ces unions et cette situation a sans doute retardé sa prise en compte. Au stade actuel, rien n'indique que l'on s'achemine vers des résultats concluants. Le projet en est à la phase de réflexion et l'on se demande si cela demeure pertinent et faisable. Le paysage local se caractérise par la présence d'unions antérieures qui ne sont pas forcément favorables à la démarche actuelle. Le foisonnement d'unions, la faible visibilité des actions de ces unions ont rendu sceptiques plusieurs acteurs du milieu qui se questionnent par rapport à l'opportunité de la mise en place de nouvelles unions d'OPE.

Le plan de renforcement des capacités des OPE et de formation des membres des bureaux exécutifs et de comités de contrôle sur leurs rôles et tâches est largement apprécié et relevé par les producteurs. Sur ce terrain le projet a fourni de réels efforts et les OPE ressentent de la fierté et de la reconnaissance à témoigner à la mission de leurs acquis. Ainsi, le contenu des formations, les thématiques abordées et les outils de gestion font partie des acquis évoqués. Les formations techniques (gestion, vie associative, CCFN, embouche ovine) ont permis aux OPE d'être opérationnelles dans plusieurs secteurs. De même les formations adressées au CdG ont permis un suivi des stocks de SPAI.

Par contre les OPE ne sont pas encore à même de commander et de négocier elles-mêmes leurs achats de SPAI. Ce constat a pour cause principale la précarité du marché et il sera nécessaire de développer une autre stratégie prévoyant une coordination rassemblant l'ensemble des OPE d'un même département. De même, les formations relatives au texte législatif n'ont pas de résultats perceptibles car la plupart des producteurs ignorent toujours ces textes et il est autorisé de douter de la pertinence de ces formations.

L'établissement d'un cadre opérationnel pour l'Alphabétisation dans les départements d'intervention et les séances d'alphabétisation constituent l'un des axes par rapport auxquels le projet est toujours attendu. Les OPE affichent il est vrai leur satisfaction d'avoir été alphabétisé ; mais ils expriment surtout des attentes de formation. Le déroulement des séances d'alphabétisation s'est caractérisé par la faiblesse du suivi par la DPEBA. Cela implique des insuffisances pédagogiques qui ne permettent une bonne assimilation par les apprenants. Malgré tout, 8 centres d'alphabétisation en

2007 et 10 en 2008 ont été ouverts. Ces centres ont formé respectivement 230 et 509 apprenants.

L'activité 4.4 visant à susciter l'émergence d'OPE s'est révélée inutile dans la mesure où il n'existe pas de village qui ne dispose pas d'OPE. Dans l'ensemble, le renforcement des capacités demeure crucial et important pour l'exécution du projet. Les formations techniques et l'alphabétisation doivent être poursuivre avec un meilleur cadrage. La mise en relation des BAB avec les fournisseurs de SPAI doit être poursuivie en vue de renforcer réellement les capacités des CdG.

3.4.5 RESULTAT 5 : LA VULNERABILITE DES FAMILLES EN SITUATION DE PRECARITE EST ATTENUEE

Parmi les acquis de ce résultat il convient de relever la réalisation d'une étude socio économique sur la situation générale des familles vulnérables dans la zone d'intervention. Il s'agit d'un préalable indéniable à une intervention raisonnée et objective. Une autre garantie a été l'initiative prise d'impliquer à travers un protocole de collaboration la Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité nationale (DPASSN). Leurs suivi et recommandations paraissent bien à propos pour un bon cadrage de l'intervention. Des entretiens avec les populations et les services provinciaux de l'action sociale ont permis de constater l'effectivité de leur passage. Des familles ont reconnu avoir reçu la visite de l'Action sociale et son responsable provincial dit avoir rendu visite à 10 familles à Tin Akoff, 8 à Markoye et 10 à Oursi.

Pour ce qui est de l'opérationnalisation de l'appui on note l'octroi de noyaux de bétail aux familles identifiées. Ainsi 89 familles ont bénéficié chacune de 5 à 7 petits ruminants. Cela représente à cette étape une proportion assez conséquente dans la mesure où l'objectif était de couvrir 100 familles en fin de phase. L'approche et la stratégie du ZEPESA en matière d'appui aux familles vulnérables ont d'ailleurs suscité l'intérêt d'autres intervenants de la région (PADDABII). Les opérations d'identification, de distribution et de suivi auprès des familles vulnérables ont bénéficié du soutien d'un parrainage villageois qui a contribué à effacer les réticences apparues chez les bénéficiaires à reconnaître leur statut.

Dans cette dynamique on peut relever aussi que 312 familles dans 15 villages ont bénéficié de la distribution de 6 à 8 kg riz/ personne à prix subventionné. Un total de 15 T de riz a été distribué dans le cadre d'un secours d'urgence. Cette opération, si elle a représenté en son temps (2005) une initiative salvatrice, a eu pour effet de réduire le budget destiné aux familles vulnérables. En conséquence, les familles de la deuxième vague n'ont pu avoir qu'un noyau de 5 petits ruminants. Il s'en suit qu'il n'y a pas eu d'harmonisation dans l'accompagnement des familles. Des familles qui n'ont pas bénéficié du même niveau d'appui n'ont pas les mêmes chances de s'en sortir. L'opération riz a donc introduit un biais dans l'outil de gestion de la vulnérabilité. La mission estime qu'il serait opportun de revenir aux dispositions initiales en matière d'octroi de noyaux d'élevage aux familles vulnérables à savoir 7 petits ruminants par famille. Le solde du budget alloué au résultat 5 l'autorise amplement (plus de 50 %).

Somme toute, on constate, comme le signale le responsable de l'Action sociale, un changement sur le terrain. Certaines familles ont déjà doublé leurs effectifs de petits ruminants et pensent que leur situation pourrait s'améliorer durablement d'ici 3 ans. Des bénéficiaires estiment que d'ici là ils pourraient posséder leur premier bovin.

Ce relatif succès doit être mis à l'actif du dispositif mis en place aussi bien pour l'identification des familles vulnérables que pour le suivi (animateur et DPASSN). Au point que l'on observe des signes encourageants dans la mesure où des familles ont déjà commencé à rembourser. Les négociations en cours avec l'UCEC devraient permettre d'approfondir l'initiative. Ces négociations doivent déboucher sur la

constitution d'un fonds de garantie pour chaque commune. Des expériences récentes vécues dans le pays cultivent un scepticisme quant à la viabilité d'un tel fonds. Si des garanties minimales sont prises, les choses peuvent se passer au mieux. Tout d'abord les cahiers de charges doivent insister sur la hauteur du crédit garanti par le fonds (il doit être suffisamment élevé). De même, l'UCEC doit être tenue de mettre en œuvre des mécanismes de récupération des crédits et supporter une part des pertes enregistrées. Enfin, les OPE et les communes doivent être impliquées dans la gestion des fonds (surtout pour ce qui est de la destination finale du fonds de garantie après le projet).

3.4.6 RESULTAT 6 : LES FEMMES SONT MIEUX IMPLIQUEES DANS LES ACTIVITES D'ELEVAGE

En termes d'efficacité, les éléments évoqués lors de l'appréciation du résultat 4 demeurent valables pour le 6.

Plus spécifiquement cependant il faut noter l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités des OPE féminines et la garantie de la participation des femmes aux séances de formation. Le renforcement des capacités s'est traduit dans les faits par :

- l'appui des animateurs aux 21 OPE; avec 10 PA élaborés,
- la formation sur les textes législatifs (1 formation / commune pour 13 OPE féminines) ;
- une formation en technique d'élevage pour 3 communes destinée aux OPE féminines et aux épouses des ES : 94 participantes.

Dans le même registre des ateliers villageois sur l'implication des femmes dans les prises de décision au niveau communautaire dans les activités d'élevage ont été organisés et on a procédé à l'identification d'un mécanisme d'accès des OPE féminines aux services financiers. Mais on a noté une interruption des ateliers et de l'activité dans l'attente d'une meilleure définition de la stratégie. A l'application il est ressorti la faible documentation par rapport à la situation de la femme de la zone. Or toute activité de transformation a besoin de s'appuyer sur un diagnostic approfondi, il s'en est suivi la nécessité d'engager une étude consacrée à la thématique pour un meilleur éclairage de l'intervention.

Sur le terrain, il existe de nombreuses OPE féminines conduisant diverses activités. Mais la plupart demeurent inféodées aux hommes et leurs organisations. Des hommes sont dans certains cas responsabilisés dans des OPE féminines. Toutefois la gestion de 2 BAB par des OPE féminines et l'existence 5 ES féminines sont des signes annonciateurs de l'ancrage de ce résultat.

Même avec l'intervention du projet, il est difficile de conclure à une amélioration globale de la situation des femmes. Lors des rencontres, il est ressorti clairement que les femmes avaient toujours des difficultés à s'exprimer en présence des hommes (à Oursi elles ont même exigé qu'on les entende loin des hommes). Les formations n'ont apparemment pas permis de mettre les OPE des femmes à l'abri des interférences masculines. Lors de certains entretiens, les hommes répondaient à la place des femmes. La situation des femmes demeure tributaire du bon vouloir des hommes et l'action la plus urgente demeure l'étude diagnostic de la situation et l'intensification des formations et séances d'alphabétisation (les hommes responsabilisés dans les OPE féminines le sont du fait de la maîtrise de l'écriture qui leur permet les postes de secrétaire). C'est par ce moyen que l'on peut améliorer la gestion des OPE féminines. Le questionnaire administré a permis de se rendre compte que les femmes attendent toujours des formations (embouche ovine surtout, gestion associative. Et alphabétisation). En outre, elles ont affiché leur volonté de déconnecter leurs OPE de celles masculines. Elles refusent en grande majorité l'idée d'OPE mixte.

3.4.7 APPRECIATIONS DES RESULTATS INTERMEDIAIRES

Cette appréciation a été menée sur la base des IOV du cadre logique modifié après la troisième mission de monitoring (septembre 2007) et a été réalisée avec l'équipe du ZEPESA.

O.G. Le revenu et la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la zone sahélienne sont améliorés :	
* A partir de l'année 4, le revenus des familles encadrées est améliorée d'au moins 3 % /an * Le capital cheptel des pasteurs est augmenté de 3 % / an	La mesure de ces IOV demandera la réalisation d'une enquête. Elle sera difficile étant donné l'absence de situation de référence sur un échantillon représentatif.
O.S. Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées :	
En année 4, au moins 1375 ménages bénéficient des actions du projet	La détermination de cet IOV sera l'objet d'une enquête. Le problème est la détermination des ménages car le projet ne travaille pas avec des ménages mais avec des hommes et des femmes appartenant à des OPE.
La production laitière par vache lactante est augmentée de 20 %	IOV à mesurer par enquête mais difficile car pas de mesure de référence : on peut estimer que les ES constitueront la référence mais cette mesure sera reportée en fin de seconde phase.
R I : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs :	
* A partir de l'année 4, 50% des éleveurs encadrés luttent contre la consanguinité.	IOV sera mesuré par l'enquête programmée en année 4
* En année 3, une unité de testage est opérationnelle	Principe UT abandonné : remplacé par PPTTC
* En année 4, 75 éleveurs sélectionneurs participent au programme de sélection dont 20 appliquent les thèmes	60 ES participent au PAG Les thèmes ne sont pas précisés
* En année 4, au moins une publication est disponible sur les caractéristiques et performances du Zébu Peul	Publication entamée mais finalisation en Phase 2
R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées :	
* Dès l'année 3, des rations types sont appliquées par 30% des éleveurs encadrés soit 198 EE	IOV à revoir : indisponibilité de matières premières, limité au rationnement en SPAI ; enquête à mener ;
Dès l'année 4, 100 % des ES soit 75, appliquent des rations types	Idem ; IOV = les ES respectent la quantité de SPAI à distribuer
En année 4, 50 % des ES, soit 38, constituent des réserves adaptées de foin.	Préciser le terme « adaptée » En année 3, le matériel est arrivé trop tardivement aux 28 ES

* En année 4, 30 % des EE, soit 198, constituent des réserves de foin.	IOV sera mesuré par l'enquête programmée
* Dès l'année 2, les éleveurs sont organisés pour effectuer des commandes groupées de SPAI.	16 BAB gérées par les OPE ont été approvisionnées mais implication indispensable du ZEPESA
* En fin de projet, 80 % soit 20 BAB gèrent de manière autonome leurs stock et commandes en SPAI	Cet IOV est mal formulé : la commande de SPAI ne pourra se faire qu'au travers d'une commande groupée ; il s'agit de créer une coordination (Union départementale ?)
R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics :	
* Dès l'année 2, des calendriers de prophylaxie adaptés sont appliqués par 50% des éleveurs encadrés	Une enquête sera effectuée en année 4 pour mesurer ce %
* En année 3, x APV sont opérationnels sous l'encadrement d'un vétérinaire privé	28 AE sont opérationnels mais l'encadrement par la CVK n'est pas encore opérationnel (pas de protocole AE-CVK)
* En année 4, les vaccinations contre la PPCB et la pasteurellose passent respectivement à 120.000 et 80.000 têtes.	Résultats campagne : 11/06 – 02/07 : 79.000 11/07 – 02/08 : 63.000 Le niveau de cet IOV a été revu trop à la hausse
R IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées :	
* En année 4, 45 OPE (dont 20 féminines) sont opérationnelles et disposent d'un programme d'activité.	25 OPE m et 21 OPE f sont encadrées et en voie d'opérationnalité. Les plans d'action sont en voie de finalisation mais ne pourront être complètement appliqués.
* Dès l'année 2, chaque OPE dispose de comités spécialisés.	16 OPE disposent d'un CdG de BAB dont 2 OPEf ; 14 OPE pour la gestion d'un parc de vaccination
* En année 4, 5 Unions Départementales sont opérationnelles et sont structurées en une Union Provinciale	La création des Unions départementales sera reportée sur la phase 2
R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée :	
* En année 4, au moins 100 familles en situation de précarité ont bénéficié d'un noyau d'animaux leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire.	Fin année 3 :89 familles vulnérables ont reçu un noyau de petits Ruminants. Leur capital a augmenté et leurs revenus dans une moindre mesure
* Dès l'année 3, le remboursement en nature des animaux permet d'atteindre d'autres familles	42 familles ont commencé à rembourser ; création d'un revolving funds de + :- 1.000.000,- FCFA

R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage :	
En année 4 : * au moins 20 OPE féminines regroupant 1000 femmes sont opérationnelles * 30% des femmes sont alphabétisées et 30% maîtrisent les techniques d'élevage vulgarisées * Dès l'année 3, les OPE féminines sont intégrées dans les Unions départementales et y jouent un rôle.	21 OPE féminines encadrées regroupant 493 femmes 425 femmes ont suivi le cycle d'alphabétisation. Il n'est pas possible de définir si les femmes formées maîtrisent les techniques vulgarisées car peu ont l'occasion de les appliquer Sans objet

3.4.8 INDICATEURS DE REALISATION

Libellé	Prévisions		Réalisation	
	Fin année 3	Fin année 4	Fin année 3	Fin année 4
Evolution de l'encadrement				
Nombre de départements couverts	4	5	5	5
Nombre de villages cumulés	18	25	30	30
OPE masculines				
Nombre d'OPE masculines (ou mixtes) cumulées	18	25	26	26
Nombre de membres par OPE	50	55	20	20
Nombre total de membres	900	1.375	500	500
Nombre d'auxiliaires masculins cumulés	36	50	28	28
OPE féminines				
Nombre d'OPE féminines cumulées	15	20	21	21
Nombre de membres par OPE	40	45	23	23
Nombre total de membres	600	900	493	493
Nombre d'auxiliaires féminines cumulées	30	40	1	1
Amélioration génétique				
Nombre d'éleveurs sélectionneurs cumulés	54	75	60	
Effectif bovin impliqué dans le programme (têtes cumulées)	600	850	536	
Nombre de taurillons sélectionnés par an	25	50		
Opération appui aux familles en situation de précarité				
Nombre de familles en situation précarité assistées		100	89	144
Nombre de petits ruminants diffusés (cumulés)	450	625	529	749
Nombre de petits ruminants remboursés et réinjectés dans	40	90	42	89

Libellé	Prévisions		Réalisation	
	Fin année 3	Fin année 4	Fin année 3	Fin année 4
l'opération *3				

En conclusion, les indicateurs de réalisation indiquent que le projet a opéré son déploiement comme prévu et même avec un peu d'avance.

Les 2 IOV qui ont été définis pour l'appréciation de l'objectif spécifique ne peuvent être évalués à ce stade. L'un des 2 (nombre de ménages) fera l'objet d'une enquête durant cette quatrième année.

Concernant le Résultat 1, (amélioration génétique), 2 des 4 IOV de la formulation ont été maintenus. L'un (lutte contre la consanguinité) sera mesuré par l'enquête programmée et pour le second, le nombre d'ES sera probablement de 75 en année 4.

Concernant le Résultat 2 (alimentation), les 4 premiers IOV visent à déterminer les taux d'adoption en année 4 du rationnement et de la constitution de réserves fourragères séparément chez les éleveurs sélectionneurs et les éleveurs encadrés. Un certain retard sera perceptible chez les ES car le matériel de CCFN n'a été fourni que récemment. Les autres éleveurs constituent traditionnellement de petites réserves de foin. Seule l'enquête programmée en année 4 sera en mesure d'établir l'atteinte de ces 4 IOV. Les 2 IOV relatifs à la disponibilité de SPAI peuvent être cumulés : le dispositif n'est pas encore mis en place en raison de la difficulté de procéder à des commandes de SPAI et requerra sans doute la création d'une structure formelle (union).

Concernant le Résultat 3 (RSAP), le pourcentage des éleveurs encadrés ayant appliqué le calendrier prophylactique sera mesuré par l'enquête ; les AE sont en place mais pas totalement opérationnels ; la CVK a un sérieux défi à relever pour atteindre les effectifs programmés d'animaux vaccinés revus à la hausse.

Pour les Résultats 4, 5 et 6, les IOV sont pratiquement atteints à l'exception de ceux relatifs à la création des unions. En l'absence de financement, les femmes ne sont pas en mesure de prouver leur maîtrise des techniques d'élevage pour lesquelles elles ont été formées.

La participation de ces 6 résultats à l'atteinte de l'objectif spécifique sera analysée en début de chapitre 6 Stratégie globale du ZEPESA.

3.5 L'EFFICIENCE

3.5.1 RESSOURCES HUMAINES DU ZEPESA

Comme décrit dans le § 2.5, le ZEPESA est mis en œuvre par une équipe composée à l'origine de 5 cadres (1 de VSF et 4 de A2N) qui se chargent de la conception et la mise en œuvre des activités du projet. La sociologue, responsable des volets 5 et 6 a été engagée assez tardivement (13 mars 2006). Depuis février 2007, l'équipe s'est vue renforcée par 1 assistant pour le volet Amélioration Génétique.

La mission a pu juger de la bonne complémentarité entre les 2 responsables assurant la direction du projet. Au démarrage, les 2 responsables s'étaient partagés la supervision des résultats en fonction de leurs compétences et de leurs expériences respectives. Le chef de projet, vétérinaire de formation, assurait la supervision des résultats 1 à 3 en rapport direct avec la production animale alors que le coresponsable supervisait les résultats relatifs aux organisations professionnelles et à l'appui aux

familles vulnérables (R4 à R6). Depuis l'arrivée d'un nouveau chef de projet en septembre 2007, cette distinction s'est atténuée et le coresponsable acquiert ainsi de plus grandes compétences en matière de production animale. Le nouveau CP s'est aussi attaché à accélérer le partage et le transfert des responsabilités vers le PLP.

La mission a pu également confirmer la bonne adéquation entre la formation et l'expérience des cadres et leur affectation aux résultats qui leur sont attribués. Le responsable des résultats 1 (amélioration génétique) et 2 (alimentation) est un ingénieur zootechnicien qui affichait plus de 5 ans d'expérience dans la province au moment de son engagement. La direction du projet a pourvu à raison au renforcement du volet AG en y adjoignant un technicien supérieur disposant d'une bonne expérience en contrôle de performances et en reproduction bovine et maîtrisant les langues locales. Les résultats 3 (santé animale) et 4 (OPE masculines) sont du ressort d'un technicien supérieur issu de la Fonction Publique. Les 2 techniciens supérieurs ont usé de leur droit de mise en détachement que leur offre la Fonction Publique au sein de projets en relation directe avec la politique de l'Etat dans le secteur. Cette disposition assurera à certaines conditions une meilleure durabilité du projet.

La sociologue, malgré l'obtention récente de son diplôme, montre une grande motivation et un dynamisme certain dans l'exécution de ses tâches. Elle a bénéficié d'un appui administratif, technique et méthodologique de la part de A2N lors de sa première année d'activités. Elle exploitera les données récoltées au sein du projet pour rédiger son mémoire de Maîtrise.

Le projet a engagé 5 animateurs polyvalents (une femme et quatre hommes) concomitamment à son déploiement dans les départements pour assurer l'exécution et le suivi des activités de terrain (1 en septembre 2005, 2 en novembre. 2006 et 2 en décembre 2007. La mission craint cependant une réelle surcharge de travail à leur niveau : animation et formation des OPE masculines et féminines, sensibilisation aux thèmes des divers volets, contrôle de performances, suivi des familles vulnérables.

Le projet emploie un assistant administratif qui établit le suivi comptable du projet ainsi que la gestion du personnel d'appui et des équipements. Le personnel d'appui est composé de 2 chauffeurs (pour 3 véhicules), de 3 gardiens et d'une secrétaire.

En dehors du personnel fixe du projet, le ZEPESA a fait appel à des stagiaires pour des appuis ponctuels d'un à plusieurs mois (2006 : 2 stagiaires burkinabés en stage de professionnalisation, 2007 : 3 stagiaires expatriés). Ils se sont vus confier des études relatives à des thèmes précis qui ont procuré une meilleure connaissance du milieu au ZEPESA.

La direction du projet est assurée conjointement par l'assistant technique, chef de projet et le co-responsable, cadre détaché directement par le partenaire local A2N. Le chef de projet et le coresponsable ont adopté une politique de gestion, de planification et de communication interne, flexible contribuant à l'instauration d'une confiance mutuelle et d'un environnement favorable à la bonne exécution du projet. L'A.T. fait preuve d'un excellent professionnalisme et d'une forte implication dans la conduite des activités techniques et managériales, y compris dans le suivi des activités de terrain. Le coresponsable remplit à la satisfaction du CP sa part dans l'exécution des tâches de gestion du projet et partage avec ses collaborateurs ses connaissances nombreuses et pertinentes du monde rural, de ses modes d'organisation et de production. En tant qu'ancien secrétaire exécutif de A2N, le coresponsable est souvent sollicité lors d'activités importantes d'A2N, ce qui entraîne pour lui une surcharge de travail et des retards dans l'exécution de ses tâches. Il juge également le niveau de ses rémunérations pas très motivant.

Le projet est géré selon les principes de la cogestion qui prévoit une coresponsabilité dans tous les domaines : technique, administratif et financier. Cette cogestion est instituée aux 2 niveaux de décision : la direction du projet et les ONG partenaires. Il convient de signaler que cette cogestion est limitée au fonctionnement interne du projet puisque VSF-B reste bien entendu responsable vis-à-vis du bailleur. Elle constitue une première expérience pour les 2 partenaires et elle contribue fortement à l'appropriation de la prestation par le partenaire local et au transfert de ses compétences.

Chaque cadre gère 2 volets d'intervention et la direction a entrepris d'accroître leur responsabilisation ainsi que celle des animateurs : la planification ainsi que le rapportage sont de type ascendant (des animateurs vers les cadres). La combinaison de la conception et de la mise en œuvre par les mêmes cadres a été un atout dans l'ensemble malgré son incidence sur la charge de travail

Le personnel cadre du projet a bénéficié de plusieurs formations notamment dans la gestion de projet. : i) suivi-évaluation dans le contexte du projet ; ii) la gestion de projet axée sur les résultats ; iii) la gestion des ressources humaines ; iv) formations diverses en informatique.

L'assistant administratif participe annuellement à 2 ateliers de clôture des comptes à Niamey. L'ensemble du personnel fait l'objet d'un coaching en cascade instauré depuis la mission d'appui à la gestion des ressources humaines réalisée en septembre 2006 par le siège de VSF-B et au cours de laquelle chaque cadre a décrit ses objectifs.

La façon dont les activités sont réalisées constitue la meilleure traduction de l'efficience appréciable de l'équipe de projet. Il s'agit aussi d'une équipe expérimentée, motivée et bien soudée. Ces trois premières années ont été une période de test où la conception, le développement, l'analyse et l'adaptation des démarches et approches requièrent un professionnalisme et une motivation avérés. La combinaison d'expertise nationale et internationale a été un facteur favorable car elle a visé avant tout la complémentarité des compétences techniques et des connaissances du milieu.

3.5.2 ORGANISATION INTERNE DU PROJET

LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET MATERIELLE

Le projet dispose de documents et d'outils couvrant l'ensemble de la gestion quotidienne du projet. La consultation de la liste des documents et des procédures adoptés montre que les divers niveaux de cette gestion sont dotés des outils adéquats. Les éléments les plus importants sont les manuels de procédure VSF-B et A2N, la répartition des tâches et des responsabilités entre les chargés de volet, les protocoles de collaboration et de partenariat, …

La gestion du personnel est normalement du ressort de A2N mais cette responsabilité n'est qu'apparente : c'est l'agent administratif du projet qui s'en charge et le CP est souvent sollicité par des aspects administratifs liés au personnel A2N du ZEPESA.

PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE

A partir du document de projet, sont élaborées des planifications opérationnelles par année. Ensuite, la même planification est scindée en 2 semestres et des programmes mensuels d'activités, plus détaillés, sont élaborés de façon progressive et graduelle en fonction de l'exécution de la planification annuelle. Des rencontres hebdomadaires

(lundi) sont tenues entre les cadres et gestionnaires pour planifier les déplacements des voitures de façon efficace et efficiente.

Globalement, la planification est de type ascendante (des animateurs aux cadres). La mise en œuvre de la planification opérationnelle fait l'objet de protocoles, conventions et contrats avec les partenaires et prestataires.

SUIVI EVALUATION

Annuellement, des missions de monitoring du siège ainsi que du BREN de VSF analysent l'état d'avancement des activités du projet, opèrent des ajustements et conviennent en accord avec l'équipe du projet des recommandations à mettre en œuvre. Le Secrétariat Exécutif de A2N réalise séparément de façon semestrielle des missions de suivi des activités du projet. Les 2 ONG partenaires gagneraient cependant en cohérence et en efficacité si elles mettaient en œuvre conjointement le monitoring annuel du projet.

Ces trois niveaux d'appui (siège VSF-B, BREN et A2N) réalisent aussi d'autres appuis, plus spécifiques et plus rapprochés à la demande de l'équipe opérationnelle (cfr liste des formations de l'équipe).

Au niveau de l'équipe opérationnelle, les cadres responsables des résultats suivent mensuellement les activités de terrain mises en œuvre par les animateurs, suivant le planning mensuel élaboré de manière participative. Les réunions mensuelles sont les occasions formelles pour faire le point sur l'état d'avancement des activités ainsi que pour programmer celles à venir, mais toujours de façon graduelle par rapport aux plannings annuels et semestriels.

RAPPORTAGE

Le projet élabore 2 types de rapports : un rapport semestriel et un rapport annuel, tous annexés du rapport financier de la période concernée. Le rapportage est initié par les animateurs de terrain au travers de leurs rapports mensuels et sont intégrés à ceux des responsables de volet qui fournissent ainsi à la direction un bilan fidèle des activités menées pour chaque résultat.

Le Ministère des Ressources Animales a institué la production de rapports trimestriels au format du MRA ; le ZEPESA, a satisfait régulièrement à la demande du MRA. Ces rapports d'étapes, permettent au Ministère, au-delà des rapports plus larges, de s'informer de façon plus rapprochée sur les activités du projet.

Le processus de rapportage est bon tant dans le fonds que dans la forme.

LA COGESTION ENTRE LES 2 PARTENAIRES

Les mécanismes de concertation et de prise de décision instaurés entre les 2 responsables et les 2 ONG consistent en l'instauration de :

- une double signature pour toute décision technique et administrative (y compris budgétaire) ;
- une concertation entre les deux responsables sur toute décision concernant la gestion du projet ;
- une concertation avec les membres du PLP (y compris le personnel ZEPESA à Gorom, sous contrat avec A2N) pour toute décision concernant le renforcement du PLP ;
- un recrutement transparent mais la priorité est donnée aux ressources internes de A2N ;
- de rapports d'appréciation du coopérant ;

- de réunions trimestrielles de coordination VSF-A2N ;
- de missions semestrielles de suivi du bureau exécutif de A2N ;
- d'échange des rapports d'activités et toute autre documentation propre aux deux associations
- le bureau ZEPESA sert d'antenne A2N à l'Oudalan. En revanche A2N peut représenter le projet aux rencontres régionales (Dori) et nationales

3.5.3 PARTENARIAT

De 2005 à 2008, le projet ZEPESA a apporté un appui technique, financier et matériel à l'Association Nodde Nooto (A2N) :

AU NIVEAU DE L'EQUIPEMENT ET DU FONCTIONNEMENT

- équipement et frais de fonctionnement du bureau de A2N :1 ordinateur, 1 imprimante, fournitures diverses, eau et électricité ;
- les salaires d'une partie du personnel (3 personnes) du Secrétaire Exécutif, de l'agent de liaison et du comptable ;

AU NIVEAU DE FORMATIONS, PRESTATIONS ET MISSIONS DIVERSES

- formation du personnel A2N en informatique et en logiciel comptable, en management d'équipe ;
- contribution à i) l'étude de faisabilité d'une Cellule d'Appui aux Initiatives Locales (CAIL) ; ii) la formulation du projet COMBESA en tant qu'exécutant responsable ;
- appui i) pour la conception d'un dispositif d'évaluation et accompagnement du personnel ; ii) à l'élaboration d'un manuel de gestion administrative, financière et comptable ; iii) pour la conception d'une gestion budgétaire de A2N ; iv) à la prospection des fonds disponibles aux Ambassades et Coopérations
- participation à plusieurs ateliers thématiques organisés par VSF.

L'appui global en termes financiers apportés par le ZEPESA au partenaire local est évalué à 37.336.500, FCFA (56.915 €) de 2005 à 2008.

EVALUATION DU PARTENARIAT

Les 2 ONG partenaires procèdent à une évaluation de leur partenariat à intervalles réguliers. Elle a pris place lors de 2 dernières missions de monitoring et a fait l'objet d'un bilan au terme de 2 premières années. Ce bilan a été effectué séparément par chaque structure et s'est traduit en recommandations adoptées par les 2 partenaires.

Le constat général de ces différentes évaluations est que le partenariat entre VSF et A2N évolue de façon positive, enrichissant mutuellement les 2 structures.

Les acquis de ce partenariat sont :

- pour VSN-B :
  - une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la zone d'intervention ;
  - une meilleure acceptation du projet grâce à la bonne réputation d'A2N dans la province ;
  - un appui conseil important par les membres d'A2N ;

- une parfaite complémentarité de compétences et d'expériences : VSF-B apportant son savoir faire technique et A2N sa connaissance du milieu ;

– pour A2N :
  - une croissance importante du budget de l'ONG ;
  - un renforcement des capacités et compétences de A2N dans le domaine de la production animale ;
  - une meilleure visibilité et reconnaissance de A2N.

A2N regrette cependant que l'essentiel des relations avec VSF-B transitent par le chef de projet du ZEPESA et ne s'établissent pas de manière directe avec le siège. Les faiblesses dans l'appui dispensé par VSF-B à A2N résident de l'avis de ce dernier en la dégressivité de l'appui financier et matériel ainsi que dans l'inadéquation des rémunérations du personnel par rapport aux conditions de vie et de travail. VSF-B regrette quant à lui que l'animation de A2N ne repose que sur les épaules du secrétaire exécutif et que les autres membres de l'ONG ne s'y investissent pas suffisamment.

3.6 ASPECTS FINANCIERS

Le budget général du ZEPESA est de 1.277.518 Euros, soit 837.996.900 FCFA fournis par le FBS (85%) et VSF-Belgique et la Région Wallonne (15%). La ventilation par année et par résultat est présentée dans le tableau en annexe 5.

Pour les trois premières années de fonctionnement sur les 4 prévues de la première phase, le montant total des dépenses est de 977.351 Euros (hors mai 2008), soit 76,5% du budget initial. Dans l'ensemble les dépenses du projet respectent la budgétisation. Ce taux moyen de dépenses cache cependant des disparités entre les réalisations budgétaires relatives aux différents résultats. Ainsi, l'analyse des réalisations budgétaires des trois premières années du ZEPESA montre que le taux de réalisation budgétaire le plus faible est celui du résultat 2 (Volet alimentation) avec 35%, alors que ce taux est de 194 % pour le résultat 3 (Mise en place du RSAP).

Le montant des investissements a été évalué à 100.860.139,- FCFA se répartissant entre :

– la construction des locaux : 17.244.447,- FCFA
– le matériel de bureau : 18.845.690,- FCFA
– les véhicules 4 et 2 roues : 64.770.001,- FCFA

Le budget du ZEPESA a fait l'objet de 3 propositions annuelles d'amendement adressées par l'ONG exécutante au bailleur de fonds en décembre 2005, avril 2007 et novembre 2007. Elles ont toutes été acceptées.

Le solde total au 31 mai 2008 est de 300.167 Euros, représentant 23,5 % du budget prévu et servira à l'exécution des activités de la dernière année.

Après analyse du dispositif de rapportage et de contrôle déployé par VSF-B, les évaluateurs estiment qu'il y a eu une gestion efficiente des moyens financiers du ZEPESA.

4 IMPACT DU PROJET

4.1 IMPACT SOCIAL

La mesure de l'impact social du projet vise à savoir si la position sociale des bénéficiaires ou leur perception au sein de la population ont évolué du fait de l'intervention du projet. Cette évolution peut être attribuée à une acquisition de connaissances et/ ou d'un pouvoir décisionnel supplémentaires. Le projet a pour objectif d'œuvrer dans ces 2 domaines puisqu'il a programmé le renforcement des connaissances et des capacités des bénéficiaires ainsi que l'amélioration de leur organisation et de leur pouvoir de décision. Il s'agit aussi d'évaluer la part de la population qui a réellement bénéficié des effets positifs du projet ainsi que l'appréciation qu'ils en font.

Durant cette première phase test, le ZEPESA a déployé ses activités graduellement au niveau des 5 départements de la province. La stratégie opérationnelle du projet a reposé sur le choix d'un certain nombre de villages en rapport avec sa capacité d'intervention. Au sein des villages retenus, le ZEPESA a d'abord procédé à une large information sur les objectifs du projet et de ses modalités d'intervention. Cette démarche a abouti à la sélection des groupes cible au sein du village, groupes cible qui se focalisait autour d'une OPE masculine et son pendant féminin. L'impact de l'intervention est donc directement proportionnel au nombre de villages encadrés (30/157), à leur taille et au nombre d'OPE masculines et féminines présentes dans le village. L'importance numérique des OPE ne varie que dans des limites restreintes (de 15 à 25 membres). Par contre un village peut compter de 1 à plus de 10 OPE. La proportion de la population bénéficiant de l'intervention du ZEPESA dans un village est fort variable : de forte à faible. Il serait utile que le projet refasse le point sur la situation des villages encadrés afin de déterminer la proportion de la population encadrée au sein de chaque village. Ce point devrait être inscrit dans l'enquête que le projet va mener prochainement pour mesurer l'impact de ses actions.

Même si son action a été fort appréciée par les familles dotées de noyaux de petits ruminants, l'impact de cette action peut être considéré comme limité étant donné le faible taux de couverture par rapport aux besoins. Le projet ne pouvait en faire davantage étant donné le plafonnement du budget. La sélection finale a néanmoins veillé à associer les autorités villageoises et à obtenir un consensus sur les bénéficiaires. Cela s'est traduit par l'implication d'un comité de parrainage qui a permis de cibler au mieux les bénéficiaires. A l'échelle provinciale, l'impact en termes de familles touchées peut être peu significatif, mais si l'on s'en tient au critère et circonstances de sélection des familles, on peut au moins relever que l'action a été orientée en direction de ceux qui sont dans le besoin. Le projet devrait veiller à sauvegarder cette action porteuse mais il est peu probable qu'elle puisse atteindre une pleine efficacité dans la configuration actuelle du projet. Il serait intéressant de l'envisager comme objectif central d'une nouvelle intervention ou d'en laisser l'exécution au COMBESA dont un volet important se consacre à l'appui aux familles vulnérables. A défaut, ce volet prendra la forme d'un fonds de garantie placé au sein de l'UCEC et géré selon des conditions strictes et équitables.

L'impact est sensiblement du même ordre au niveau des éleveurs sélectionneurs même si la demande était souvent moins pressante. Peu de bénéficiaires ont été touchés mais leur degré de satisfaction est élevé. A ce niveau également, le ZEPESA a

cherché à impliquer les OPE dans la désignation des ES. Les ES ont été érigés en une classe d'éleveurs modèles détenteurs des connaissances de l'amélioration génétique.

Le choix des OPE a été opéré selon des critères élaborés par le projet et visant avant tout à retenir les OPE offrant les meilleures garanties d'opérationnalité et de motivation. Les autres OPE ne sont que peu concernées par les activités de sensibilisation et d'encadrement du projet et ce constat pourrait faire naître un sentiment de frustration ou d'abandon. L'ensemble des éleveurs a pu néanmoins bénéficier de l'amélioration de la couverture vaccinale et de l'approvisionnement en SPAI.

Les OPE encadrées tant masculines et féminines ont vu leurs capacités se renforcer par la mise en œuvre du plan d'intervention du ZEPESA : alphabétisation (3 niveaux), formation à la vie associative, renforcement de la gestion d'une OPE, formations techniques (conduite de l'élevage bovin et embouche ovine).

Dans la sphère d'intervention directe du projet, la position sociale de la femme devrait aussi mieux être considérée suite à la prise en compte de thèmes spécifiques lors de la sensibilisation et des formations opérées par le projet en direction des hommes et des femmes. Cependant l'impact réel est encore difficile à mesurer : le projet s'interroge d'ailleurs sur la meilleure stratégie à adopter pour parvenir au résultat attendu : une plus grande implication des femmes dans la gestion des activités d'élevage dans le village. Une autre action en direction des femmes, qui a permis d'avoir 5 femmes parmi les Eleveurs Sélectionneurs, peut amorcer une redistribution des rôles et statuts sociaux en matière d'élevage.

Les auxiliaires d'élevage ont également bénéficié d'une reconnaissance officielle de la part des services publics, notamment la DPRA, ainsi que des autorités villageoises et des éleveurs dans leur ensemble. Ils constituaient auparavant une catégorie soupçonnée de pratiques illicites dans le domaine de la santé animale.

Les groupes cibles bénéficiaires des actions du ZEPESA apprécient globalement la qualité de celles-ci. Il en est particulièrement ainsi pour les familles vulnérables dotées de noyaux de petits ruminants et pour les éleveurs sélectionneurs ayant fait l'objet d'appuis ciblés. Les éleveurs appartenant aux groupements encadrés considèrent qu'une partie de leurs problèmes ont bien été pris en compte par le projet (santé, approvisionnement en SPAI, …). Ils sont conscients que certains problèmes ne sont pas du ressort du Zépésa : accès aux points d'eau, aménagement pastoral, commercialisation.

Au niveau de la conception de la finalité de l'élevage, le ZEPESA commence à produire un changement de mentalité, tant attendu par les développeurs : le choix du taureau, sa durée de séjour dans le troupeau et le choix des bonnes lignées touchent aussi l'organisation socioculturelle du milieu. Les relations aux animaux vont se retrouver modifiées. Les sélectionneurs acceptent de se défaire de taureaux avec lesquels ils ont des liens affectifs pour introduire d'autres sur la base de la performance présumée. Il s'agit là d'un impact important pour qui connaît le caractère contemplatif de l'élevage en milieu sahélien. Le projet réussit là à bousculer des habitudes établies sur des référents ancestraux.

4.2 IMPACT TECHNIQUE

Le projet a contribué à améliorer la technicité des éleveurs et celles des services d'encadrement par :

- la conception et la mise en œuvre d'un programme d'amélioration génétique d'une race locale constituant la majorité du cheptel national : ce PAG constitue une innovation pour le Burkina Faso et la DAG y est étroitement associée ;
- sa contribution décisive à la première création d'un RSAP au Burkina Faso ;
- la mise à disposition des moyens adaptés à la constitution de réserves fourragères : faux, charrettes, … ;
- l'amélioration et la diffusion d'une méthode d'embouche ovine à l'intention de groupes demandeurs : les femmes des OPE ;
- l'approche innovante dans la lutte contre la précarité des familles rurales par l'attribution à crédit d'un noyau de petits ruminants et son suivi par les services de l'Action Sociale.

4.3 IMPACT ECONOMIQUE

La mesure de l'impact économique est en rapport direct avec l'objectif global du projet qui vise l'amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des pasteurs et agropasteurs. Cette amélioration devrait être le fait de l'augmentation des productions des bovins appartenant aux éleveurs encadrés par le projet.

Lors de l'appréciation de l'IOV lié à l'objectif global et à l'objectif spécifique, il est apparu que ces IOV seraient difficiles à mesurer sans enquête préalable. La mission en est donc réduite à relever les effets immédiats et perceptibles du projet au niveau des diverses catégories de bénéficiaires

Pour l'amélioration génétique : les effets économiques du PAG ne pourraient être actuellement qu'embryonnaires et seulement perceptibles au niveau de la viabilité et de la résistance des premiers veaux nés des accouplements raisonnés. La longueur du cycle de reproduction des bovins ne permettra d'enregistrer les premiers effets qu'au terme de 2 à 3 ans pour le prix à la vente des taurillons et au terme de 3 à 5 ans pour la production laitière à condition de mener immédiatement l'enquête de référence. Les ES ont vu leur pouvoir économique et productif amélioré grâce aux subventions du projet.

Pour la santé animale et l'application des conseils zootechniques : on ne peut que supposer l'impact bénéfique du projet au niveau du capital animal des éleveurs mais il est à nouveau difficile de l'évaluer. Il aurait fallu comparer le taux de mortalité avec des troupeaux témoin au cours d'années successives et en mesurer la diminution attribuable à une augmentation du taux de vaccination. Ce suivi serait coûteux en temps et en argent. Par contre, il est certain que la situation financière de la CVK s'est améliorée tout comme celle des AE, toutes proportions gardées.

Pour les BAB et l'alimentation : chacune des 16 BAB dispose à présent d'un fonds de roulement de plus de 1 million de FCFA. Les OPE qui en sont détentrices sont parfaitement conscientes de la nécessité de gérer correctement ces fonds afin de perpétuer l'action d'achat de SPAI et d'améliorer ainsi la production laitière des vaches lactantes. L'effet bénéfique le plus évident concernera la sécurité alimentaire, mieux assurée grâce à l'augmentation de lait disponible pour l'alimentation familiale.

L'impact économique sur les femmes reste pour l'instant limité : les femmes n'ont pu encore appliquer les formations dispensées par le projet en embouche ovine, faute de moyens financiers. Le projet n'a pas produit d'effets sur l'organisation du travail. Les femmes ont éprouvé de réelles difficultés à participer aux séances d'alphabétisation étant donné leurs charges dans la gestion du ménage. On peut se demander également dans quelle mesure l'intensification de la production via l'alimentation ne sera pas à l'origine d'un surcroît de travail dont une partie échoira aux femmes.

Les familles vulnérables : ont reçu par la dotation du noyau de petits ruminants un crédit de +/- 100.000,- FCFA à des conditions extrêmement avantageuses ; les premiers bénéficiaires ont entamé le remboursement et certains sont parvenus à doubler leur capital. La productivité de leur élevage reste cependant dépendante de conditions externes : faible taux de mortalité, absence de sécheresse.

4.4 INSTITUTIONNEL

L'impact institutionnel du ZEPESA est visible à différents niveaux :

L'ONG partenaire, A2N : comme indiqué au paragraphe 3.5.3., A2N a connu un renforcement général de ses capacités suite à son association avec VSF-B pour l'exécution du ZEPESA. Le projet lui a permis de consolider son organisation et son fonctionnement internes et d'augmenter le volume de ses activités en obtenant les financements nécessaires à l'exécution de nouvelles actions.

Le Ministère des Ressources Animales : au niveau de ses Directions centrales et de la DPRA.

La DPRA : bénéficie de l'appui du ZEPESA à travers un protocole qui lui accorde certains moyens à l'exécution de ses missions : organisation et suivi des campagnes de vaccination, contrôle des AE. L'intervention du projet vise également à faciliter la mise en œuvre de la politique nationale de privatisation de la médecine vétérinaire : formations des agents au rôle régalien de l'Etat, financement d'autres opérations (suivi des noyaux petits ruminants, bouclage des animaux du PAG).

La DAG : est impliquée dans le Comité de sélection ainsi que le Comité scientifique du ZEPESA ; le ZEPESA contribue au renforcement de cette nouvelle direction en l'associant à l'exécution et au suivi d'un PAG d'une race locale basé sur une approche novatrice pour le BF.

La DEP : le ZEPESA prend en charge la participation du cadre point focal du projet au MRA aux missions de monitoring ; ce cadre y trouve l'opportunité de se former à la méthode de suivi adopté par VSF-B.

La DGSA : le RSAP de la Province de l'Oudalan a été élevé au rang de test national en vue de définir les conditions de création, d'intervention et de viabilité d'un tel réseau de santé animale. Les enseignements tirés de cette expérience permettront sans doute de faire évoluer la législation nationale en la matière, et notamment pour la reconnaissance des AE comme intervenants indispensables dans l'atteinte d'une couverture vaccinale minimale.

Le ZEPESA intervient au niveau de plusieurs structures du MRA soit directement en contribuant à la prise en charge des frais de déplacement des fonctionnaires qui participent aux activités du projet, soit indirectement en fournissant rapports et informations aux directions techniques.

La Clinique Vétérinaire de Kallassal : en bénéficiant de l'intervention du ZEPESA lors de son installation, la CVK a pu conforter son implantation dans la Province. L'amélioration du taux de vaccination obtenu en partie grâce à la sensibilisation menée par le projet, laisse entrevoir une viabilité rapide de la CVK.

4.5 ENVIRONNEMENT

L'impact du ZEPESA sur l'environnement ne pourra être mesuré que sur le très long terme. Théoriquement, on peut espérer qu'une meilleure productivité des troupeaux amènera les éleveurs à adapter leurs effectifs à leurs besoins, diminuant ainsi la pression sur les ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. Le projet apportera ainsi sa contribution à une vaste mobilisation du monde rural initiée depuis plusieurs décennies.

Le projet devrait également bien mesurer l'impact réel de l'extension et de l'intensification de la coupe de fourrages naturels qui constitue un axe central de l'amélioration de l'alimentation du bétail. Dans d'autres régions, cette pratique, mal conduite, a été à l'origine de dégradation des pâturages naturels et de conflits entre utilisateurs.

4.6 GENRE

Le thème Genre a été pris en compte dès la formulation du projet qui y a consacré un résultat distinct. Cette option trouvait sa justification dans l'existence de la discrimination dont les femmes font l'objet dans la gestion de l'élevage bovin : elles pratiquent l'activité d'élevage, possèdent des animaux mais sont peu impliquées dans les prises de décisions et les actions de développement et bénéficient rarement des actions de formations et d'informations. La formulation partait de l'hypothèse qu'une participation accrue des femmes améliorerait la gestion des activités générales d'élevage. Il est à noter que l'arbre à problème n'intègre pas la problématique des femmes. Il n'y a donc pas eu d'identification réelle de leurs problèmes et de leurs aspirations en la matière.

Le résultat 6 consacré à la promotion des femmes dans les activités d'élevage s'articule autour de 3 axes :

- Le renforcement de leurs connaissances : depuis l'alphabétisation qui reste une demande pressante, jusqu'à l'acquisition de connaissances techniques relatives à l'élevage bovin ;
- Le renforcement de leurs capacités organisationnelles au travers des OPE
- Une plus grande implication des femmes dans les activités d'élevage : participations aux formations, prises de décisions, … .

Pour cette première phase, les IOV mesurent le nombre d'OPE encadrées et le nombre de femmes ayant bénéficié de formation (alpha et post alpha). L'IOV qui mesure ce résultat n'est pas suffisamment spécifique.

Au cours de ces rencontres avec les OPE féminines et suite à l'évaluation des activités du résultat 6 avec l'équipe du projet, la mission a fait les constats suivants :

- Consacrer un résultat à l'implication des femmes a paradoxalement diminué l'attention portée sur ce thème transversal au niveau des autres résultats ; il a fallu une intervention permanente de la responsable Genre pour inverser la tendance. Le nombre de femmes est effectivement faible parmi les ES et les AE. Elles représentent heureusement près de la moitié des bénéficiaires de noyaux de petits ruminants.
- L'ensemble des activités programmées se sont déroulées conformément à la programmation et ont apporté les résultats escomptés : alphabétisation, appui aux OPE et formations.
- Les femmes ne désirent cependant pas dans leur majorité créer d'OPE mixtes et il a été remarqué que leur participation aux formations mixtes leur est parfois défavorable car elles ne s'y expriment pas spontanément et en toute liberté.
- Des dispositions particulières doivent être prises lors des formations pour mieux rencontrer les contraintes (garde des enfants, eau) qui empêchent souvent les femmes de participer pleinement aux formations.
- Le projet a entamé l'activité visant à impliquer davantage les femmes dans les décisions communautaires se rapportant à l'élevage mais l'a interrompue après 3

ateliers d'une journée. Visiblement, le projet était en panne de stratégie pour cette activité et sa poursuite a été reportée dans l'attente des résultats de l'étude sur la création des unions départementales. Le projet semble miser sur l'adhésion des OPE féminines à ces unions et à l'implication de femmes dans leur gestion pour faire progresser cette activité.

- Les demandes adressées par les femmes au projet correspondent aux actions du ZEPESA (alphabétisation, formations techniques en petits soins et embouche ovine) mais elles expriment aussi une demande plus pressante en matière d'accès au crédit en vue de mener des AGR. Parmi celles-ci, celle qui domine est l'embouche ovine. Le projet a mené des négociations avec l'UCEC en vue d'assurer une meilleure prise en compte des demandes de crédit soumises par les OPE féminines encadrées. Il devrait sérieusement envisager pour la deuxième phase la création d'un fonds de crédit mais devrait se limiter aux AGR pour lesquelles il possède une expertise (production animale).

En conclusion, la prise en compte du genre au sein d'un résultat spécifique a été dans l'ensemble profitable à la promotion de la femme dans la zone d'intervention. Ses effets sont surtout visibles en matière de formations et de renforcement des OPE féminines. Par contre, le projet le constate lui-même, les femmes ne sont pas encore partie prenante des décisions communautaires relatives à l'élevage. Le projet a abandonné l'idée d'une plus grande implication des femmes par le biais d'OPE mixtes au niveau villageois car la pression masculine reste encore forte même s'il n'y a pas d'opposition franche. Une plus grande implication des femmes dans la gestion de l'élevage est conditionnée par une évolution des mentalités. La femme a l'impression d'être partie prenante dans ces décisions car elle est le plus souvent consultée pour la gestion du troupeau familial mais la décision finale revient au chef de famille.

Pour initier ce changement de mentalité, le projet s'efforcera de recruter davantage de femmes parmi les ES. Cette participation de femmes au PAG contribuera à leur reconnaissance en tant qu'acteur principal et leur permettra d'accéder à des postes de responsabilité lorsqu'une association des ES sera créée selon une forme à déterminer.

La dernière année de cette première phase sera mise à profit par le projet pour affiner sa stratégie en matière d'implication des femmes dans la gestion des élevages au niveau villageois. Une étude préalable s'avère indispensable afin de mieux connaître les rouages des processus décisionnels en cette matière. Cette étude déterminera les conditions de consultation des femmes (possession de bétail, participation du bétail à l'alimentation de la famille) ainsi que les types de décisions dans lesquelles elles sont déjà partie prenante (gardiennage, vaccination et alimentation de leurs animaux). Cette étude visera à déterminer les blocages éventuels (refus d'un mari de voir sa femme adhérer à une OPE).

Le projet doit aussi poursuivre son action de renforcement des OPE féminines afin de les intégrer dès le départ dans la création d'unions départementales et promouvoir la prise de responsabilités des femmes dans ces unions. Il continuera à renforcer le pouvoir économique des femmes en leur donnant l'opportunité de mener des AGR en application des formations techniques qu'il aura dispensées et par la mise en place d'un fonds de crédit spécifique.

Au niveau du projet, l'engagement d'une femme pour assurer la responsabilité des résultats 5 et 6 s'avérait indispensable. On peut lui attribuer le bon taux de femmes bénéficiaires de noyaux de petits ruminants. L'organisation d'un atelier d'information et de sensibilisation de l'équipe et des leaders locaux (dont 5 maires) sur le genre a amené une meilleure prise de conscience de ces questions du genre. Il reste au projet de les traduire dans les faits en intégrant davantage de femmes dans sa cellule d'exécution et notamment au niveau de l'équipe d'animateurs et d'auxiliaires d'élevage.

4.7 MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES, HIV-SIDA

Jusqu'à maintenant ce thème n'a pas été abordé dans le cadre des activités du ZEPESA. A la décharge du projet, on peut avancer qu'il s'agit d'une problématique très spécifique qui ne semble pas être l'objet d'actions particulières au niveau de la province. De ce fait, il existe peu d'intervenants spécialisés auxquels le projet pourrait faire appel.

5 DURABILITE

5.1 DURABILITE POLITIQUE

5.1.1 AU NIVEAU NATIONAL

Deux axes du ZEPESA sont directement en rapport avec La politique du Ministère des Ressources Animales :

- L'amélioration génétique des races locales pour laquelle le Ministre a reçu une Lettre de mission du Chef de Gouvernement. L'organigramme actuel du MRA a mis en place une Direction de l'Amélioration Génétique dépendant de la DGPA. Le ZEPESA associe la DGA à certaines activités (le Comité de Sélection) et l'informe de ses activités au travers des rapports et des ateliers de suivi de la sélection. La DGA est donc en mesure de s'impliquer dans la définition du PAG et de s'en approprier les acquis. Plus pratiquement, le technicien supérieur d'élevage affecté au volet AG appartient toujours au MRA et pourrait aisément mettre ses connaissances acquises au projet au service du MRA.
- La privatisation de la profession vétérinaire : la DGSV suit de près la mise en place de cette première expérience de RSAP au Burkina Faso et lui apporte son soutien. C'est la DGSV qui a donné l'autorisation aux auxiliaires d'élevage appartenant au réseau d'effectuer des vaccinations à l'aide d'un vaccin tué. Au niveau local, c'est la DPRA qui assure le relais de la DGSV et qui apporte sa contribution à la création du RSAP. Ses agents ont été judicieusement sensibilisés aux nouveaux rôles des agents de l'Etat dans la mise en œuvre de sa politique et particulièrement à l'interdiction qui leur est faite de vacciner dans les zones sous mandat d'un vétérinaire privé. Cette disposition semble bien respectée.

Si la volonté politique soutient les 2 actions phare du ZEPESA, force est de constater que le MRA ne dispose que de moyens limités et c'est le projet qui fournit aux directions impliquées les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Les services régionaux et départementaux sont disposés à jouer un rôle important dans le contrôle technique et de la qualité des RSAP, mais face à la modicité de leurs moyens, ils sollicitent l'appui du Projet. Si cet appui se justifie aujourd'hui, il faudra cependant l'envisager de manière dégressive, ce qui nécessitera une contribution plus conséquente de l'Etat au fonctionnement de ses structures d'encadrement des producteurs à la fin du projet. Ainsi, la deuxième phase du projet devrait s'attacher à décrire la responsabilité des divers acteurs et les interventions qu'ils auront à assurer pour qu'ils puissent programmer les moyens de divers ordres (RH, financiers et autres), indispensables à l'exécution de leurs missions.

5.1.2 AU NIVEAU LOCAL

La plupart des ateliers organisés par le projet se sont tenus sous l'égide du Haut Commissaire de l'Oudalan. Le Haut Commissaire intervient parfois directement dans le secteur de l'élevage, favorisant le dispositif du ZEPESA : cf. l'arrêté confiant la gestion d'un foyer de PPCB à la DPRA et à la CVK, 2 piliers du RSAP.

L'implantation des communes étant un événement relativement récent (2006), le ZEPESA n'a pas encore eu le temps ni l'opportunité de mettre en place un cadre

permanent d'information ou de concertation avec les autorités communales. Leur participation deviendra incontournable en seconde phase car c'est à elles que revient à présent la responsabilité du développement de leur commune. Elles possèdent également le droit de gestion sur les infrastructures communales (parc de vaccination, marchés, BAB).

Le ZEPESA s'efforcera d'obtenir leur engagement à soutenir les activités de protection sanitaire du cheptel et plus généralement le secteur de l'élevage, notamment en matière d'information et de sensibilisation des populations. Il s'agira de leur faire comprendre que l'élevage peut contribuer efficacement à l'économie de leurs collectivités à travers les taxes d'abattage, les taxes de présentation et d'identification des animaux sur les marchés à la condition que les communes s'investissent davantage dans ce secteur.

5.2 DURABILITE SOCIO-CULTURELLE

En général, les activités mises en œuvre dans le cadre du projet s'intègrent bien dans les pratiques des populations du Sahel.

Quelques éléments méritent cependant d'être relevés.
Quelle perception les éleveurs qui ne sont pas concernés par l'intervention ou qui n'en récoltent que de faibles bénéfices ont-ils du projet ? Dans sa première phase, il est normal que le projet se soit focalisé sur les groupes les plus intéressés de s'investir dans les activités proposées. La deuxième phase évitera de créer une classe de privilégiés et veillera à permettre à tout éleveur intéressé de bénéficier des effets de l'intervention. Il serait utile que le projet propose pour la deuxième phase une « sélection de rattrapage » qui permettrait aux OPE de tous les villages de rejoindre l'encadrement du projet. Le projet conditionnera cette adhésion à la signature d'un contrat d'engagements mutuels.

La traduction du concept de vulnérabilité en langues locales recouvrait très souvent des connotations négatives qui rebutent certains milieux. Dans ces conditions, des réticences à se manifester comme personne vulnérable se sont affichées. La méthode de sélection des familles vulnérables bénéficiant d'un noyau de petits ruminants a cependant été bien acceptée car elle s'est focalisée sur un nombre restreint de critères (sécurité alimentaire, possession d'animaux, importance de la part non productive de la famille) et a été placée sous l'égide d'un comité de parrainage.

Les actions en direction des femmes, qui ont permis notamment d'avoir 5 femmes parmi les Eleveurs Sélectionneurs, vont amorcer une redistribution des rôles et statuts sociaux en matière d'élevage. A ce stade du projet qui n'a touché que des groupes cible progressistes, aucune réticence ne semble être apparue.

La même remarque peut être faite à propos du PAG : le renouvellement du taureau modifie l'organisation socioculturelle du milieu. Les sélectionneurs acceptent de se défaire de taureaux avec lesquels ils ont des liens affectifs pour en introduire d'autres sur la base de performances présumées. Le projet a ainsi réussi à bousculer des habitudes établies sur des référents ancestraux. Cet impact s'est limité actuellement aux éleveurs progressistes. L'extension de ce volet central du PAG sera conditionnée par la visibilité et la perception des effets positifs de la sélection pour l'ensemble des éleveurs.

5.3 DURABILITE TECHNOLOGIQUE

Pour l'essentiel, les technologies diffusées par le projet sont simples et facilement appropriables par les différents utilisateurs. C'est le cas notamment pour les outils de gestion des BAB et la technique d'embouche ovine.

On peut cependant s'interroger sur la faiblesse du taux d'adoption de certaines d'entre elles.

C'est notamment le cas en ce qui concerne :

- les soins à apporter aux animaux : le taux de vaccination et l'utilisation de vermifuges ont cependant connu une amélioration sensible suite à une sensibilisation efficace.
- la coupe de fourrage naturel est une pratique courante mais les éleveurs ne s'y adonnent efficacement que s'ils disposent du matériel requis (investissement de +/- 200.000,- FCFA).

La mise en œuvre du programme d'amélioration génétique représente un défi certain pour la durabilité du projet. Plusieurs aspects sont à envisager pour la prise en compte de cette durabilité. L'impact socioculturel a été évoqué ci-dessous. La poursuite du PAG sans le financement du ZEPESA prendra place dans l'analyse de la durabilité économique.

L'amélioration génétique constitue un domaine de la production animale particulièrement pointu. Le projet a su l'aborder à partir de concepts relativement simples et bien acceptés par les éleveurs : l'utilisation de taureaux sélectionnés par les ES et validés par le comité de sélection pour lutter contre la consanguinité. Les éleveurs progressistes ont accepté de suivre le projet dans cette voie car ils y ont vu un remède possible à la baisse des productions qu'ils enregistrent dans leurs élevages. Le projet a soutenu leur intérêt en leur attribuant certaines subventions.

Les perspectives de durabilité du PAG dans sa forme finale sont cependant à l'heure actuelle assez fragiles et ce constat est dans l'ordre des choses. Ce sont les résultats concrets du PAG qui convaincront à la longue les éleveurs de son bien-fondé et obtiendront leur participation. Le projet s'est aussi acquis le soutien des éleveurs en validant leurs critères de sélection lors de la formation des troupeaux élite. Le contrôle de performances va à présent prendre le relais dans la sélection des taurillons.

Exécuter un contrôle de performances exige des compétences particulières : les mesures doivent être correctes et objectives ; elles doivent être collectées et faire l'objet d'un encodage et d'un traitement statistique ; ces données doivent ensuite être exploitées. Le ZEPESA a déjà conçu ce dispositif et a pu tester partiellement sa faisabilité. Ce dispositif peut être maîtrisé par le technicien du projet en charge de ce volet. Mais de l'avis de la mission, il ne peut être utilisé que pour la base actuelle du contrôle de performance, c'est à dire pour 300 à 500 vaches et l'évaluation annuelle d'une centaine de taurillons dont la moitié seront sélectionnés.

La question est de savoir si ce nombre de taurillons est suffisant pour assurer l'amélioration génétique dans l'ensemble de la population de zébu peul du Sahel. La pression de sélection risque vite de s'amenuiser. Dans le cas contraire, le ZEPESA doit considérer le dispositif actuel de contrôle de performance comme un préliminaire à une action de plus grande ampleur à laquelle il devra s'atteler durant la seconde phase. Mais il ne pourra le faire qu'avec l'appui d'une institution scientifique maîtrisant la mise en place d'un PAG et par le biais d'une formation diplômante de haut niveau qui aura la charge d'assurer le lien entre le projet et les 2 institutions scientifiques, l'une locale et l'autre étrangère, impliquées dans le PAG.

L'absence de perspective à la formation d'un cadre et de collaboration fait peser un risque important sur l'efficacité du PAG et à long terme sur sa poursuite.

Quant à la disponibilité d'infrastructures de base pour l'exécution du PAG, celle-ci a été quelque peu perturbé par la défection du PSDZA II dans la mise en place de l'unité de testage (UT) à Sambonaye. Le projet a finalement opté pour la mise en place de Parcs Polyvalents de Traitement, de Testage et de Commercialisation (PPTTC). L'idée d'envoyer les taurillons chez un éleveur sélectionneur responsable de l'Unité de Testage Provisoire de Proximité (UTPP) avait un temps été considérée comme une solution intermédiaire mais rapidement repoussée par les éleveurs pour des raisons bien compréhensibles.

La mission ne peut qu'approuver cette démarche car elle évitera de surcharger le PAG d'infrastructures qui seront coûteuses en entretien et en fonctionnement pour un apport relativement faible en termes d'efficacité de la sélection. Les seuls avantages d'une UT est de soumettre les taurillons testés aux mêmes conditions d'élevage et de faciliter les mesures. Il n'est pas établi que les conditions d'élevage influenceront la croissance des taurillons de manière significative par rapport à d'autres effets du milieu. Les PPTTC permettront d'effectuer les mesures sur les taurillons au prix d'une bonne organisation des contrôles. L'idéal serait de prendre le poids par la mesure du périmètre thoracique au niveau du troupeau à l'aide d'une bonne contention et de ne faire venir les taurillons présélectionnés au niveau des PPTTC que lors de l'évaluation finale.

Au niveau du PAG, les données récoltées par le contrôle de performances requerront l'intervention permanente d'un technicien de haut niveau pouvant encoder et traiter les informations. Des moyens devront aussi être mobilisés pour couvrir les contrôles de performances (identification, contrôleurs), les frais de déplacement du comité de sélection, le transport des taurillons vers les PPTTC. Si une partie du coût peut être prise en charge par les éleveurs sélectionneurs, ils ne pourront en supporter la totalité. Une intervention financière extérieure sera toujours nécessaire. La formulation de la seconde phase veillera à bien définir l'extension du PAG, ses besoins en financement à terme ainsi que les modalités de sa pérennité qui devront être mises en place durant la deuxième phase.

5.4 DURABILITE INSTITUTIONNELLE

L'analyse de la durabilité institutionnelle se concentrera sur les partenaires qui n'appartiennent pas à la sphère des services publics et qui auront une place prépondérante pour la durabilité des acquis de la prestation.

La **Clinique Vétérinaire Kallassall** (CVK) est appelée à gérer le réseau de santé animale de proximité.

Parmi les éléments plaidant en faveur de la viabilité de la CVK dans la Province de l'Oudalan :

- L'installation de la CVK s'est faite sur l'initiative de son directeur et sur ses fonds propre ;
- Le directeur de la CVK est bien inséré dans l'environnement public de la province et a cherché à diversifier les sources de ses revenus ;
- La rentabilité dépend essentiellement du nombre de vaccinations réalisées dans 4 départements. Le mandat sanitaire pourrait être étendu au cinquième département à la demande du vétérinaire. Le taux de vaccination peut être amélioré par une bonne sensibilisation mais aussi un bon suivi des autorités communales ;

- La CVK a bénéficié d'appuis parfaitement ciblés de la part du ZEPESA ; ces appuis ont réellement contribué à l'amélioration de la viabilité de la CVK : acquisition d'un moyen de déplacement, organisation et sensibilisation des éleveurs à la campagne de vaccination ;
- La CVK dispose d'un réseau d'auxiliaires d'élevage qui offrent un très bon maillage de la province et sensibilisent efficacement la population à la campagne de vaccination ;
- La DPRA et ses agents respectent les dispositions relatives à la privatisation des soins vétérinaires.

Des éléments considérés comme avantageux présentent aussi des contraintes :

- La rentabilité de la CVK repose presqu'uniquement sur la campagne de vaccination ; ce n'est qu'à long terme que la fourniture de soins vétérinaires et la vente de médicaments vétérinaires constitueront un secteur d'expansion de la CVK ;
- La CVK doit se convaincre du rôle central qu'il occupe dans la gestion du RSAP : la CVK ne semble pas avoir pris la pleine mesure de cette charge. Pourtant sa rentabilité dépend de l'efficacité des AE dans la sensibilisation des éleveurs à appliquer le calendrier vaccinal ; la CVK n'a pas encore formalisé sa collaboration avec les AE et ne se préoccupe pas vraiment de leur niveau de rémunérations.

La CVK dispose d'atouts indéniables pour assurer sa viabilité et sa rentabilité. Pour le moment, elle repose essentiellement sur le chiffre d'affaires assuré par les vaccinations. La CVK devra veiller à stabiliser ses revenus en maintenant et augmentant le taux de vaccinations par l'action de sensibilisation menée conjointement par les AE et les autorités communales. Le directeur de la CVK s'est donné 2 ans pour atteindre son objectif de rentabilité.

Les Organisations Professionnelles d'Eleveurs (OPE)

Malgré l'intervention du projet, le niveau organisationnel et opérationnel reste relativement faible. Il s'agit d'un processus de renforcement des capacités à la base qui requiert du temps. Durant cette première phase le ZEPESA s'est surtout attaché à informer et former les responsables des OPE à leurs rôles et missions. La phase opérationnelle ne concerne pour l'instant que la gestion de BAB. Certaines OPE déclarent qu'elles sont capables de poursuivre cette activité seule si le projet cessait son appui. La mission en doute cependant car actuellement l'approvisionnement en SPAI, activité de base pour toute OPE, ne peut se faire que dans le cadre d'une commande groupée et soigneusement programmée en période de grande disponibilité de SPAI.

La durabilité des OPE ne peut dès lors s'envisager que dans la perspective de leur regroupement en union dont une fonction principale sera la commande de SPAI. Ce premier service de l'union aux OPE adhérentes constituera la porte d'entrée pour d'autres interventions de l'union : notamment le suivi et le contrôle des OPE dans l'application de leurs règles de fonctionnement statutaire et dans leur gestion financière. Sous la coordination de l'union, les OPE développeront de nouveaux services au profit de leurs membres : location de matériel de fauche, appui à la construction de fenil, contrôle de performances. Le projet appuiera l'union et les OPE dans l'élaboration d'une liste commune de services qui constituera ainsi une base solide pour leur fonctionnement et leur association en union. Cette union rassemblera donc les OPE ayant des objectifs communs et s'accordant sur le financement d'une structure commune indispensable pour que chaque OPE soit en mesure de fournir les services réclamés par ses membres.

Les éleveurs sélectionneurs, ne disposent pas encore d'une plateforme leur permettant de se réunir, d'émettre leurs avis sur l'exécution du PAG et d'en assurer le suivi. La mission relative à la création des unions départementales devraient également se pencher sur la détermination de la forme que pourrait prendre cette association des éleveurs sélectionneurs. Cette organisation est indispensable à la pérennité du PAG puisque elle sera le cadre par lequel les ES auront à en assurer leur part d'exécution. Ce cadre pourrait par exemple prendre la forme d'une section spécialisée de l'union départementale. Ces sections d'ES existant au sein des unions départementales justifieraient notamment la création d'une union provinciale et en seraient le moteur.

L'Association Partenaire Local, l'ONG Nodde Nooto : les actions d'appui dont a bénéficié A2N de la part du ZEPESA ont considérablement renforcé l'organisation interne de son secrétariat exécutif ainsi que son opérationnalité. Depuis l'intervention du ZEPESA, A2N a obtenu plusieurs financements à même de contribuer à ses frais de fonctionnement. La viabilité de A2N sera cependant toujours dépendante de l'obtention de financements extérieurs la rétribuant pour l'exécution de missions court terme et de projets entrant dans le domaine de ses compétences. Celles-ci tentent à s'élargir en permanence mais A2N doit veiller à les maintenir en son sein. A2N est une ONG à présent bien implantée dans le paysage associatif de la Région du Sahel. Elle exécute des projets pour lesquels elle a mené toute la procédure d'identification et d'obtention de financement. La programmation du ZEPESA en 3 phase et qui prévoit un retrait de VSF-B durant la troisième phase au profit de A2N, est à même de fournir toutes les garanties quant à la capacité d'A2N d'assurer la pérennité de l'intervention.

5.5 DURABILITE ECONOMIQUE-FINANCIERE

L'analyse de la durabilité financière doit permettre de déterminer si :

- le dispositif général d'amélioration des techniques d'élevage axées sur le Zébu Peul, est à même de produire l'augmentation prévue des revenus, du capital et de la production laitière ;
- les éleveurs vont accepter d'affecter une part du revenu supplémentaire qu'ils percevront à la prise en charge des dépenses occasionnées par ces techniques améliorées.

L'impact économique du projet a été analysé au chapitre 4.3. On peut raisonnablement convenir qu'il ne sera effectif et qu'il n'apparaîtra que graduellement au cours de la seconde phase. Chaque domaine de la production animale contribuera à l'augmentation des revenus et/ou de la disponibilité en lait en fonction de leur degré d'adoption par l'éleveur.

L'amélioration génétique produira d'effets visibles avant tout chez les ES : taurillons à meilleur gabarit pouvant être vendus plus rapidement sur le marché, augmentation de la production laitière chez les vaches nées de FAR et de taureaux issus de bonne lignée laitière ; l'application du calendrier vaccinal devrait se traduire par une augmentation de l'effectif et une amélioration de la croissance et de l'embonpoint des d'animaux. L'amélioration des conditions alimentaires du bétail devrait augmenter rapidement la production laitière et se répercuter positivement sur l'effectif et sur l'état d'embonpoint du cheptel.

Pour que l'éleveur poursuive ses efforts dans l'amélioration de ses techniques d'élevage et pour qu'un nombre toujours plus grand d'éleveurs les adoptent, il appartiendra au ZEPESA de mettre ses effets positifs en évidence et de les porter à la

connaissance de l'ensemble des éleveurs. Il lui faudra instaurer un suivi technico-économique des élevages chez tous les ES et par un échantillonnage des éleveurs encadrés. Il sera sans doute nécessaire d'engager un cadre en charge du suivi évaluation. Le ZEPESA s'efforcera aussi de donner un maximum de visibilité et de publicité à ses actions pour persuader les éleveurs encadrés de la réalité de leurs effets directs sur leurs revenus et pour accentuer leur adoption par un maximum d'éleveurs de la province. La complémentarité avec le Projet COMBESA s'avère à ce niveau judicieuse et indispensable Le COMBESA assurera le volet commercial que le ZEPESA ne pouvait prendre en charge et sera à même de valoriser les efforts des éleveurs :

- Appui des ES pour la commercialisation des taurillons non sélectionnés et par la suite à la diffusion des animaux sélectionnés ;
- Appui aux éleveurs progressistes pour la commercialisation des taurillons vers des marchés plus rémunérateurs.

Le ZEPESA et le COMBESA devront exploiter au mieux les PPTTC qu'ils vont mettre en place pour organiser concours, foires et vente aux enchères et ainsi multiplier les occasions de faire connaître les résultats positifs de leurs actions tout en oeuvrant à l'amélioration de la commercialisation.

L'autre élément incontournable de la durabilité économique du projet est l'auto-prise en charge graduelle des bénéficiaires directs. Ceci implique une responsabilisation progressive et/ou en étapes par les bénéficiaires. La prise en charge des coûts d'exploitation d'un élevage varie en fonction des postes. L'élevage sahélien se caractérise par un niveau de dépenses extrêmement faible et il conviendra de démontrer aux éleveurs la relation directe entre les dépenses et l'augmentation de la productivité et des recettes.

Les éleveurs couvrent les dépenses de la vaccination à raison de 500,- FCFA / animal et / an. Tous ne font pas vacciner la totalité de leur troupeau et le recours systématique aux vermifuges est plutôt rare.

Les éleveurs assument les achats de SPAI. S'ils appliquaient le rationnement recommandé par le projet, ils dépenseraient près de 40.000,- FCFA / vache et / animal. Les recettes immédiatement disponibles par l'éleveur pour couvrir cette dépense, ne proviennent presque qu'exclusivement de la vente du lait ; qui n'est ni régulière, ni organisée. On comprend que dans ces conditions, l'éleveur ne va distribuer de SPAI qu'à un nombre limité de vaches en production laitière et pour un gain immédiat (autoconsommation et vente assurée). Il ne sera possible de faire évoluer cette option que très lentement en organisant le marché du lait et en améliorant l'approvisionnement en SPAI.

Les éleveurs ne s'adonnent à la coupe de fourrage que s'ils disposent du matériel. Le prix d'achat de celui-ci est de 200.000,- FCFA, ce qui représente un investissement difficilement supportable pour les éleveurs. La construction d'un fenil complètera le dispositif et alourdira encore l'investissement. Limiter ces équipements au niveau des seuls ES réduira trop l'impact de l'action du projet. Le projet devra au cours de la deuxième phase imaginer des modalités d'acquisition et de partage des équipements au sein des OPE afin que tous puissent les utiliser.

A côté de ces coûts directs liés aux intrants, on peut identifier un certain nombre de coûts indirects, relevant surtout de services qui améliorent les conditions de productions.

Les coûts du PAG sont actuellement assurés dans leur totalité par le ZEPESA. Comme déjà signalé, la deuxième phase devra s'attacher à déterminer les coûts réels de ce PAG et de les répartir entre les différents intervenants. Ces coûts se répartissent en 3

catégories principales : le contrôle de performances, le traitement des données du contrôle de performance, la coordination du PAG (rôle assuré partiellement par le comité de sélection). Il apparaît peu viable que le contrôle de performances soit encore effectué par les animateurs et l'option la plus réaliste est de le confier aux auxiliaires d'élevage dont les tâches seront redéfinies parallèlement à leur prise en charge.

L'intervention de l'OPE dans l'approvisionnement en SPAI est facturée directement sur le prix de vente du sac de SPAI mais cet approvisionnement requiert aussi l'intervention du projet et celle-ci devra tôt ou tard être reprise par une autre structure (l'union départementale).

Les OPE doivent aussi faire l'objet d'un suivi et un contrôle régulier de la part d'une structure compétente disposant de moyens adéquats. Actuellement c'est le ZEPESA qui assure ce suivi en le focalisant davantage sur la formation et le renforcement des capacités. Il ne faut cependant pas espérer que les OPE maintiendront le niveau opérationnel acquis lors de l'encadrement du projet si elles ne bénéficient pas d'un suivi et d'un appui permanent.

Le dispositif d'encadrement des éleveurs et d'appui des OPE que le projet compte laisser à son terme, doit encore être affiné et faire l'objet d'une description détaillée dans ses coûts et de sa prise en charge financière. Ce dispositif d'encadrement, à l'instar du RSAP et du PAG, présentera un caractère innovant évident et il s'agira de le faire comprendre et accepter par les bénéficiaires. Il s'inspire de certaines expériences menées dans les pays voisins en matière de coopératives. La gestion de la coopérative sera confiée à un agent contractuel dont la prise en charge est assurée par les recettes et/ou les cotisations des membres. L'utilité de celui-ci au niveau de l'union départementale est évidente : coordination de l'approvisionnement en SPAI, suivi et contrôle des OPE, diffusion de l'information et organisation de la campagne de vaccination, coordination des ventes d'animaux via le COMPESA. Il s'agira d'établir les sources de son financement mais dès à présent, il apparaît que ce sont de nombreuses petites cotisations des membres qui seront les plus efficaces pour assurer ce financement.

La mise en réseau des OPE au sein d'une union départementale sera une entreprise délicate et il faudra apporter le plus grand soin à sa mise en œuvre : obtenir l'assentiment des OPE encadrées sur un plan d'actions parfaitement défini, élargir le nombre d'OPE bénéficiaires, prévoir un financement de cette union par les OPE membres, opter pour une conditionnalité de l'appui apporté par le ZEPESA aux OPE et officialisé par un contrat.

6 LEÇONS APPRISES, DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 STRATÉGIE GLOBALE DU ZEPESA

Si la stratégie initiale du ZEPESA s'appuie sur 6 axes principaux correspondant aux 6 résultats de l'intervention, on peut constater qu'une certaine fracture est apparue lors de leur mise en œuvre. L'amélioration des productions de l'élevage s'est focalisée avant tout sur un petit groupe d'éleveurs, les éleveurs sélectionneurs, qui constituent le support du PAG et sont les bénéficiaires prioritaires des actions en alimentation animale. Les 4 autres résultats semblent pour l'instant éloignés de l'objectif spécifique. La création d'un RSAP vise surtout l'opérationnalité de la CVK et des AE et n'a pas encore produit d'effets palpables sur la productivité des troupeaux des éleveurs encadrés. L'appui aux OPE masculines a fait du renforcement des capacités organisationnelles l'objectif primordial de cette phase. La même démarche a été adoptée pour l'appui aux OPE féminines avec un accent particulier porté aux formations pouvant déboucher sur des AGR. Ces actions au bénéfice des OPE n'ont pas non plus produit d'effets sensibles sur le niveau de production des élevages encadrés. La dotation des familles vulnérables en noyaux de petits ruminants apparaît comme le résultat le plus éloigné de l'objectif spécifique du projet.

Ces constats n'ont rien d'inquiétant et sont inhérents à la finalité qui a été assignée à cette première phase : constituer une phase test devant déboucher sur un affinement des aspects stratégiques et méthodologiques de l'intervention ainsi que du contenu technique de la vulgarisation en vue d'une extension des actions.

A l'approche de cette fin de première phase, il convient de déterminer si l'option stratégique du projet est toujours pertinente et de tirer les enseignements en termes d'acquis et de faiblesses en vue de réorienter les activités de la deuxième phase vers l'atteinte de l'objectif spécifique. En d'autres termes, il s'agit de retrouver la cohérence initiale du projet en traçant une ligne directrice à l'ensemble des interventions.

Même si l'amélioration génétique ne constituait pas une priorité aux yeux des éleveurs, le ZEPESA a choisi d'en faire la ligne directrice de ses interventions : l'AG constitue le levier de l'amélioration des productions du zébu peul et le but ultime du ZEPESA est que la majorité des éleveurs adhèrent de près ou de loin au PAG. La première phase s'est attachée à implanter l'amélioration génétique au sein d'un groupe relativement restreint d'éleveurs sélectionneurs, appelés à devenir les leaders de la profession : étant également les premiers à introduire ou à mieux appliquer des techniques innovantes, les ES constitueront la vitrine des actions du projet et feront naître un esprit de saine émulation auprès des autres éleveurs. Il est dès lors impératif de prévoir les voies et moyens par lesquels ces éleveurs bénéficieront eux aussi des apports du projet.

En matière d'amélioration génétique, le ZEPESA a sensibilisé l'ensemble des membres des OPE encadrées aux effets néfastes de la consanguinité et les a encouragés à remplacer leurs taureaux. Ce remplacement ne pourra cependant être réellement efficace que lorsque chaque éleveur aura la possibilité d'acquérir un taureau dont la valeur génétique sera certifiée par le PAG.

Il conviendra dès lors de déterminer le nombre de taureaux sélectionnés à produire chaque année pour satisfaire les besoins de remplacements ainsi que les conditions de participation de chaque éleveur de la province au PAG. Ouvrir le PAG à tout éleveur qui désire y participer est le corollaire à l'atteinte de l'objectif spécifique. A l'instar des ES actuels, l'éleveur qui désire participer au PAG aura à respecter un cahier de charges et c'est à travers ce cahier de charges que le projet pourra introduire les améliorations en matière de technique d'élevage.

Ces améliorations seront particulièrement bien ciblées afin d'être aisément adoptées par les éleveurs. L'éleveur aura d'abord à identifier les animaux qu'il mettra sous contrôle de performances. Cette opération d'apparence banale constitue une avancée considérable dans ce milieu traditionnel. L'éleveur s'engagera ensuite à soumettre l'ensemble de son troupeau au programme de vaccination en vigueur au sein du RSAP. Afin de mettre son bétail dans les meilleures conditions lors du contrôle de performances, l'éleveur sera davantage disposé à en améliorer les conditions alimentaires. Il sera plus ouvert aux conseils dispensés par le projet visant à lui faire adopter une ration qu'il est capable de constituer par ses propres moyens ou pour un coût raisonnable. Cette ration repose actuellement sur la récolte de fourrages naturels, éventuellement améliorés par un traitement à l'urée, ainsi que la complémentation par les SPAI, distribués par son OPE. En matière de gestion, l'éleveur tiendra un carnet rassemblant toutes les données de son élevage et consentira à commercialiser ou à castrer les taurillons non sélectionnés.

Dans ce dispositif d'amélioration des productions du zébu peul, les OPE ont un rôle crucial à remplir : elles seront le garant du respect du cahier de charges auquel l'éleveur aura librement souscrit. Rendre ce contrôle possible et effectif demande de limiter le nombre de dispositions que comptera ce cahier de charges. Les OPE devront aussi se doter de compétences qu'exigent leurs missions. On constate actuellement que ces compétences font cruellement défaut malgré les efforts entrepris par le projet. L'analphabétisme les empêche de progresser comme espéré et l'alphabétisation constitue une lourde charge tant au niveau de son organisation que de son financement. Le projet a déjà entrepris de limiter le nombre de participants à l'alphabétisation pour les OPE masculines. La formulation du projet avait prévu le recrutement de 2 AE par OPE mais cette option a été abandonnée lors de la constitution du RSAP. La mission regrette cette redistribution car les AE auraient pu constituer ce pool de compétences villageoises sur lesquels les actions du projet se seraient concentrées en même temps que sur un nombre adéquat de responsables d'OPE.

Les OPE ne constitueront un attrait pour les éleveurs que si elles servent réellement la pratique de leur élevage. Leur première demande concerne la distribution des intrants (SPAI) mais elles seront aussi le lieu privilégié de l'échange et de la diffusion de l'information. Elles devraient à l'avenir assurer des services plus spécifiques : location de matériel de fauche, appui à la construction de fenil. Les OPE pourraient aussi fournir une caution solidaire à certains éleveurs lors de l'achat de taureaux ou de matériels. Les OPE pourraient enfin se charger du premier niveau d'exécution du contrôle de performances par l'intermédiaire des AE. Les Unions départementales consolideront cette organisation interne surtout pour la commande groupée de SPAI et l'appui en gestion des OPE. Elles seront le point focal de la collecte des données de performances des animaux sous programme. L'analyse finale de ces données se fera au niveau de l'union provinciale avec l'appui des structures mises en place par le projet (comités de sélection et institutions scientifiques).

Quant à l'implication des femmes dans les activités d'élevage, le projet devrait bientôt être en mesure de se tracer une stratégie plus claire : faut-il prendre en compte l'élevage dans sa globalité ou le limiter à sa sphère Zébu Peul ? Dans le

premier cas, le projet aura à financer les opérations d'embouche ovine et éventuellement d'autres AGR mais il serait alors utile de préciser la place de cette activité dans la stratégie globale du projet.

Dans le second cas, le ZEPESA se focalisera davantage sur les actions qui impliqueront de manière plus étroite les femmes dans l'entretien de leurs zébus : constitution de réserves fourragères, distribution de SPAI et application d'un rationnement, soins aux animaux, hygiène de traite et transformation du lait, participation à la sélection. Dans cette option, le projet aura à limiter son intervention en direction des seules femmes d'éleveurs encadrés. Elle devra se traduire en termes d'engagements pris par les éleveurs à promouvoir la participation de leur femme dans la gestion de l'élevage. Le projet pourrait opter pour une politique de discrimination positive à l'égard des élevages au sein desquels la femme assure la responsabilité de la participation au PAG.

Il n'est pas certain que les OPE féminines en activité actuellement constituent le cadre le plus adapté à l'émergence de ses femmes s'impliquant réellement dans la gestion de l'élevage familial. Le ZEPESA l'a d'ailleurs bien perçu puisqu'il a dispensé une formation spécifique en direction des femmes des ES. Il serait indispensable de concevoir une forme d'association spécifique au sein du village pour les épouses d'ES. Elle trouverait son point de départ dans la création d'une section au sein de l'OPE ou des OPE masculines du village rassemblant tous les ES. Pour rendre possible la création de cette section, il serait indispensable d'élargir l'accès au PAG à l'ensemble des éleveurs du village et de confier le contrôle de performances aux AE. Il n'est pas impossible que cette démarche aboutisse dans certains villages à la constitution d'OPE rassemblant uniquement les ES et respectant ainsi l'approche filière de la Loi 14. Subsistera le problème du contrôle des saillies, élément incontournable du cahier des charges : le projet pourra promouvoir la formation de troupeaux élite constitués de FAR appartenant aux ES d'un même village et confié à la garde d'un bouvier éventuellement rémunéré. Si l'autorisation lui en est donnée, ce troupeau pourrait être hébergé au sein du parc de vaccination le plus proche, appelé à évoluer en PPTTC.

L'appui aux familles vulnérables a permis d'acquérir la méthodologie d'intervention dans ce domaine mais ce résultat reste fort éloigné de l'objectif spécifique du projet. On peut se demander si cette activité ne mobilise pas inutilement les ressources du projet pour un impact relativement faible et s'il ne serait pas indiqué d'en faire un autre projet à l'instar du projet COMBESA exécuté par A2N ou de transférer ce volet vers le COMBESA lors de sa seconde phase.

6.2 LEÇONS A TIRER

Le ZEPESA a durant cette première phase engrangé un certain nombre de résultats positifs en rapport avec sa stratégie finale mais des blocages sont également apparus.

6.2.1 LES ACQUIS DU ZEPESA

Les acquis du ZEPESA sont :

- L'initiation d'un programme d'amélioration génétique adapté aux conditions du Sahel et impliquant les structures administratives et scientifiques. Certaines étapes ont été franchies ; description de la race, confirmation des critères, mobilisation des ES sur des thèmes simples mais efficaces, constitution d'une base de sélection, mise en place de structures d'appui et d'encadrement ; mais d'autres dispositions

restent à définir : le dispositif final du PAG, la répartition des responsabilités dans le suivi et le traitement des données, son financement.

- La détermination d'un nombre limité d'actions que les éleveurs peuvent mettre efficacement en œuvre en matière d'alimentation (volonté et capacité) : CCFN, SPAI (quantité à déterminer par le rationnement) ; les éleveurs sont prêts à adhérer à ces actions si ils ont accès à leurs moyens de mise en œuvre.
- L'efficacité de l'application du programme de prophylaxie par une bonne sensibilisation et la mise en place d'un RSAP actif surtout dans la sensibilisation du calendrier vaccinal.
- La mise en place d'un bon réseau d'OPE, masculines et féminines, lui donnant l'expérience et la compétence pour intervenir dans l'appui des organisations d'éleveurs.
- Les éléments de définition d'une stratégie d'intervention auprès des OPE féminines en vue d'améliorer l'implication des femmes dans la gestion de l'élevage.

6.2.2 LES RISQUES IMPORTANTS METTANT EN DANGER LA DURABILITE DU PROJET

Remarque préliminaire : les risques identifiés par l'EMP sont inhérents au caractère innovant du ZEPESA ; ils ne sont nullement imputables à un déficit dans la stratégie ou la mise en œuvre du projet. Ils doivent cependant guider la formulation de la seconde phase afin d'accroître sa durabilité.

- Une atteinte limitée dans le nombre de bénéficiaires : 30 /156 villages, 45 OPE / 335 ; attribution des subventions aux seuls ES ; le risque le plus perceptible est de susciter un sentiment de frustration chez les éleveurs non bénéficiaires et une opposition possible aux interventions du projet à l'intérieur d'un village et d'une OPE ; l'augmentation du nombre de bénéficiaires permettra une meilleure prise en charge (notamment financière) par les éleveurs eux-mêmes des structures partagées et augmentera l'impact de l'intervention.
- L'absence actuelle de durabilité du système d'encadrement des éleveurs car reposant uniquement sur le ZEPESA et surtout ses animateurs. Ceux-ci assurent trop d'activités : appui aux OPE, formation des éleveurs, contrôle des performances, suivi des AE. Le transfert de ce dispositif d'encadrement vers des structures pérennes, compétentes et opérationnelles, doit être mis en œuvre dès le début de la seconde phase.
- L'absence actuelle de durabilité pour le contrôle de performance et le programme d'amélioration génétique en général car reposant en grande partie sur le projet : même si le projet a déjà entrepris de s'ouvrir aux structures étatiques et scientifiques, les opérations clés sont toujours exécutées par le projet. Dans la pratique, l'amélioration génétique est le plus souvent le fait des associations d'éleveurs, s'auto-finançant partiellement par leurs activités commerciales (vente d'animaux sélectionnés), soutenues financièrement par l'Etat et scientifiquement par les institutions de recherche.
- Une fragilité relative du RSAP : les AE ne sont pas encore parfaitement insérés dans le réseau (sous-emploi et variation saisonnière des revenus). Leur démobilisation risque de fragiliser la CVK en diminuant la sensibilisation au calendrier vaccinal.
- La faiblesse récurrente des OPE tant masculines que féminines : les actions de base (alphabétisation du plus grand nombre de membres et surtout des femmes) peuvent contribuer partiellement au renforcement des OPE mais il existera toujours trop d'incertitudes quant aux capacités des OPE à se gérer de manière autonome et ces incertitudes constituent un facteur de risque pour la durabilité du projet.

6.2.3 LES CONTRAINTES A PRENDRE EN COMPTE

- La profusion des OPE ainsi que la diversité des motivations qui ont présidé à leur création. La loi 14 régissant les OPE et leur regroupement tente de régler ce problème mais n'a pas encore produit d'impact suffisant. La même remarque peut-être faite dans une moindre mesure pour les unions.
- La limitation des moyens de l'Etat pour remplir les missions d'encadrement et d'organisation qui lui sont dévolues.

6.3 RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE 1

Il n'est pas apparu utile à la mission de reformuler le cadre logique. Le projet entame la dernière année de sa première phase et il est trop tard pour revoir la définition et la séquence des activités. Il est apparu plus opportun d'élaborer des recommandations à 2 niveaux distincts : d'abord celles en rapport direct avec l'exécution des activités de cette dernière année puis des actions à mettre en œuvre en vue de préparer la formulation de la seconde phase.

6.3.1 RECOMMANDATIONS R1

- Déployer complètement le contrôle de performances au niveau des 60 ES car ses résultats et ses contraintes guideront la formulation de la phase 2 ;
- S'efforcer de choisir des femmes lors du recrutement des 15 derniers ES ;
- Chercher un réel appui des structures scientifiques (INERA, CIRDES) en les conviant à des séances de travail et en leur exposant les besoins en appuis scientifiques ;
- Officialiser les missions, les tâches et le fonctionnement de chaque comité ;
- Consacrer le prochain atelier de suivi du PAG à la mise à jour du document stratégique : définition des objectifs et des critères de sélection, dispositif de contrôle de performances, mode de sélection des taurillons ; intervention des divers intervenants ;
- Prendre en compte lors de l'étude sur la création des unions la détermination d'une forme d'organisation adaptée des ES aboutissant à leur reconnaissance officielle (collaboration avec COMBESA, accès crédit, accès à l'information, soutien de l'Etat) ;
- Exercice pratique pour les responsables du volet : revoir les séquences de la mise en œuvre du PAG et donc l'ordre et la formulation des activités.

6.3.2 RECOMMANDATIONS R2

- Abandonner durant cette phase l'activité de développement des cultures fourragères spécifiques (A2.2.) et se concentrer sur la récolte des fanes (niébé traditionnel) si elles sont disponibles ;
- Poursuivre la sensibilisation des éleveurs adhérents à la CCFN et prioriser l'utilisation du foin pour la complémentation en période de soudure ; Veiller à la prise en compte de contraintes et d'incidence négative de la CCFN (voir plus haut) ; affiner les appuis à mettre en œuvre en direction des éleveurs afin d'atteindre le maximum de bénéficiaires : partage de l'équipement, plan et construction de fenils ;
- Instaurer une coordination départementale lors de la prochaine commande de SPAI afin de démontrer l'intérêt d'une collaboration entre les OPE d'un même

département. Elle se focaliserait sur la détermination des besoins à la base (éleveurs des OPE) et remonterait vers la coordination. Cette coordination serait chargée de passer les commandes avec l'appui du projet.

- Etudier la faisabilité et la rentabilité de la production de BMU par une OPE de Gorom Gorom : possibilités d'approvisionnement en son de toute sorte (blé, maïs et mil) dans la province, les provinces voisines et auprès des producteurs de farine, formation des membres de l'OPE, crédit à l'équipement et à la constitution d'un fonds de démarrage.

6.3.3 RECOMMANDATIONS R3

- Renforcer le niveau d'alphabétisation des AE; poursuivre les formations et les recyclages des AE ;
- Faire élaborer un protocole entre CVK et AE (tâches et rémunérations) et promouvoir un système de suivi et d'encadrement des AE par la CVK ;
- Bien s'impliquer dans l'organisation et le suivi de la prochaine campagne de vaccination afin d'améliorer le taux de vaccination et identifier les causes des variations éventuelles.

6.3.4 RECOMMANDATIONS R4

- Mettre en œuvre le cadre de réflexion pour déterminer les conditions optimales de création des unions (communales avec des relais villageois) et en tirer la définition des actions de la deuxième phase ;
- Accorder dans cette étude une attention particulière à la forme que pourrait prendre une association des Eleveurs Sélectionneurs ;
- Faire connaître les plans d'action aux populations et aux partenaires (Ces plans doivent prendre en compte la dimension actuelle de décentralisation et s'imbriquer dans les PCD ; éviter l'inféodation au ZEPESA) ;
- Revoir l'intervention de la DPEBA et de la nécessité de recyclages annuels du personnel pédagogique : animateurs et superviseurs des centres d'alphabétisation (un protocole clair doit baliser le cadre d'intervention) ;
- Renforcer la sensibilisation sur les rôles et attributions des bureaux des OPE (insister sur les renouvellements des organes et les tenues des réunions).

6.3.5 RECOMMANDATIONS R5

- Revenir à la composition initiale pour les noyaux distribués aux familles vulnérables soit 7 petits ruminants ;
- Prévoir un mécanisme d'indemnisation pour les animaux morts avant remboursement; accélérer la collaboration avec l'IMF; prévoir la création d'un Fonds géré selon les dispositions légales; commanditer une étude définissant la mise en place et la gestion du Fonds ;
- Mener une étude relative à la mise en place de fonds communaux de garantie pour l'accès au crédit ;

6.3.6 RECOMMANDATIONS R6

- Renforcer les actions d'alphabétisation en direction des femmes appelées à assurer des fonctions dirigeantes dans l'OPE ;

- Mieux adapter les conditions pratiques de d'alphabétisation et de formation aux femmes ;
- Conduire une étude plus approfondie en vue de la prise en compte des femmes dans la sphère de décisions en matière d'élevage conformément à la recommandation de la troisième Mission de Monitoring ;
- Officialiser et rendre effective la collaboration avec l'UCEC pour le financement des AGR des OPE féminines ;
- S'efforcer de choisir des femmes lors du recrutement des 15 derniers ES.

6.4 ACTIVITES DEVANT SERVIR LA FORMULATION DE LA SECONDE PHASE

- Reprendre et compléter certaines enquêtes préliminaires : revoir les modalités de sélection des villages et d'évaluation des OPE afin de déterminer les possibilités d'intensification de l'intervention dans la province de l'Oudalan.
- Réfléchir au dispositif final du programme de sélection qui sera déployé en seconde phase : notamment l'effectif final de la base de sélection et les modalités pratiques du contrôle de performances (y compris le dispositif de collecte et de traitement des données, les modalités d'évaluation des taureaux et de leur diffusion). Poursuivre la demande de bourse pour la réalisation d'un doctorat visant la formation d'un cadre spécialiste pour la conception et la conduite de programmes de sélection animale et plus particulièrement de bovins mixtes (lait et viande). Intégrer la définition et la mise en œuvre du programme de sélection dans les termes de référence de son doctorat.
- Tirer les premiers enseignements du RSAP afin d'évaluer l'efficacité et les conditions de la pleine opérationnalité des AE : niveau de rémunérations, satisfaction et possibilité d'étendre leurs activité au contrôle de performances. Envisager la faisabilité de placer 1 AE / village.
- Finaliser la stratégie d'intervention au niveau des OPE : concentrer les plans d'actions des OPE vers des services et des actions pouvant être réellement assurés par les OPE ; diriger les appuis du projet vers ces plans d'action ; concevoir un contrat liant le projet aux OPE ; mesurer le degré d'adhésion des OPE à ce nouveau mode d'intervention.
- Tirer pleinement parti de l'étude « Unions départementales » pour définir leur mission et leurs tâches (se limiter à des tâches en rapport avec le projet : approvisionnement SPAI, appui au fonctionnement des OPE, collecte des données du contrôle de performances) ; et définir des conditions strictes d'adhésion des OPE à l'union (participation au financement) ; conditionner l'appui aux OPE au respect des engagements.
- Affiner également les principes d'intervention en faveur des femmes et de leurs OPE : appui général en matière d'élevage ou appui ciblé Zébu Peul ? Préciser les actions capables d'améliorer l'implication effective des femmes dans la gestion de l'élevage bovin familial et plus particulièrement des vaches leur appartenant.
- Mener une étude pour la mise en place des Fonds de crédit : examiner particulièrement les possibilités d'utiliser les autres fonds créés par les différents projets (PDE/LG PADDAB 2, FAARF) ; définir les activités pouvant bénéficier de financement (équipement CCFN, fenil, achat de taureaux).
- Apporter un soin particulier au suivi des éleveurs sélectionneurs au travers leur carnet d'éleveurs en y ajoutant les données économiques et financières ; Intégrer

dans le suivi technico-économique quelques éleveurs encadrés pouvant servir de témoins.

6.5 LA PHASE 2

6.5.1 JUSTIFICATIONS

Dès la formulation et étant donné l'aspect novateur du projet, VSF-B optait pour une intervention sur le long terme subdivisée en 3 phases auxquelles était attribuée une finalité spécifique :

- Une phase test de 4 ans destinée à la mise en place de l'encadrement dans une province et l'affinement des aspects stratégiques et méthodologiques,
- Une phase d'extension et de consolidation de 6 ans : elle prévoyait l'extension aux 4 provinces de la Région du Sahel,
- Une phase de désengagement de 3 ans durant laquelle le PLP assurerait la pleine responsabilité du projet.

La mission ne peut que valider cette option d'intervention sur le long terme :

- Les premiers résultats engrangés durant la première phase du ZEPESA confirment la plupart des hypothèses de départ et prouvent que les bénéficiaires directs et indirects sont prêts à accepter les innovations techniques proposées par le projet.
- Travaillant sur une espèce à cycle long, les premiers résultats de l'amélioration génétique ne seront perceptibles que sur le long terme.
- Par l'amélioration génétique, le projet participe positivement au changement de mentalité qu'ont fait apparaître les sécheresses successives chez les éleveurs de la Région du Sahel dans la manière de concevoir les objectifs et les modalités de leurs élevages. Les activités du projet amèneront les éleveurs à améliorer les conditions d'entretien du bétail et celles-ci contribueront grandement à la sauvegarde de leur troupeau en période difficile ainsi qu'à la création d'un revenu plus régulier. Ce changement de mentalité dans un milieu traditionnel et peu éduqué est un processus exigeant en temps.

6.5.2 MODALITES DE LA SECONDE PHASE

L'Objectif principal de la deuxième phase sera de créer dès son démarrage les conditions de la durabilité du projet. En vue de la formulation de la seconde phase, il est souhaitable que le projet exécute les activités décrites ci-dessus.
La mission entrevoit 2 étapes principales à la deuxième phase :

CONSOLIDATION ET INTENSIFICATION DU PROJET DANS LA PROVINCE DE L'OUDALAN

Cette étape visera à intensifier l'action du ZEPESA au niveau des villages déjà encadrés afin de l'ouvrir à l'ensemble des éleveurs et de leurs OPE sur la base d'un contrat liant les OPE au projet. Par la suite, le ZEPESA verra dans quelle mesure il est possible d'incorporer d'autres villages à son intervention. Cette phase s'efforcera de mettre en place un dispositif d'encadrement, intégrant mieux les divers volets du projet et trouvant un début d'auto financement par les cotisations des éleveurs. Il axera ses interventions sur les 2 structures clés de la pérennisation de ses activités :

- Les unions départementales seront créées sur la base d'une association fournissant des services aux OPE dont la teneur sera bien délimitée (approvisionnement en SPAI, appui et contrôle des OPE, collecte des données de performances, coordination de la commercialisation). La gestion de chacune de ces unions sera confiée à un professionnel contractualisé financé par les activités commerciales de l'union et les cotisations des membres (p. ex. 200 fcfa/mois/membre). Une simple coordination entre les 5 unions sera instaurée dans un premier temps.

Cette option implique que les OPE adhérant à l'union le fassent en pleine connaissance de leurs obligations, sur une base volontaire et avec l'engagement de respecter un cahier de charges identique pour toutes les OPE ; l'appui aux OPE par le ZEPESA sera conditionné par le respect strict de ce cahier des charges et le Règlement de l'Union prévoira l'exclusion de toute OPE déficiente.

- Le RSAP s'articulant autour de ses 2 composantes essentielles :
  - La clinique vétérinaire de Kallassal : la deuxième phase favorisera l'implantation définitive de la CVK en améliorant sa rentabilité via les diverses composantes de son chiffre d'affaires (taux vaccinal, vente de vermifuges,…) ;
  - Le réseau d'AE : la deuxième phase intensifiera le maillage des AE et élargira leurs interventions au contrôle de performances et à l'appui –conseil aux éleveurs et aux OPE ; leurs rémunérations proviendront de 4 sources différentes : les campagnes de vaccination, la vente de médicaments (vermifuges), les soins vétérinaires autorisés et les OPE (pour le contrôle de performances et l'appui-conseil)

EXTENSION DU PROJET

L'extension du projet ne sera envisagée qu'au cours de la seconde moitié de la phase 2 car la consolidation et l'extension de l'intervention dans la Province de l'Oudalan mobiliseront déjà toutes les ressources, surtout en personnel, durant la première moitié. De même, la mission doute qu'étant donné l'ampleur des actions à mener, il soit raisonnable d'envisager une extension sur plus d'une province de la Région du Sahel. Le dispositif d'encadrement du projet prévoit 1 animateur par département. L'ensemble de la Région du Sahel compte 26 départements. Même si un certain redéploiement sera possible, une vingtaine de départements devraient disposer d'un animateur, ce qui sera insupportable financièrement.

Le choix de la Province du Séno (Dori) semble dès lors s'imposer car :

- elle est la plus proche de l'Oudalan ;
- elle ne bénéficie d'aucun projet d'envergure axé sur le développement de l'élevage contrairement à la Province du Soum ;
- l'implantation du projet y sera facilitée par l'appui et la bonne connaissance de terrain d'A2N qui y possède son siège ; cette option sera en outre favorable à la durabilité du projet.

AUTRES ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE

- Impliquer le MRA dans le processus d'identification des structures d'appui scientifique ;
- Prendre en compte les dispositions légales de la politique de décentralisation du Burkina Faso qui transfèrent aux communes certaines compétences en matière de développement rural ; prévoir une collaboration étroite avec les organes des

collectivités rurales et éventuellement un fonds spécifique pour le financement d'initiatives propres en rapport avec l'élevage ;

- Veiller à appliquer, tout en les adaptant aux conditions du projet, les décrets réglementant le suivi des projets ONG par un comité de pilotage. Bien préciser la composition et les compétences du comité de pilotage ; prévoir des moyens de fonctionnement pour le comité ;
- Avec l'augmentation de la taille de la zone d'intervention : placer un même responsable pour R4 et R6 ; fusionner des résultats proches techniquement R2 et R3 ;
- La province du Séno ne compte pas encore de vétérinaire privé : susciter une installation durant la première moitié de la deuxième phase ;
- Veiller à une meilleure prise en compte SIDA.

7 DEBRIEFING AVEC LES ACTEURS LES PLUS IMPORTANTS

Le débriefing de la mission d'évaluation mi-parcours s'est déroulé en 3 temps :

Avec l'équipe du ZEPESA : le mardi 10 juin dans l'après-midi avec l'équipe d'exécution du projet ; la totalité du document qui serait présenté aux réunions de restitution a été présentée et discutée. Les remarques acceptées par l'ensemble des participants ont été adoptées et intégrées dans le document préparatoire.

A Gorom Gorom : le 11 juin 2008 a été organisée la restitution destinée aux représentants des éleveurs et des éleveuses ainsi qu'aux services provinciaux et régionaux de l'administration et des services techniques de l'élevage, aux projets, programmes et ONG des provinces de l'Oudalan et du Séno. Elle a rassemblé une quarantaine de participants sous le patronage de M. Le Haut Commissaire de la Province. Un tiers des participants était constitué des bénéficiaires (OPE-M, OPE-F, ES, AE, …).

Après avoir exposé l'état d'exécution du projet, ses points forts, ses points faibles et ses recommandations, la mission a écouté les remarques et les avis des participants. Elle a répondu aux questions posées par les participants et fourni les explications demandées.

La mission s'est efforcée d'intégrer dans son analyse et ses recommandations les avis et constats qui recevaient l'assentiment général. Le Compte Rendu de la réunion se trouve en Annexe 6

A Ouagadougou : le 13 juin 2008, la restitution a réuni les représentants du MRA (Directions Générales et directions éclatées), certains de ses projets (PSDZA et PDES) ainsi que Madame l'Attachée de Coopération auprès de l'Ambassade de Belgique. La liste des participants est reprise en Annexe 7.

A ce niveau, le même exposé a été présenté et discuté.

Les discussions ont porté sur :

- L'opportunité d'avoir adjoint une action sur le genre à un projet d'élevage,
- La nécessité de disposer d'une UT,
- La recommandation de l'abandon du thème des cultures fourragères,
- Les modalités de constitution des unions,
- Les modalités du crédit et la réussite aléatoire des fonds de garantie,
- Le lieu d'extension du projet et le choix de la province du Séno.

La mission s'est engagée à tenir compte dans la mesure du possible des avis et commentaires émis par les participants.

8 ANNEXES

Annexe 1. Récapitulatif des appréciations 73

Annexe 2. Termes de Référence en vue de l'évaluation à mi-parcours du projet« Appui au développement du Zébu peul au Burkina Faso (ZEPESA). 88

Annexe 3. Programme de la mission d'évaluation 107

Annexe 4. Cadre logique VO 110

Annexe 5. Cadre logique revu 115

Annexe 6. Etat dépenses ZEPESA 119

Annexe 7. Compte rendu de l'Atelier de restitution de l'évaluation du projet ZEPESA 121

Annexe 8. Liste de présence à l'atelier de restitution de l'évaluation à mi-parcours (Ouagadougou) 128

Annexe 9. Carte d'intervention ZEPESA Oudalan 129

Annexe 10. Carte des 5 départements 130

Annexe 11. Formulaire de l'enquête 131

Annexe 1. Récapitulatif des appréciations

APPRECIATIONS PAR CRITERES

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
	PERTINENCE	
GENERAL	Intervention dans une région avec l'ID très bas Élevage = source principale d'alimentation et de revenus	
GROUPE CIBLE = ELEVEURS DE L'OUDALAN - Les familles vulnérables - Les éleveurs sélectionneurs - OPE masculines et féminines	La phase test touche 5% de la population Innovation dans l'appui aux familles 75 ES servant de vitrine du Zépesa pour les phases suivantes – IOV de départ = 25 ES 50 OPE encadrées sur 335 OPE répertoriées ; les OPE assureront la pérennité des actions du Zépesa	 Seulement +/- 100 familles bénéficiaires OPE féminines difficilement intégrées dans les objectifs du Zépesa
PROBLEMES ET BESOINS DES GROUPES CIBLES	Confirmation de la prise en compte des problèmes de l'élevage dans l'Oudalan	Pas de prise en compte des problèmes d'abreuvement et de commercialisation Besoin de davantage de financement des AGR
PRIORITES DE DEVELOPPEMENT DU PAYS	Cohérence de l'intervention avec les politiques gouvernementales du Burkin, avec les priorités et dispositions reprises dans 3 documents stratégiques : CSLP, SDR 2015, PAPISE; Parfaite insertion du Zépesa dans la politique d'amélioration génétique et de privatisation de la médecine vétérinaire du BF	
POLITIQUE DE COOPERATION DU FBS	Cohérence avec l'objectif principal du FBS : amélioration de la sécurité alimentaire; Participation directe a la fourniture d'aliments lors de la crise alimentaire de 2005; Bonne prise en compte du segment le plus vulnérable et de l'approche holistique	Impossibilité de mettre en œuvre les collaborations programmées lors de la formulation a cause du retrait de certains partenaires potentiels : pas d'intervention destinée à améliorer l'abreuvement et la gestion des ressources naturelles
OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT	Participation directe aux OMD 1, 2, 3, 8 Participation indirecte aux OMD 4, 5, 6, 7	
HYPOTHESES	La collaboration avec les structures étatiques centrales et/ou déconcentrées a été effective	Les hypothèses ne s'étant pas vérifiées ont trait aux collaborations a mettre en œuvre avec les autres projets dont le PADZA2

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
EFFICACITE		
R1. : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs	– Sensibilisation efficiente, intérêt marqué des éleveurs, compréhension des effets de la consanguinité et de la nécessite de renouvellement des taureaux ; – Rigueur dans le choix des ES et recrutement de ES motivés, capables de participer efficacement PAG : application du cahier des charges, bonne surveillance des saillies ; – Mise en place de 3 structures de suivi de la sélection; – Prise en compte des connaissances traditionnelles et établissement de corrélation avec les critères scientifiques de la sélection ; – Volonté des ES de protéger leur capital génétique ; – Abandon de la construction d'une UT : les ES désirent conserver leurs taurillons performants, ce qui dénote une volonté d'appropriation ; – Le chronogramme du PAG est respecté même si l'ordre d'exécution des activités est un peu « chamboulé ».	– Pas d'obtention d'une bourse doctorale pour la poursuite de la caractérisation du Zébu Peul ; – Pas encore de prise en compte des 3 sous-types de Zébu identifiés dans la Province : Gaodji, Delgodji et Atram ; – Faiblesse de l'appui scientifique par le comite scientifique; – Pas encore de maîtrise et d'appropriation dans la conception scientifique du PAG par les responsables du volet : matière complexe, confusion dans la programmation des diverses sous-activités ; – Concentration du PAG sur les seuls ES ; – Atteinte de la limite de la capacité d'encadrement du nombre de villages pour le PAG ; – Faible perspective de durabilité du dispositif de contrôle des performances confié aux seuls animateurs.
R2. : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées :	– Approvisionnement de 16 BAB en SPAI (8 a 9 T); – Formation a la gestion des stocks et respect des consignes de gestion; Efficacité du renforcement organisationnel des BAB : création de comité de gestion ; – Participation des communautés : mise à disposition des bâtiments existants, bon réseau de BAB en bâtiments ; – Pratique traditionnelle de la coupe des fourrages naturels ;	– Abandon de 2 activités en rapport avec l'adoption de rations alimentaires (A2.4. recherche-action pour la complémentation et A2.5. vulgarisation des rations alimentaires). – SPAI : faible disponibilité, difficulté d'approvisionnement, notamment le son, et coût élevé ; – Déficit technique dans la pratique de la CCFN : évaluation des besoins, moment de la coupe, méthode de conservation, demande de matériel parfois peu utile (botteleuse) ; – Absence de connaissances sur les règles et l'organisation de la coupe de fourrages au niveau des villages ;

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
		– Faible capacité de production de BMU par opérateurs privés (Groupement de Dori); pas encore de démonstration à Gorom.
R3. : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics	– Amélioration de la couverture vaccinale de la province : 23 % 2005/2006, 34,74 % en 2006/2008 et 28,05% en 2007/2008 ; – Constat par les éleveurs de la pertinence du calendrier vaccinal : diminution des mortalités dans les troupeaux respectant les 2 campagnes annuelles ; – Mise en place du RSAP à partir d'éléments existants : les AE mis en activité par de précédentes interventions et la CVK récemment implantée a Gorom ; – Engagement réel de la CVK : installation sur initiative personnelle et sur fonds propres, bonne perspective de durabilité grâce au bon taux vaccinal; – Implication effective de la DPRA dans le RSAP : sensibilisation de ses agents, participation à l'élaboration des modules, suivi du RSAP ; – Instauration d'une compréhension mutuelle entre les intervenants publics (DPRA) et privés (respect de la législation), voire d'une collaboration (distribution et utilisation des médicaments vétérinaires) ; harmonisation des interventions ;	– Légère chute de la couverture vaccinale en 2007/2008 : causes multifactorielles possibles (éloignement de la menace, transhumance plus précoce, …) ; – Méconnaissance relative de la situation épidémiologique de la province : pas de confirmation de l'étiologie de la « Berde » et/ou « Balladje », incidence des maladies à tiques (cowdriose), Brucellose, Tuberculose ; – Manque de moyens de déplacement des AE limitant leur capacité d'intervention dans l'espace ; – Absence de protocoles réglant les relations entre la CVK et les AE (pas de rapport systématique sur les soins exécutés par les AE) ; – Variabilité des rémunérations des AE : pics en campagnes de vaccination, aléatoires durant les autres périodes avec risque de démotivation ; – Absence de soins pour les animaux malades nécessitant une antibiothérapie : AE interdits d'utilisation d'antibiotiques et de vaccins vivants ;
R4. : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées	– Disponibilité d'une banque de données exhaustives afférentes aux OPE de la province ; – Conception d'un programme d'appui aux OPE : élaboration d'un plan d'action, alphabétisation et formation dirigeants des OPE, contenus de formations techniques; – Adaptation des statuts et RI des OPE, actualisation des agréments et modes de fonctionnement des OPE (prise en compte des exigences de la loi 14) ; – Initiation des OPE aux procédures de commande (prévision des quantités, mobilisation des fonds,	– Pas d'activité spécifique prévue pour la création des unions or la création des unions constitue un IOV ; – Difficulté d'application au niveau villageois de la Loi 14 sur l'organisation des OPE en filière : élevages villageois = élevages à plusieurs fins ; – Existence de nombreuses unions d'OPE dans la province, peu fonctionnelles, MAIS initiation d'une réflexion au sein du Zépesa pour ne pas reproduire les défauts de ces unions ; – Méconnaissance de l'existence de plans d'actions par les acteurs locaux et les partenaires ;

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
	achat/ventes) des SPAI ; – Mise à disposition d'outils de gestion et application des règles de fonctionnement des BAB.	– Difficulté de créer une coordination entre les OPE pour l'approvisionnement des BAB en SPAI et d'améliorer les capacités de négociation au niveau des OPE ; – Irrégularité de la participation des inscrits aux séances d'alphabétisation (causes : charges de travail pour les femmes, obligations sociales, déficit de suivi par la DPEBA, absence de vivres PAM) ; – Problème au niveau de l'intervention de la DPEBA : procédure de recrutement compliquée, déficit de suivi par la DPEBA et d'appui pédagogique envers le prestataire, mauvaise conception de l'intervention de la DPEBA.
R5. : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée :	– L'approche et la stratégie du Zépesa en matière d'appui aux familles vulnérables a suscité l'intérêt des autres partenaires (PADDABII par exemple) ; – Appui des populations à travers les comités de parrainage, – Bonne démarche genre parmi les bénéficiaires (surtout les veuves et orphelins) ; – Mise en place d'un suivi interne (technique) et externe (mesure d'impact) ; – Visibilité du Zépesa grâce à sa participation à la distribution de riz en 2005.	– La traduction du concept de vulnérabilité en langues locales recouvre très souvent des connotations négatives qui rebutent certains milieux. Dans ces conditions, des réticences à se manifester comme personne vulnérable s'affichent. – Réduction du nombre de familles bénéficiaires et de la taille du noyau en An 3 suite à la limitation du budget ; – Impossibilité pour le projet de répondre aux requêtes d'appui au crédit ; – Absence de disposition en cas de mortalités avant remboursement ; – DPASSN ne possédant pas les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie (personnel, déplacement), cela implique une intervention permanente du Zépesa ; risque donc de biaiser le dispositif de suivi
R6. : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage :	– Cfr. R4. – Impact de l'animatrice : recrutement de femmes comme ES et gérantes de BAB.	– Faiblesse du budget alloué aux formations ; – Faible capacité de mobilisation financière des femmes constituant un frein à la pleine participation des femmes aux activités ; – Absence d'une stratégie appropriée pour promouvoir

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
		l'implication des femmes dans les processus de prise de décision en matière d'élevage ;

APPRECIATION DES INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES

O.G. Le revenu et la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la zone sahélienne sont améliorés :	
– A partir de l'année 4, le revenus des familles encadrées est améliorée d'au moins 3 % /an – Le capital cheptel des pasteurs est augmenté de 3 % / an	La mesure de ces IOV demandera la réalisation d'une enquête.
O.S. Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées :	
En année 4, au moins 1375 ménages bénéficient des actions du projet	La détermination de cet IOV sera l'objet d'une enquête. Le problème est la détermination des ménages car le projet ne travaille pas avec des ménages mais avec des hommes et des femmes appartenant à des OPE.
La production laitière par vache lactante est augmentée de 20 %	IOV à mesurer par enquête mais difficile car pas de mesure de référence : on peut estimer que les ES constitueront la référence mais cette mesure sera reportée en fin de seconde phase.
R I : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs :	
– A partir de l'année 4, 50% des éleveurs encadrés luttent contre la consanguinité. – En année 3, une unité de testage est opérationnelle – En année 4, 75 éleveurs sélectionneurs participent au programme de sélection dont 20 appliquent les thèmes – En année 4, au moins une publication est disponible sur les caractéristiques et performances du Zébu Peul	IOV sera mesuré par l'enquête programmée en année 4 Principe UT abandonné : remplacé par PPTTC 60 ES participent au PAG Les thèmes ne sont pas précisés Publication entamée mais finalisation en Phase 2

R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées :	
– Dès l'année 3, des rations types sont appliquées par 30% des éleveurs encadrés soit 198 EE	IOV à revoir : indisponibilité de matières premières, limité au rationnement en SPAI ; enquête à mener ;
Dès l'année 4, 100 % des ES soit 75, appliquent des rations types	Idem ; IOV = les ES respectent la quantité de SPAI à distribuer
En année 4, 50 % des ES, soit 38, constituent des réserves adaptées de foin.	Préciser le terme « adaptée » En année 3, le matériel est arrivé trop tardivement aux 28 ES
– En année 4, 30 % des EE, soit 198, constituent des réserves de foin.	IOV sera mesuré par l'enquête programmée
– Dès l'année 2, les éleveurs sont organisés pour effectuer des commandes groupées de SPAI.	16 BAB gérées par les OPE ont été approvisionnées mais implication indispensable du ZEPESA
– En fin de projet, 80 % soit 20 BAB gèrent de manière autonome leurs stock et commandes en SPAI	Cet IOV est mal formulé : la commande de SPAI ne pourra se faire qu'au travers d'une commande groupée ; il s'agit de créer une coordination (Union départementale ?)
R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics :	
– Dès l'année 2, des calendriers de prophylaxie adaptés sont appliqués par 50% des éleveurs encadrés	Une enquête sera effectuée en année 4 pour mesurer ce %
– En année 3, x APV sont opérationnels sous l'encadrement d'un vétérinaire privé	28 AE sont opérationnels mais l'encadrement par la CVK n'est pas encore opérationnel (pas de protocole AE-CVK)
– En année 4, les vaccinations contre la PPCB et la pasteurellose passent respectivement à 120.000 et 80.000 têtes.	Résultats campagne : 11/06 – 02/07 : 79.000 11/07 – 02/08 : 63.000 Le niveau de cet IOV a été revu trop à la hausse

IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées :	
– En année 4, 45 OPE (dont 20 féminines) sont opérationnelles et disposent d'un programme d'activité. – Dès l'année 2, chaque OPE dispose de comités spécialisés. – En année 4, 5 Unions Départementales sont opérationnelles et sont structurées en une Union Provinciale	25 OPE m et 21 OPE f sont encadrées et en voie d'opérationnalité. Les plans d'action sont en voie de finalisation mais ne pourront être complètement appliqués. 16 OPE disposent d'un CdG de BAB dont 2 OPEf ; 14 OPE pour la gestion d'un parc de vaccination La création des Unions départementales sera reportée sur la phase 2
R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée :	
– En année 4, au moins 100 familles en situation de précarité ont bénéficié d'un noyau d'animaux leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire. – Dès l'année 3, le remboursement en nature des animaux permet d'atteindre d'autres familles	Fin année 3 :89 familles vulnérables ont reçu un noyau de petits Ruminants. Leur capital a augmenté et leurs revenus dans une moindre mesure 42 familles ont commencé à rembourser ; création d'un revolving funds de + :- 1.000.000,- FCFA
R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage :	
En année 4 : – Au moins 20 OPE féminines regroupant 1000 femmes sont opérationnelles – 30% des femmes sont alphabétisées et 30% maîtrisent les techniques d'élevage vulgarisées – Dès l'année 3, les OPE féminines sont intégrées dans les Unions départementales et y jouent un rôle.	21 OPE féminines encadrées regroupant 493 femmes 425 femmes ont suivi le cycle d'alphabétisation. Il n'est pas possible de définir si les femmes formées maîtrisent les techniques vulgarisées car peu ont l'occasion de les appliquer Sans objet

INDICATEURS DE REALISATION

Libellé	Prévisions		Réalisation	
	Fin année 3	Fin année 4	Fin année 3	Fin année 4
Evolution de l'encadrement				
Nombre de départements couverts	4	5	5	5
Nombre de villages cumulés	18	25	30	30
OPE masculines				
Nombre d'OPE masculines (ou mixtes) cumulées	18	25	26	26
Nombre de membres par OPE	50	55	20	20
Nombre total de membres	900	1.375	500	500
Nombre d'auxiliaires masculins cumulés	36	50	28	28
OPE féminines				
Nombre d'OPE féminines cumulées	15	20	21	21
Nombre de membres par OPE	40	45	23	23
Nombre total de membres	600	900	493	493
Nombre d'auxiliaires féminines cumulées	30	40	1	1
Amélioration génétique				
Nombre d'éleveurs sélectionneurs cumulés	54	75	60	
Effectif bovin impliqué dans le programme (têtes cumulées)	600	850	536	
Nombre de taurillons sélectionnés par an	25	50		
Opération appui aux familles en situation de précarité				
Nombre de familles en situation précarité assistées		100	89	144
Nombre de petits ruminants diffusés (cumulés)	450	625	529	749
Nombre de petits ruminants remboursés et réinjectés dans l'opération *3	40	90	42	89

CRITERE	DESCRIPTION	REMARQUES
EFFICIENCE		
RESSOURCES HUMAINES – DIRECTION – CADRES D'EXECUTION – EQUIPE DE TERRAIN – AGENT ADMINISTRATIF – AUTRES	 1 responsable VSF – B et 1 co-responsable A2N 3 cadres soit 1 / 2 résultat + 1 technicien supérieur en appui au PAG 5 animateurs (dont une femme) 1 agent comptable 5 stagiaires	 Changement de responsable en 09/07 Engagement sociologue pour R5 et R6 en mars 2006 Engagement du technicien supérieur pour PAG en février 2007 2 cadres sur 4 sont issus de la Fonction Publique Engagement concomitant a l'extension du Zépesa au travers des 5 communes de la province Supervision stricte par le siège VSF-B 2 burkinabé et 3 européens
ORGANISATION INTERNE DU PROJET	Instauration d'un mode de gestion concertée et partagée entre les 2 partenaires du projet s'apparentant a la cogestion de la coopération bilatérale; Gestion quotidienne réglée par des procédures internes Outils de planification et de mise en œuvre opérationnels Suivi – évaluation mené séparément par les 2 ONG partenaires : monitoring annuel par VSF-B et missions semestrielles par A2N Rapportage semestriel et annuel avec rapport financier 1 rapport trimestriel pour le MRA	
PARTENARIAT ENTRE LES 2 ONG	Appui du Zépesa a l'équipement, au fonctionnement et au paiement des salaires des 3 cadres de A2N Appui en formations et en financement de	 Meilleure implantation de A2N dans le milieu associatif du développement Amélioration de l'organisation interne de A2N

CRITERE	DESCRIPTION	REMARQUES
	missions de A2N Appui global en termes financiers apportés par le ZEPESA au partenaire local évalué à 37.336.500, FCFA (56.915 €) de 2005 à 2008	
RESSOURCES FINANCIERES	Budget total : 1.277.518 Euros, soit 837.996.900 FCFA Investissement : 153.760,3 Euros soit 100.860.139 FCFA	3 révisions du budget Taux d'exécution : 76,5 % Taux exécution le + faible : R2 : 35 % Taux exécution le + élevé : R3 : 194 %

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
IMPACT		
Social : – Proportionnel au nombre de villages encadrés – Proportionnel au nombre d'OPE encadrées au sein d'un village – Appui aux familles vulnérables – Recrutement des ES – Encadrement des OPE – Mentalité des éleveurs	30 villages encadrés sur 157 villages de la province de l'Oudalan Renforcement de la solidarité au sein du village Satisfaction de l'appui apporté par le Zépesa Appui aux OPE les plus opérationnelles et les plus motivées Renforcement des capacités par alphabétisation et formations sur la vie associative Évolution dans la finalité de l'élevage : accroissement de l'importance de la productivité	A déterminer au cours de l'enquête d'impact Peu de familles bénéficiaires Amélioration génétique limitée a un groupe restreint 45 OPE encadrées sur 335
Technique	Mise au point du PAG, première création d'un RSAP, amélioration de la technique de fauchage	
Économique : – Amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus – Amélioration génétique	Résultat de l'atteinte de l'objectif spécifique au terme des 3 phases du projet Plus grande viabilité des veaux Plus grand pouvoir économique et productif des	Enquête à réaliser pour obtenir une situation de référence Résultats lents dus à la longueur du cycle des bovins

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
	ES	
– Santé animale et gestion technique des troupeaux	Diminution du taux de mortalité et augmentation des effectifs	Effet difficilement mesurable
– OPE et BAB	16 OPE dotées de BAB opérationnelles : effet positif sur la sécurité alimentaire par une augmentation de la production de lait	
– Impact sur les femmes		Peu de moyens financiers pour mettre en pratique les formations techniques
– Impact sur les familles vulnérables	+/- 100 familles dotées d'un capital de + de 100.000 FCFA	Surveiller l'évolution de la charge de travail provoquée par les nouvelles techniques d'élevage
<u>Institutionnel :</u>		
– A2N (ONG partenaire)	Amélioration de son organisation et son fonctionnement internes Augmentation du volume de ses activités par obtention de financements externes	
– MRA		
• DPRA	Protocole de collaboration pour appui à l'exécution de missions et la formation à ses tâches	
• DGA	Association de la DAG au PAG d'une race locale + moyens de suivi	Moyens jugé faibles
• DEP	Pleine collaboration avec le cadre de la DEP en charge du suivi du Zépesa	Pas encore de mise en place du comité de pilotage du Zépesa comme prévu par les Décrets
• DGSA	le RSAP de la Province de l'Oudalan = test national en vue de définir les conditions de création, d'intervention et de viabilité d'un RSAP	
– Clinique vétérinaire de Kallassal	Appui direct améliorant l'implantation locale de la CVK Amélioration du chiffre d'affaires de la CVK par sensibilisation des éleveurs à la vaccination via le RSAP créé par le Zépesa	

CRITERE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<u>Environnemental :</u>	Hypothèse : meilleure productivité des troupeaux adaptation des effectifs aux besoins diminution de la pression sur les ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement	À mesurer sur le long terme Ignorance de l'impact réel de l'extension et de l'intensification de la coupe de fourrages naturels
<u>Genre</u> – Résultat 6 : meilleure implication des femmes dans la gestion de l'élevage – IOV programmés	Actions spécifiques développées en direction des femmes Bonne atteinte des résultats : alphabétisation, appui aux OPE et formations techniques	Genre parfois négligé dans les autres résultats IOV ne mesurant pas vraiment l'implication des femmes dans la gestion de l'élevage OPE mixtes pas souhaitées Formations mixtes pas toujours efficaces Problèmes pratiques pour la participation des femmes aux formations : garde enfants, tâches ménagères
– Action spécifique pour plus grande implication des femmes	Début des actions (séminaires de formation)	Absence de moyens financiers pour AGR Finalité de l'action encore mal définie tout comme la stratégie : promotion globale de la femme →← action centrée sur l'implication des femmes dans la gestion de l'élevage
– Genre au sein du projet	Cadre dynamique et motivée en charge des R5. et R6.	Absence de données de base sur la situation exacte Volet mal intégré à la création des unions Femmes encore trop peu représentées dans le projet : 1 animatrices (sur 5), 5 ES (sur 60)
VIH – SIDA	Impact limité de la maladie dans la province	Peu de prise en compte

CRITERES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
DURABILITÉ		
Politique nationale – DGA – DGSV – DPRA	 DGA : Étroite collaboration et transfert de connaissances avec la DGA du MRA responsabilisé de l'AG des races locales par le Gouvernement (Lettre de Mission); DGSV : RSAP dans l'Oudalan = première expérience pour le BF, bénéficie d'un suivi attentif de la DGSV, volonté de servir la réussite de ce dispositif; DPRA : Conscientisation et appui aux structures locales du MRA pour favoriser leur insertion dans le dispositif intégrant le secteur privé »	 Manque de moyens de la DGA Manque de moyens pour la GGSV et la DPRA Appui financier permanent du Zépesa
Politique locale – Haut Commissariat – Communes	 Soutien du Haut Commissaire de la Province : appui à la mobilisation des structures locales de l'Administration et des autres projets.	 Pas d'actions spécifiques en direction des communes, installées en 2006.
Socio culturelle	Activités mises en œuvre s intégrant bien dans les pratiques de la population; Introduction d'innovations par le biais des éleveurs progressistes; Participation effective à l'évolution des mentalités : début du recrutement de femmes comme ES et plus grande perception de la nécessité de rentabilité des troupeaux (recours à un taureau « externe »)	Nécessité d'élargir le nombre de bénéficiaires directs en seconde phase pour éviter les frustrations
Technologique – Techniques d'élevages – – – PAG	 Technologies diffusées simples et facilement appropriables par les différents utilisateurs : outils de gestion des BAB , embouche ovine; PAG : introduction par des concepts simples (lutte consanguinité, renouvellement taureaux) ;	 MAIS : taux de vaccination à surveiller, utilisation limitée de vermifuges, pratique insuffisante de la coupe de fourrages naturels Obligation d'obtenir et de rendre visible les résultats du PAG; Insuffisance du nombre de taurillons

CRITERES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
	Premiers outils du PAG performants : contrôle de performances, encodage et analyse des données; Abandon de la construction et de la mise en place de l'UT (sources de dépenses et de conflit)	sélectionnés actuellement pour couvrir les besoins de la province; Nécessité d'adapter le contrôle de performances et le traitement des données à l'augmentation de l'effectif contrôlé; Absence de compétences nationales en matière d'amélioration génétique des races locales : personnel scientifique de haut niveau, préposés à l'encodage;
Institutionnelle		
– Clinique vétérinaire de Kallassal	Bonnes perspectives de durabilité : installation sur initiative personnelle et sur fonds propres, appuis ciblés et adaptés du Zépesa, opportunités d'améliorer la rentabilité, intégration de 25 AE bien formés	Taux de vaccination de la province à accroître pour atteindre la pleine rentabilité; Responsabilisation et coordination encore insuffisante de la CVK dans le RSAP et vis-à-vis des AE en particulier
– OPE	Opportunité de création d'unions départementales et provinciale sur la base d'un plan d'actions commun, limité mais efficace, et exigeant le respect d'une plate-forme commune d'engagements;	Niveau organisationnel et opérationnel des OPE encore faible : poursuite du renforcement indispensable
– Éleveurs Sélectionneurs		Nécessité de créer une association des ES sous une forme à déterminer pour leur permettre de participer pleinement au PAG
– A2N (ONG partenaire)	Renforcement de l'organisation interne et de l'opérationnalité de A2N par le Zépesa; Amélioration de son autonomie financière par exécution de nouveaux projets;	Pérennité de A2N dépendant de financements extérieurs; Risque de perdre ses compétences acquises dans les divers domaines du développement rural.
Économique et financière		Nécessité de mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des performances des productions et de diffusion des résultats;
– Augmentation des productions et des revenus	Augmentation prévisible des revenus et/ou de la production laitière grâce aux 3 domaines de	

Annexe 2. Termes de Référence en vue de l'évaluation à mi-parcours du projet« Appui au développement du Zébu peul au Burkina Faso (ZEPESA).

TERMES DE REFERENCE (TDR) EN VUE DE L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET FBS-VSF « Appui au développement du Zébu peul au Burkina Faso (ZEPESA).

I. INTRODUCTION

Mandat du Fonds belge de survie (FBS)

Le « Fonds belge de survie » a été créé par la loi du 9 février 1999, envisagé comme une poursuite du « Fonds de survie pour le Tiers Monde », lui-même créé par la loi du 3 octobre 1983. L'arrêté royal du 25 avril 2000 précise les modalités d'exécution du FBS.

Le but du FBS est de réaliser des programmes d'amélioration de la sécurité alimentaire des groupes de population les plus vulnérables dans les pays partenaires les plus pauvres. Ces pays seront en priorité des « pays partenaires » (pays de concentration de la coopération bilatérale directe), situés en Afrique subsaharienne, caractérisés par des indicateurs peu élevés dans le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies. La sécurité alimentaire implique une disponibilité suffisante des denrées alimentaires, un accès par des revenus suffisant, une garantie de disponibilité et d'accès pour chacun (attention à l'égard des inégalités de répartition…) et en toute saison afin de réduire les pénuries saisonnières ainsi qu'une amélioration des infrastructures de base (eau potable, service de santé, enseignement fondamental…).

L'approche du FBS est donc intégrée : des actions portant sur l'augmentation de la production, de la productivité et de la disponibilité des produits alimentaires, ou sur l'augmentation du revenu familial par la diversification de la production, par la promotion de petites entreprises et par un accès au crédit ; des actions concernant directement la sécurité alimentaire, comme la constitution de réserves de soudure et la construction de petits systèmes d'irrigation ; des actions portant sur l'intégration de la santé et des habitudes alimentaires….

Une approche participative a été retenue. Le FBS a toujours pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles des administrations locales et des communautés bénéficiaires de telle sorte que leurs responsabilités dans leur processus de développement soient maximalisées. Une attention particulière est de plus, accordée à chaque action pouvant augmenter l'implication des femmes dans le processus de développement.

L'exécution des programmes et ou projets (programme = processus envisagé de manière graduelle dans l'espace ou le temps où chaque étape (ou phase) est définie par un projet avec des objectifs et des résultats à atteindre) se déroule pour le moment, en collaboration avec quatre organisations internationales, une quinzaine d'ONG belges et la CTB pour l'exécution de la composante bilatérale directe. Les quatre organisations faisant partie du

système des Nations Unies sont la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), le FIDA (Fonds international pour le développement agricole), l'UNICEF (Fonds pour l'enfance) et UNCDF (United Nations Capital Development Funds). Les 18 ONG belges sont ACT-TRIAS, ADG Gembloux, AZG (Artsen zonder grenzen) AQUADEV, Bevrijde Wereld, Broederlijk Delen, CDI-Bwamanda, FOS, , Iles de Paix, , NCOS, OXFAM-Solidarité, PROTOS, Rode Kruis van België SOS-faim, VECO (Vredeseilanden-Coopibo), VIC, VZG (Veeartsen zonder grenzen), Wereldsolidariteit. L'évaluation au niveau du FBS

Le FBS dispose annuellement de minimum 1% de son budget d'engagements pour réaliser des évaluations (soit au minimum 200-250.000 euros pour le financement annuel des évaluations). La liste des projets proposés à l'évaluation est établie sur base de critères discutés au sein du « groupe de travail du FBS » au niveau duquel les partenaires institutionnels et les Parlementaires sont représentés ; la liste est soumise annuellement à l'avis du groupe de travail.

Une partie des évaluations programmées peut être exécutée par :

i) les services de « l'Evaluateur spécial de la Coopération au Développement », chargé notamment de l'évaluation externe des activités d'aide public au développement de l'Etat belge ;
ii) les services d'évaluations « externes[1] » des organisations partenaires (IFAD, UNCDF, UNICEF, etc…) ;
iii) la DGCD qui contractera un bureau d'étude pour réaliser les évaluations.

L'évaluation doit être comprise comme un instrument d'amélioration de la performance des programmes qui sont mis en œuvre par les organisations partenaires du FBS. Lors de la réunion annuelle du groupe de travail, il est fait rapport des évaluations avec leurs points forts et leurs points faibles. Des mesures correctives sont proposées par les organisations partenaires afin de les appliquer aux projets en cours s'il s'agissait d'évaluation intermédiaire, ou en seconde phase de projets, s'il s'agissait d'évaluation finale de fin de première phase. Ces mesures correctives constituent des engagements de la part des organisations partenaires; ils pourront être suivis par « le groupe de travail » en visant à développer une dynamique d'amélioration de la performance des programmes.

Les termes de référence des évaluations

L'approche pour l'établissement des termes de référence (TDR) et pour la mise en œuvre des évaluations ont été discutées au sein des services de la DGCD et établies avec le service de l'Evaluateur spécial.

Des TDR sont établis pour chacune des évaluations, en concertation entre le FBS et l'organisation partenaire concernée par le programme et/ou projet soumis à l'évaluation.

Un modèle « standard » de rapport d'évaluation a été discuté sur la base des récentes directives du DAC et de la DGCD complété par les spécificités du FBS.

[1] **Evaluation externe:**

La notion d'évaluation externe est envisagée par rapport à une auto-évaluation ou à une évaluation interne. L'auto-évaluation ou évaluation interne est envisagée et menée par le personnel du programme et/ou projet. L'évaluation externe est envisagée et menée de manière indépendante par rapport au personnel du programme et/ou du projet.

II. TERMES DE REFERENCE GENERAUX

La finalité des programmes et/ou projets du FBS est de contribuer à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire avec une attention particulière à l'égard du segment de population plus vulnérable (ou plus marginalisé) dans sa situation de pauvreté ou d'insécurité alimentaire. Une attention particulière du FBS réside également dans une approche holistique pour s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, impliquant d'apprécier comment cette approche a été mise en œuvre par l'organisation partenaire.

Chaque évaluation a pour premier objectif d'apprécier dans quelle mesure les objectifs du programme et/ou projet ont été atteints.

Une évaluation doit être élaborée de manière constructive, relevant de manière correcte les forces et les faiblesses, en sachant qu'il y a « à apprendre » aussi bien des forces que des faiblesses d'une intervention.

Les cinq critères qui doivent être analysés dans toute évaluation sont :

- la pertinence au développement (réduction de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire);
- l'efficacité,
- l'efficience,
- l'impact,
- la durabilité.

Il faut par ailleurs tenir compte des points d'attention suivants dans une évaluation :

- le cadre logique d'intervention constitue un élément de base de chacune des évaluations ; la terminologie de cette partie doit être conforme au « logical framework » ou à « la planification des interventions par objectif » utilisée par la DGCI et en général par les agences de coopération ;
- la perception de l'intervention par le staff mais aussi par les bénéficiaires ;
- l'importance d'un débriefing approfondi avec les bénéficiaires et les acteurs du programme et/ou projet (le partenariat et la co-opération implique un dialogue et une concertation transparente) ;
- l'évaluation s'inscrit dans un processus d'apprentissage devant conduire à des engagements de la part des partenaires, vis-à-vis des leçons apprises et des recommandations.

Trois autres aspects doivent également être traités dans chacune des évaluations, selon les recommandations du DAC et en tenant compte que la loi créant le FBS y attache une importance particulière :

- les matières liées au genre,
- l'environnement,
- le renforcement des institutions locales.

1. **La pertinence au développement.**

La réduction de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire ainsi que l'amélioration du bien-être constituent en général, l'objectif global de développement des programmes et projets du FBS. Analyser dans quelle mesure les objectifs spécifiques (court terme) contribuent à atteindre l'objectif global de développement (long terme).

2. **L'efficacité.**

L'analyse consiste à vérifier si les résultats produits contribuent utilement à atteindre les objectifs spécifiques qui avaient été fixés:

A partir du cadre logique d'intervention qui précise les activités à mettre en œuvre et les résultats à produire durant le programme et/ou projet, indiquer les activités et les résultats effectivement réalisés. Le caractère holistique de l'intervention permettant d'agir efficacement contre les causes de la pauvreté ou de l'insécurité alimentaire selon le mandat du FBS, sera également examiné. La capacité de l'organisation partenaire sera analysée dans le feedback ou les mesures correctives qu'elle apporte pour améliorer la performance de l'intervention.

Au début de tout programme et/ou projet, il y a des hypothèses (assumptions) pouvant avoir une incidence sur la performance de l'intervention : il convient d'analyser si la mise en œuvre a tenu compte de ces hypothèses et chercher à minimiser les risques de ces dernières.

Concernant les groupes cibles ou bénéficiaires que le programme et/ou projet devait atteindre en tenant compte qu'il y a différentes catégories de pauvreté, quelle est la proportion des bénéficiaires directs se situant dans la catégorie des plus pauvres ? Existe-t-il des systèmes traditionnels ou de récents systèmes de solidarité qui permettent aux plus pauvres d'accéder aux services sociaux (santé, éducation fondamentale, eau potable…) ?

3. **L' efficience.**

Avec l'efficience, on cherche à apprécier si une utilisation optimale a été faite des ressources humaines, financières… pour réaliser les activités envisagées selon les plans d'opérations endéans les délais fixés ; quelles sont les réalisations effectives et leurs coûts.

Focalisation sur les résultats planifiés qui ont été atteints et ceux qui n'ont pu être exécutés en indiquant les raisons. Spécifiquement l'attention est attirée sur les méthodes de planification, les ajustements (flexibilité au niveau local) et les ressources devant être disponibles à temps.

Les aspects financiers tel que le financement total de l'ensemble des partenaires ; la disponibilité en temps voulu des financements et des inputs ; l'utilisation effective des ressources en comparaison de ce qui était planifié au départ du programme/projet. Pour toutes les différences, qu'elles soient positives ou négatives, il faut s'efforcer d'expliquer les raisons.

4. L'impact.

L'analyse de l'impact est celle des effets liés aux objectifs spécifiques, notamment leurs incidences sur la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Au niveau social : il est important de savoir quelle est la perception auprès des bénéficiaires, des résultats de l'intervention et quelles sont les réactions du staff par rapport à cette perception ?

Au niveau institutionnel : il est important de savoir quels sont les résultats des formations du personnel et leurs effets en matière de gestion et de politique de développement.

Au niveau économique : les effets de l'intervention sur les circonstances du travail et sur la distribution des revenus ?

5. La durabilité.

Ce point donne une idée de la mesure selon laquelle les résultats de l'intervention sont durables ou peuvent devenir durables dans le cadre d'une éventuelle nouvelle phase.

Au niveau politique : il convient de vérifier dans quelle mesure l'intervention est une priorité avec la politique nationale ? Le gouvernement appuie-t-il le programme/ projet suivant les accords et d'une manière opportune même en période de crise économique ? Les cadres locaux sont-ils formés et reçoivent-ils des responsabilités (empowered) ? Qu'est-ce qui doit être fait pour améliorer la durabilité ?

Au niveau social et culturel : il faut examiner si l'approche du programme/ projet cadre et s'intègre avec les mécanismes dans la culture locale et la société locale. Qu'est-ce qui doit être fait pour renforcer cette intégration?

Sur le plan technologique : il faut examiner si les technologies utilisées dans le programme/ projet sont adaptées aux situations locales. Dans l'affirmative, il faut également examiner si les technologies peuvent être entretenues localement et si le personnel local a acquis la maîtrise de ces technologies(ce point constitue une partie de la durabilité financière)?

Au plan institutionnel : il faut examiner si la capacité institutionnelle du partenaire local est suffisamment grande en matière de ressource humaine, d'équipements, de gestion et de suivi. Il faut également savoir dans quelle mesure est-il encore dépendant de l'apport extérieur pour poursuivre ce type d'intervention? Il se peut que le niveau de certains services doivent encore être renforcés afin de renforcer la durabilité institutionnelle ; ce qui mérite d'être analysé.

Au niveau économico-financier : il faut examiner si l'intervention appuie suffisamment le développement de l'économie locale pour continuer de manière autonome sans financement extérieur ? Si la continuation de l'intervention requiert des inputs en devises, il faut savoir comment seront financés ses inputs ou ces technologies modernes.

Question générale en tenant compte des points précédents : il faudrait savoir s'il y a des chances suffisantes pour assurer la continuité des résultats de l'intervention , même en cas de changement, par exemple du partenaire local, d'un changement de la politique du donateur et/ou en cas de crise politique.

La problématique du HIV-SIDA constitue une contrainte de durabilité pour de nombreuses interventions : Il faut examiner les actions de l'intervention en matière de prévention ou de lutte contre le HIV-SIDA, leurs réponses aux besoins immédiats compte-tenu de l'acuité du problème dans la zone d'intervention et la prise en compte de besoins stratégiques afin de soutenir des stratégies durables en la matière.

6. Domaines particuliers :

6.1.1 Les matières liées au genre

la loi du 9 février 1999 précise en son art.6, pt 3 que « les programmes doivent accorder une attention particulière au renforcement des mouvements féminins et à toutes les actions soutenant la participation des femmes au processus de développement de leur communauté».

C'est pourquoi il est important d'examiner :

- *A-t-on tenu compte durant la préparation et la mise en œuvre du programme/projet de l'éventuel impact négatif de l'intervention sur les hommes et/ou les femmes ? Quelle fut leur participation effective ?*
- *Quelle est la participation effective des femmes et quelles mesures ont été prises en tenant compte de leurs besoins généraux et spécifiques, en tenant compte de leurs charges de travail, et quelles actions ont été réalisées ou planifiées pour répondre aux besoins stratégiques de renforcement des femmes ?*
- *Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion ?*
- *Quel est l'impact de leur participation sur l'efficacité et la durabilité de l'intervention ?*

6.1.2 Le renforcement des capacités institutionnelles

La loi du 9 février 1999 précise en son art.5 que « le Fonds finance également des programmes visant à renforcer la capacité institutionnelle des autorités nationales et locales et des communautés bénéficiaires, de manière que celles-ci deviennent entièrement responsables de leur processus de développement et de leur développement futur ».

C'est la raison pour laquelle il est important d'examiner :

- *Si lors de la préparation et de la mise en œuvre de l'intervention, il a été tenu compte d'une stratégie d'empowerment et d'appropriation, tant des autorités nationales que locales ainsi que des communautés bénéficiaires ?*
- *Quelles sont les actions concrètes réalisées à cet égard ?*
- *Quelles mesures ont été prises en tenant compte des goulots d'engorgement, à l'égard des besoins spécifiques et généraux (éventuelle insuffisante de personnel ; dureté du travail ; présence des femmes à des fonctions de décision/direction/ gestion ?)*
- *Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion ?*
- *Quelle est l'analyse de la stratégie d'effacement du partenaire institutionnel du FBS (organisation multilatérale ou ONG partenaire) en faveur de l'appropriation par les partenaires locaux (mécanisme de décision ; répartition des pouvoirs ; gestion financière ; présence de personnel expatrié…)*

6.1.3 L'environnement

Du fait que de nombreuses activités sur le terrain peuvent avoir un impact sur l'environnement, il est important d'examiner si l'impact des actions sur l'environnement est acceptable en comparaison avec les bénéfices apportés par le projet dans les domaines sociaux, économiques…Des mesures correctives ont-elles été prises pour diminuer les éventuelles incidences négatives?

Du fait qu'il faut tenir compte de l'environnement comme une des dimensions de la durabilité d'une intervention, analyser les stratégies du programme et/ou projet à cet égard. Sur base des résultats atteints et surtout en relation avec les nouveaux systèmes de productions, analyser comment évoluera la contrainte environnementale ?

7. Le débriefing

Il est important d'organiser un débriefing approfondi de l'évaluation avec les bénéficiaires et les acteurs du programme et/ou projet car le FBS opère dans le cadre d'une relation partenariale impliquant un dialogue et une concertation transparente.

Par ailleurs l'évaluation s'inscrit dans un processus d'apprentissage devant conduire à des engagements de la part des partenaires, vis-à-vis des leçons apprises et des recommandations.

C'est pourquoi les évaluateurs organiseront en fin de mission, un séminaire de débriefing et de validation de leurs considérations avec tous les acteurs du programme et/ou projet. Ils veilleront à une représentation correcte des différentes catégories de bénéficiaires et à une approche respectueuse des cultures locales, permettant aux différentes catégories de s'exprimer librement et valablement. La méthodologie de ce séminaire sera décrite dans le rapport d'évaluation.

III. TERMES DE REFERENCES SPECIFIQUE

« Projet d'appui au développement du zébu peul au Sahel (ZEPESA) »
au Burkina Faso
2005-2009

Les termes de référence spécifiques ci-dessous ont été établis sur la base d'une concertation entre le FBS et l'ONG VSF.

Points d'attention pour l'équipe d'évaluation (recommandations de la Cour des Comptes [2]) :

Bien que certains points suivants soient déjà mentionnés dans les termes de référence généraux, il est important consacrer une attention spécifique pendant l'évaluation aux points suivants :

- effectuer une vérification de la pertinence tenant compte de l'ampleur des besoins ;
- si un certain nombre d'objectifs n'ont pas été atteints, les raisons doivent être clairement explicitées dans le rapport ;
- mieux cibler les recommandations et opérer une distinction entre les recommandations clés et les recommandations accessoires. De plus, les recommandations doivent être formulées de façon spécifique à l'attention d'acteurs ou niveaux de décision déterminés et peuvent éventuellement dépasser le cadre du projet ;
- en concertation avec l'ONG VSF, l'évaluateur devra élaborer un plan d'action précisant quelle suite sera donnée aux conclusions et aux recommandations de l'évaluation, ainsi que le calendrier de mise en œuvre.
- la question de l'atteinte des plus pauvres par le projet doit être analysée ;
- au point de vue du renforcement des capacités des structures locales, il est important de ne pas oublier la composante « gender » : est-ce que les capacités des femmes ont-elles aussi été renforcées ?

1. Domaines particuliers

Un certains nombre d'aspects spécifiques au ZEPESA méritent une attention particulière lors de la mission d'évaluation à mi-parcours du FBS. Et notamment :

Questions spécifiques :

• La durabilité et le renforcement des capacités institutionnelles

Par rapport à l'évolution du contexte et l'approche développée par le projet depuis son démarrage, l'étude de la durabilité des résultats de l'intervention doit être orientée également vers les partenaires au développement du projet ZEPESA. Les partenaires suivants ont ou auront une place prépondérante pour la durabilité des acquis de la prestation :

[2] Ces points spécifiques d'attention sont repris dans le rapport de la Cour des Comptes : « Tirer des enseignements des évaluations de projets de développement – Gestion des connaissances au sein du Fonds belge de survie » - Bruxelles – Novembre 2006. Site internet : www.courdescomptes.be.

- La **Clinique Vétérinaire Kalassall** (CVK) qui gère le réseau de santé animale de proximité. Sa capacité et son aptitude à se prendre en charge techniquement et financièrement seront la clé du succès des soins vétérinaires dans le département.
- Les **Organisations Professionnelles d'Eleveurs (OPE)**
- Les **éleveurs sélectionneurs**, réunis en Comité Local. Ils sont les premiers éleveurs à avoir adopté dans leur troupeau une stratégie de lutte contre la consanguinité et l'amélioration du potentiel génétique de la race Zébu Peul. A ce titre, ceux-ci sont des éleveurs « modèle », choisis par leur communauté et qui servirons d'exemple aux prochains contingents d'éleveurs sélectionneurs.
- Le **Ministère des Ressources Animales (MRA), ses Directions Générales impliquées dans la mise en œuvre du projet (notamment la DAG et la DEP) et ses démembrements** sur le terrain.
- L'Association Partenaire Local, l'**ONG Nodde Nooto** et son Conseil d'Administration
- Le nouveau projet d'appui à la commercialisation du bétail au Sahel (**COMBESA**).
- La Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (DPASSN)
- Les Mairies (dans le cadre de la centralisation et au point durabilité des actions)

- **<u>La durabilité et la faisabilité de la stratégie d'amélioration génétique proposée dans le document de formulation, et ses amendements en cours d'exécution</u>**

  Les sensibilisations villageoises que le projet ZEPESA a menées autour de la stratégie du projet en matière d'amélioration génétique, ont fait ressortir un certain nombre d'inquiétudes et de questionnements de la part des éleveurs par rapport à la stratégie proposée dans le document de formulation du projet. Le projet a développé des propositions d'amendement de la stratégie. Ces propositions ont étés soumises à l'appréciation du Conseiller Technique de VSF (qui a formulé le projet ZEPESA). L'équipe et le Conseiller Technique ont fait analyser ces propositions par les éleveurs sélectionneurs des départements (atelier et entretiens individuelles). C'est ainsi que la stratégie initialement décrite dans le document de formulation a déjà connu deux variations importantes lors de la deuxième mission de suivi du projet (Juillet 06) et lors d'une mission d'appui *ad hoc* (Mai 07). Dans le cadre de l'approche adoptée, la construction de l'unité de testage a été reportée en deuxième phase du projet, après 2009. La stratégie actuellement mise en œuvre a fait l'objet de validation par les éleveurs, partenaires et services centraux et déconcentrés de l'Etat lors d'un atelier tenu en Juin 07.
- **<u>La formulation d'une deuxième phase du ZEPESA et son extension dans d'autres Provinces du Sahel</u>**

  Le projet ZEPESA est prévu pour une durée de 13 ans répartie en 3 phases : 1 phase de 4 ans, exécutée dans la seule province de l'Oudalan, et deux autres phases de 6 et 3 ans respectivement, exécutées dans d'autres provinces, voire même dans l'ensemble de la région du Sahel. Il s'agira pour la mission d'analyser la pertinence d'une deuxième phase du projet, en sachant que le travail de sélection et d'amélioration du potentiel génétique de la race locale, initié par le ZEPESA, demande des efforts prolongés dans les temps. Dans le cadre de l'analyse de la pertinence d'une deuxième phase, la mission aura aussi à apprécier:
  - la pertinence de l'extension du projet dans d'autres provinces de la région du Sahel, voire même dans l'ensemble de la région ; sachant que des provinces voisines ont déjà connu des projets d'appui au développement de l'élevage, avec des pratiques et des options parfois divergentes parfois complémentaires (amélioration génétique bovine avec des races importées, etc.) ;
  - la pertinence de la délocalisation du siège de l'intervention. Considérant le document de formulation du projet et considérant le fait que le projet peut compter sur une bonne implantation dans l'Oudalan tant au niveau logistique que des relations avec partenaires et bénéficiaires « pilotes ».

• **Révision de certaines activités et de quelques IOV**

Déjà lors de la deuxième mission de monitoring du projet (Juillet 06) un amendement au cadre Logique de l'intervention a été approuvé, sous proposition de la direction du projet. Certaines activités et certains IOV (Indicateurs objectivement vérifiables) du cadre logique de l'intervention ont fait l'objet, depuis le démarrage, d'analyse de l'équipe du projet, tendant à leur révision. Il s'agira pour la mission d'apprécier la pertinence et l'efficience de certains IOV et, éventuellement, proposer des améliorations.
Il a également lieu d'effectuer une vérification de la pertinence tenant compte de l'ampleur des besoins et des moyens mis en œuvre.

2. Recommandation pour l'évaluation

Par rapport à l'organisation et au déroulement de la mission dans la province de l'Oudalan, il convient de préciser certains points afin de rendre l'organisation de la mission du FBS la plus efficiente possible :

- Les **profils de consultants** pour cette mission sont conformes aux critères habituels. Il n'y a pas de spécificités ou de qualifications requises si ce n'est une bonne expérience du système d'élevage en milieu sahélien. Une bonne maîtrise des approches de sécurité alimentaire en milieu pastoral serait également un atout. La mission pourrait être composée de 2 consultants. Une bonne connaissance des processus de libéralisation des services aux éleveurs en milieu sahélien est souhaitée. Le premier serait sélectionné comme expert international et chef de mission (vétérinaire ou zootechnicien) et le second comme expert national (sociologue ou socio-économiste).
- Les consultants doivent avoir une parfaite maîtrise de la langue de travail (français) ; le consultant national doit avoir au minimum la maîtrise de 2 des trois langues nationales.

- Le **calendrier de mission** doit :
  - Prévoir suffisamment de temps pour les déplacements sur le terrain (la zone est vaste, ~11.000 km²).
  - Considérer que les jours de voyage entre Ouagadougou et Gorom prennent environs 6 heures de temps.
  - Planifier un séjour à Dori pour s'entretenir avec l'ONG burkinabé Partenaire Local dans l'exécution du projet.
  - Organiser 2 débriefings de fin de mission (le premier à Gorom Gorom et le second à Ouagadougou).
  - Il est souhaitable de préciser un calendrier de mission suffisamment à temps pour que l'équipe de gestion du projet puisse prendre les dispositions nécessaires.

  Durée de mission sur le terrain : 20 jours au maximum (à titre indicatif)

- **<u>Appréciation de la contribution de ZEPESA aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)</u>**

O. M. D.	Contribution de ZEPESA
Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté	amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des éleveurs et éleveuses appui à la recapitalisation sous forme de bétail
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	amélioration des revenus des éleveurs et éleveuses (frais scolaire) amélioration de l'alphabétisation des éleveurs et éleveuses
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	intégration, répartition des rôles de la femme dans les activités d'élevage activités génératrices de revenus pour les femmes
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile	amélioration des revenus (frais médicaux), et de l'alimentation (lait, viande)
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle	amélioration des revenus (frais médicaux), et de l'alimentation (lait, viande)
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, la paludisme et les autres maladies	amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire appui à la recapitalisation sous forme de bétail pour les familles vulnérables (VIH/SIDA étant un critère de vulnérabilité des familles cibles)
Objectif 7 : Assurer un environnement durable	gestion durable des ressources naturelles (pâturages et zone agro-pastorale)
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	contribution à la mise en œuvre de la politique belge de coopération internationale renforcement des Organisations de la Société Civile de la zone d'intervention renforcement de l'ONG burkinabé Partenaire Local dans l'exécution du projet dans son rôle d'acteur de développement de la région

IV. STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION

A. ELEMENTS DE LA PAGE DE GARDE.

- Titre du projet et type d'évaluation (ex-post, intermédiaire, thématique, etc ..)
- Organisation exécutante + composition de l'équipe ;
- Date.

Mention du texte suivant : « Ce rapport ne reflète que l'opinion des experts chargés de l'évaluation, qui n'est pas nécessairement la conclusion de la DGCD, ni du Gouvernement belge. »)

A fournir en trois exemplaires + par e-mail (Word Attachement)

B. STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION.

- Table des matières.
- Résumé exécutif numéroté i, ii, iii … (2 à 5 pages)
- Rapport d'évaluation (20 à 30 pages) numéroté 1,2, 3…
- Liste des abréviations et/ou des dénominations étrangères.
- Annexes.

C. RAPPORT D'EVALUATION.

1. Introduction.

- Motif de l'évaluation et objectifs.
- Référence au dossier technique et aux TDR.
- Composition et compétences de l'équipe et répartition des tâches.
- Lignes directrices de la mission ; visites attendues et contacts à prendre.
- Méthodologie (perception des acteurs aussi les bénéficiaires, débriefing en tant que processus d'apprentissage de tous les acteurs).
- *Facteurs éventuels qui ont favorisé ou entravé l'exercice d'évaluation comme la disponibilité ou l'indisponibilité des personnes ressources, traducteurs, appui logistique, données fiables ; mécanismes de validation*

2. Contexte de l'intervention et description du projet.

- Description du secteur, du contexte politique ; institutions et autres acteurs dans le même secteur ;
- Place / rôle /relations des objectifs spécifiques et de la finalité globale dans ce contexte (politique sectorielle et suppositions) ; *analyse politique sur le plan macro-économique* ;
- Antécédents historiques de l'intervention ; préparations ;
- Information sur les problèmes majeurs, locaux, groupes cibles, objectifs spécifiques, résultats attendus, stratégies et moyens prévus et suppositions ;
- Description des aspects institutionnels et administratifs ;
- Description d'éventuels ajustements stratégiques ou revues intermédiaires.

3. <u>Appréciation critique et constructive</u>.

- **La préparation** de l'intervention (design, faisabilité, A.M) ; contexte institutionnel /engagements préalables avec les partenaires et coordination avec le donateur lors du démarrage;
- **Pertinence** des objectifs spécifiques (à court terme) envers l'objectif de développement (à long terme) ;
- **Analyse des hypothèses** de travail implicites et explicites ;
- **Groupes cibles** : *tenant compte de la catégorisation de la pauvreté, quelle proportion des bénéficiaires directs se situe dans la catégorie des plus pauvres ? Existe-t-il des systèmes traditionnels ou de récents systèmes de solidarité qui permettent aux plus pauvres d'accéder aux services ?*
- **Efficacité** : vérifier si les résultats produits permettre d'atteindre les objectifs spécifiques ;
- **Efficience** : analyser s'il a été fait une utilisation optimales des ressources humaines, financières et du temps… dans les résultats produits. Focalisation sur les résultats planifiés qui ont été atteints et ceux qui n'ont pu être exécutés en indiquant les raisons. Spécifiquement l'attention est attirée sur les méthodes de planification, ajustements (flexibilité au niveau local), ressources disponibles à temps ; respect pour les pré-conditions et les hypothèses ; effets possibles dans le cas d'une aide liée ; la capacité à mener une approche holistique au niveau du partenaire et du BSF ; la capacité de suivi et des ajustements en relation avec le feedback. Préciser un cadre logique par objectif spécifique (à insérer en annexe), dans lequel sont mentionnés les résultats escomptés, les activités déployées et les résultats effectivement atteints.
- **Aspects financiers** tel que le financement total de l'ensemble des partenaires ; la disponibilité en temps voulus des financements et des inputs ; l'utilisation effective des ressources en comparaison de ce qui était planifié au départ du programme/projet (s'il y a des différences, expliquer les raisons); évaluation des investissements ; comparaison des dépenses réalisées et des résultats (coût/bénéfices).

4. <u>Impact du projet.</u>

Social : *auprès des bénéficiaires. Quelle est leur perception des résultats de l'intervention (entretiens individuels, groupes ciblés….) et quelles sont les réactions du staff par rapport à cette perception ?*

Economique : effets sur les circonstances du travail et sur la distribution des revenus ?

Institutionnel : formation du personnel ; effets sur la politique et capacité de gestion.

Milieu : est-ce que l'impact est acceptable en comparaison avec d'autres bénéfices du projet dans d'autres domaines
Des mesures correctives ont-elles été prises ?

Gender : *a-t-on tenu compte durant la préparation et la mise en œuvre de l'éventuel impact négatif de l'intervention sur les hommes et/ou les femmes ? Quelle fut leur participation effective ? Des mesures ont-elles été prises en tenant compte des goulots d'engorgement, leurs besoins spécifiques et généraux (dureté du travail, capacité de gestion, rôle social, qualité de vie ?) Quelle est la distribution selon le sexe, spécifiquement du staff, des acteurs de terrain, de la proportion dans les comités de gestion ? Quel est l'impact de leur participation sur l'efficacité et la durabilité de l'intervention ?*

Maladies sexuellement transmissibles, HIV-Sida : *Est-ce que la prévention et/ou la prise en main des MST, HIV-Sida et leurs conséquences sont inclus dans l'intervention et de quelle manière ?*

5. <u>Durabilité</u>.

Mécanismes introduits ou encore à introduire pour renforcer la durabilité à différents niveaux :

- **Au niveau politique :** est-ce que l'intervention est une priorité dans la politique nationale ? Le gouvernement appuie-t-il le programme/ projet suivant les accords et d'une manière opportune même en période de crise économique ? Les cadres locaux sont-ils formés et reçoivent-ils des responsabilités (empowered) ? Qu'est-ce qui doit être fait pour améliorer la durabilité ?

- **Au niveau social et culturel :** L'approche du programme/ projet cadre-t-elle avec la culture locale et la société locale ? Les besoins de base sont-ils satisfaits ?

- **Sur le plan technologique :** les technologies utilisées dans le programme/ projet sont-elles adaptées aux situations locales? Les équipements fournis sont-ils nécessaires et entretenus ? Le personnel technique est-il formé et réalise-t-il le travail attendu de manière fiable et stable (sur le plan de l'emploi) ?

- **Au plan institutionnel :** la capacité de gestion du partenaire local est-elle suffisante en matière de ressources humaines, équipements, gestion et suivi ? Dans quelle mesure est-il encore dépendant de l'apport extérieur ?

- **Economico-financier :** l'intervention peut-elle fonctionner de manière autonome sans financement extérieur ? Les devises sont-elles nécessaires et disponibles pour l'achat et l'importation de matériel étranger ? *Existe-t-il au sein ou à l'extérieur de l'intervention (à travers d'autres donateurs) des inputs économiques suffisants de manière que les bénéficiaires les plus vulnérables puissent avoir accès aux services de base supportés par le projet ?*

- **Autres facteurs :** y-a-t-il une flexibilité suffisante pour que les résultats de l'intervention puissent continuer en cas de (i) crise politique ; (ii) changement de partenaire local ; (iii) changement de politique du donateur.

Note : pour la lisibilité, les ajouts peuvent éventuellement être repris dans deux rubriques, l'une contenant les points forts et l'autre les points faibles.

6. <u>Les questions spécifiques</u>.

7. Leçons apprises, décisions et recommandations.

Préciser les leçons apprises (dans le sens positif ou négatif), les conclusions et les recommandations en tenant compte des constats de l'évaluation devant être mis en relation avec les aspects opérationnels, les politiques sectorielles et la cohérence à court et long terme. Si des problèmes doivent être résolus (par exemple la durabilité), il serait utile de préciser l'arbre à problèmes, et l'arbre à solutions (qui sont proposées).

8. Débriefing avec les acteurs les plus importants.

Méthodologie, observations et conclusions du débriefing tenu avec les acteurs les plus importants et les bénéficiaires doivent permettre de :
- Valider les observations et perceptions décrites dans le rapport ;
- Créer un processus d'apprentissage pour toutes les parties ;
- Permettre une vision future des engagements

9. Annexes.

Les annexes devraient reprendre les éléments suivants :
- Carte précisant la zone d'intervention ;
- Les termes de référence ;
- Le cadre logique par objectif spécifique, dans lequel sont mentionnés les résultats escomptés, les activités déployées et les résultats effectivement atteints ;
- Rapport du séminaire de débriefing avec la liste des participants.

ANNEXE 1 – LE PROJET

PRESENTATION DE L'ONG.

L'asbl VSF a pour objectif l'amélioration de la santé et des productions animales des régions défavorisées du monde afin d'optimiser la nutrition, la santé et les revenus de l'homme, en prenant en compte la préservation de l'environnement, dans une perspective de coopération et de développement durable, également en cas d'urgence. L'association s'interdit de participer à tous projets desquels les populations locales seraient exclues, par la volonté des gouvernements des pays d'action, des bailleurs de fonds ou des responsables locaux. Les actions menées s'appuient sur l'analyse et l'élaboration de projets, et sur des méthodes de travail en cohérence avec l'éthique de l'association. Les actions menées doivent aboutir sur le terrain à l'appropriation des activités initiées. Elles doivent également contribuer à la capitalisation des expériences acquises et à leur valorisation. La prise en compte des observations, des témoignages, des réalisations et des expériences vécues, afin d'assurer une large diffusion de l'information sur la finalité des actions entreprises par VSF est également un engagement essentiel de l'association. Elle entend aussi contribuer à la sensibilisation du plus grand nombre à la solidarité internationale.

Pour réaliser sa mission, VSF-B s'est fixé comme **objectifs** :

- le renforcement de la sécurité alimentaire des populations, principalement par la fourniture d'aide structurelle susceptible d'augmenter les capacités des populations à se prendre en charge ;

- l'accroissement du revenu des éleveurs par le biais de l'animal qui constitue à la fois un moyen d'épargne, de diversification des productions et de créations d'emplois ;

- la contribution à la préservation de la santé publique grâce à l'amélioration de la santé du troupeau et de l'hygiène des produits pour animaux ;

- le développement de l'élevage dans une perspective de gestion rationnelle des ressources naturelles ;

- l'appui aux administrations locales et aux communautés bénéficiaires, en vue de les organiser et de les associer pour résoudre les conflits et les problèmes communs ;

- la valorisation du savoir traditionnel notamment dans le domaine de la santé animale et de la gestion des troupeaux comme des pâturages.

Ces objectifs ne peuvent être atteints que par une approche participative tant au niveau de l'identification qu'à celui de la recherche et de la mise en œuvre de solutions.

Les actions menées doivent ainsi aboutir à l'appropriation par les bénéficiaires des activités initiées avec le concours de VSF-B. La formation et la responsabilisation des acteurs locaux et l'appui direct aux partenaires actifs dans le secteur de l'élevage constituent un autre élément clé de l'approche de VSF-B.

Adresse postale : Rue Paul Deschanel, 36-38 à 1030 Bruxelles
Tél. 02/539 09 89

PRESENTATION DE L'INTERVENTION A EVALUER.

Projet d'appui au développement du zébu peul au Sahel (Zepesa).

L'objectif global : « Contribuer à l'amélioration du revenu et de la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la zone sahélienne ». Cet objectif cadre bien avec les politiques globales et sectorielles de l'Etat Burkinabé (CSLP, Note d'Orientation du Plan d'Action de la Politique de Développement de l'Elevage, PAPISE…). Les priorités retenues dans ces différents plans stratégiques sont, en effet, l'augmentation des revenus en milieu rural et la réduction de l'insécurité alimentaire. Dans cette optique, la présente prestation vient renforcer les actions que mène la Coopération Belge au travers de l'élevage (PSDZA).

L'objectif spécifique que doit atteindre le projet ZEPESA en fin de première phase est le suivant : « Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées ».

Le projet d'appui au développement du Zébu Peul au Sahel se concentrera sur les aspects plus techniques de l'amélioration de la productivité du cheptel bovin. Les axes stratégiques, qui ont été établis en fonction de l'arbre des objectifs, couvrent les domaines suivants :

- Axe 1 : l'amélioration génétique de la race Zébu Peul

Les principales actions à développer dans le cadre de cet axe stratégique concernent la lutte contre la consanguinité, la sélection intra-troupeaux et la mise en œuvre d'un programme intégré de sélection.

- Axe 2 : l'amélioration de l'alimentation

Celle-ci s'opèrera au travers d'actions (i) d'appui à l'acquisition de SPAI et à la constitution de réserves fourragères, (ii) de vulgarisation d'une complémentation minérale équilibrée et d'une complémentation azotée à base de blocs multinutritionnels ,et (iii) d'élaboration et de vulgarisation de rations adaptées.

- Axe 3 : l'amélioration de la santé animale

L'amélioration de la couverture sanitaire du cheptel passera par la mise en œuvre d'un réseau de santé animale de proximité intégrant les auxiliaires des OPE et un service vétérinaire (public ou privé) et par des actions de sensibilisation et de formation des éleveurs ainsi que par un appui au service vétérinaire.

- Axe 4 : le renforcement des OPE

La réalisation de cet axe est essentielle pour assurer la durabilité des actions zootechniques et sanitaires faisant l'objet des trois axes précédents. Dans cette optique, il est prévu d'assurer le renforcement des capacités organisationnelles des OPE, la constitution et la professionnalisation des comités spécialisés et la structuration des OPE en organisations faîtières.

Les résultats intermédiaires attendus sont les suivants :

R1. Le potentiel génétique des zébus peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs;
R2. Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées;
R3. Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied;
R4. Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées.
R5. La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée.
R6. Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage.
R7. Fonctionnement du projet et renforcement des capacités institutionnelles.

Budget : 1.277.518 EUR

Par rapport aux préparatifs de la mission par les consultants plusieurs documents de capitalisation sont déjà disponibles au niveau du projet. Cette liste comprend entre autre :

Résultat/Domaine	**Titre**		**Commentaires**
Amélioration génétique	Stratégie d'amélioration du potentiel génétique du zébu peul soudanais		Actes de l'atelier de validation de la stratégie
Appui aux familles vulnérables par la reconstitution d'un noyau de bétail	Stratégie du projet en matière d'amélioration d'appui aux familles vulnérables		Actes de l'atelier de validation de la stratégie
Santé animale	Stratégie du projet en matière de santé animale		Actes de l'atelier de validation de la stratégie
Appui aux familles vulnérables par la reconstitution d'un noyau de bétail	Etude socio-économique de la situation des familles vulnérables dans l'Oudalan		Etude de référence fait par un consultant
Alimentation animale	Plan d'action pour améliorer les conditions alimentaires des troupeaux des éleveurs encadrés par le projet, via les BAB	Rigobert Bognana Tuansi	Stratégie du projet dans l'appui à l'approvisionnement des BAB et le renforcement des OPE gérantes
Amélioration génétique	Rapport d'étude sur la caractérisation des élevages bovins dans l'Oudalan	Zio Drissa	Stage de professionnalisation. Caractérisation de 3 sous-types de zébu peul soudanais
Santé animale, Alimentation animale, Animation/Formation Coopérative	Inventaire des OPE, des APV, des BAB et des PV dans la province de l'Oudalan	Mariam Traore	Stage de professionnalisation. Analyse du fonctionnement de ces structures
Appui aux familles vulnérables par la reconstitution d'un noyau de bétail	Quelques indicateurs des conditions de vie des ménages au Sahel	Luca Fabozzi	Indicateurs de référence pour l'établissement des critères de condition de vie au Sahel burkinabé
Gestion du cycle de projet/Administration du projet	Rapport d'activités ZEPESA an I	ZEPESA	rapport d'activités année 1 du projet
Gestion du cycle de projet/Administration du projet	Rapport mission de suivi ZEPESA déc.05	Véronique Renault	première mission de monitoring ZEPESA
Gestion du cycle de projet/Administration du projet	Rapport mission de monitoring ZEPESA juin/juillet 06	Guy Van Vlaenderen	deuxième mission de monitoring ZEPESA
Gestion cycle de projet	Rapport de mission	Eddy Timmermans	troisième mission de

	09/2007		monitoring ZEPESA
Gestion du cycle de projet/Administration du projet	Rapport de mission Madeleine Onclin	Madeleine Onclin	Visite de la Directrice de VSF-B aux projets Niger et Burkina Faso
Gestion du cycle de projet/Administration du projet	Rapport d'activités ZEPESA an II	ZEPESA	rapport d'activités année 2 du projet
Commercialisation du bétail	Etude sur la commercialisation du bétail de la province de l'Oudalan	Laetitia Lempereur (stagiaire au ZEPESA)	Situation référence commercialisation du bétail de la zone d'intervention. Base pour l'organisation d'une formulation de projet d'appui à la commercialisation du bétail.
Commercialisation du bétail	Document de formulation du projet COMBESA (Projet d'appui à la Commercialisation de Bétail au Sahel)	VSF-B, A2N	Projet en synergie au ZEPESA qui devrait démarrer en Janv. 08, sous financement DGCD.
Partenariat (PLP)	Manuel de procédure de gestion administrative comptable et financière de A2N Etude sur la CAIL Plan de mobilisation de ressource Diagnostic OSC Oudalan	A2N	Une partie du financement du PLP est assurée par le ZEPESA dans le cadre du renforcement du PLP

Annexe 3. Programme de la mission d'évaluation

Mai		Activité(s)	Personnes/organisations à rencontrer
Dim	25	- Voyage international	
Lun	26	- Entretiens à Ouagadougou	- ONG A2N : Ousmane Bocoum (secrétaire exécutif) - Equipe VSF-B ZEPESA : Ibra Salifou (chef de projet)Hama Sambare Maurice (co-responsable) - Direction de l'Evaluation et de la Programmation du MRA : Oumarou Sana (Directeur) et Jean-Paul Rouamba (Chef service Suivi Evaluation) - Direction Générale des Productions Animales : Xavier Bambara (DG) et Léon Badiara (Dir. Amélioration Génétique) Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak : Augustin Kabré (resp.) et Jean Mbayahaga (coresp.)
Mar	27	- Entretiens à Ouagadougou - Mise en commun de l'équipe d'évaluation et préparation de la mission	- Coordination régionale Afrique de l'Ouest VSF-B : Véronique Renault - Equipe d'évaluation
Mer	28	- Voyages de Ouaga à Gorom Gorom - Entretiens à Dori	- visite du siège de A2N - Directeur Régional des Ressources Animales, M. Sawadogo Ousmane
Jeu	29	- Gorom Gorom	- Visite de courtoisie au Haut Commisariat de la Province : . Lucien Séré,Secrétaire Général - Présentation à l'équipe du ZEPESA - Etat d'exécution des activités avec équipe Zepesa
Ven	30	- Gorom Gorom	- Entretien avec le DPRA, M. Souleymane Pindé - Etat d'évaluation des activités avec équipe Zepesa
Sam	31	- Gorom Gorom - Dori	- Etat d'exécution des activités avec équipe Zepesa - Gorom Gorom – Dori : Aller/retour - Entretien Association Noode Nooto : MM. Ousmane Bocoum, secrétaire exécutif ; Maïga Amadou Nouhoun, vice-président ; Dicko Amadou, trésorier, Valère Aboua, AT en appui institutionnel, Dr. Max Gapay, AT Programme Sécurité alimentaire

Juin		Activité(s)	rsonnes/organisations à rencontrer
Dim	01	Gorom Gorom	- Fin de l'état d'exécution des activités avec équipe Zepesa
Lun	02	Gorom Gorom – Oursi	- Rencontre avec les éleveurs (adhérants et sélectionneurs) lesOPE (masculine et féminine et les familles vulnérables (3) de **Gonadaouri** - Impossibilité de rencontre avec **Oursi** pour cause d'installation de CVD
Mar	03	Gorom Gorom – Tin Akoff	- Rencontre avec les éleveurs (adhérants et sélectionneurs) lesOPE (masculine et féminine de **Tin Akoff** - Rencontre avec les éleveurs (adhérants) les OPE (masculine et féminine) et les familles vulnérables (3) de **Manzourou**
Mer	04	Gorom Gorom	- Rencontre avec les éleveurs (adhérents et sélectionneurs(2)) les OPE (masculine et féminine de **Petoye** et les familles vulnérables (4) - Rencontre avec les éleveurs sélectionneurs (4) et l'OPE féminine de **Gorom Gorom**
Jeu	05	Gorom Gorom – Markoye	- Rencontre avec les éleveurs (adhérents et sélectionneurs) lesOPE (masculine et féminine de **Konsi** - Rencontre avec les éleveurs (adhérents) les OPE (masculine et féminine et les familles vulnérables (3) de **Banguel** - Rencontre avec M. Korbéogo, responsable de l'UCEC
Ven	06	Gorom Gorom Déou	- Rencontre avec les éleveurs (adhérents et 3 sélectionneurs), l'OPE masculine (pas d'OPE féminine), 2 familles vulnérables de **Saba** - Rencontre avec les éleveurs (adhérents) les OPE (masculine et féminine) et les familles vulnérables (3) de **Dibissi** - Rencontre avec les éleveurs (adhérents et sélectionneur (2)) les OPE (masculine et féminine) et les familles vulnérables (3) de **Oursi**
Sam	07	Gorom Gorom	- Rencontre avec Dr. Ousseyni Idrissa, directeur de la CVK, avec M. Zio, assistant technique du Projet COMBESA, - Rencontre avec l'OPE masc de **Gorom Gorom** et les OPE de **Petoye** (Gorom Gorom)
Dim	08	Gorom Gorom	- Travail d'analyse et de synthèse de la mission
Lun	09	Gorom Gorom	-Préparation de l'atelier de restitution Rencontre avec la caisse UCEC de Gorom
Mar	10	Gorom Gorom	- Travail d'analyse et de synthèse de la mission

Juin		Activité(s)	rsonnes/organisations à rencontrer
			- Restitution à l'équipe Zepesa
Mer	11	Gorom Gorom	- Atelier de restitution - Trajet Gorom Gorom - Ouagadougou
Jeu	12	Ouagadougou	- Rencontre avec le DGSV et le Directeur du Laboratoire - Rencontre avec l'Attachée de coopération auprès de l'Ambassade de Belgique
Ven	13	Ouagadougou	- Débriefing à Ouaga - Rencontre avec M. Sékou BA, Ministre des Ressources Animales,
Sam	14	Voyage international	
Dim	15	Arrivée en Europe	
31/07/08		Restitution à Bruxelles	- FBS (Nicole De Temmerman - VSF-B (Eddy Timmermans)

Annexe 4. Cadre logique VO

LE CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION

Projet d'Appui au Développement du Zébu Peul au Sahel

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
Objectif Global	**Le revenu et la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la zone sahélienne sont améliorés**	Dès l'année 3, le revenu des familles encadrées est amélioré d'au moins 3% / an *1 / (i) Le nombre de maisons tôlées est passé de X à Y % chez les agropasteurs et (ii) le capital cheptel des pasteurs est augmenté de 3%/an.	* Rapport d'enquêtes légères en début et fin de projet	* Le contexte sous-régional est favorable à la commercialisation des animaux
Objectif spécifique	**Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées**	* En année 4, au moins 1375 ménages totalisant 13.000 têtes bénéficient des actions du projet. * La product. laitière par vache lactante passe de X à Y litres	* Rapports d'activités du projet * Enquêtes zootechniques (suivi régulier du projet)	L'hydraulique pastorale est prise en charge par d'autres partenaires au développement (PDL/UDL, PAGEN...)
Résultats intermédiaires	**R I : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs**	* A partir de l'année 4, 50% des éleveurs encadrés luttent contre la consanguinité. * En année 2, une unité de testage est opérationnelle * En année 4, 20 éleveurs sélectionneurs participent au programmme de sélection	* Rapports d'activités du projet	* La collaboration avec le projet Azawak est acquise. * Les éleveurs acceptent de vendre leurs meilleurs jeunes mâles à l'UT * Le MRA appuie le programme de sélection
	R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées	* Dès l'année 3, des rations types sont appliquées par 30% des élev. * En année 4, 30 % des éleveurs constituent des réserves adaptées de foin. * Dès l'année 2, les éleveurs sont organisés pour effectuer des commandes groupées de SPAI. * En fin de projet, 80% des OPE disposent d'un magasin de stockage d'aliments bétail.	* Rapports d'activités du projet * Fiches de rations-types * Rapport de suivi-évaluation	

	Logique interne de la prestation	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Suppositions importantes
Résultats intermédiaires	**R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics**	* Dès l'année 2, des calendriers de prophylaxie adaptés sont appliqués par 50% des éleveurs et les soins courants sont pris en charge par les auxiliaires dans le cadre d'un réseau de proximité * En année 4, les vaccinations contre la PPCB et la pasteurellose passent respectivement à 40.000 et 10.000 têtes.	* Rapports d'activités du projet * Rapport annuel de la DPRA * Rapport de suivi-évaluation	
	R IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées	* En année 4, 45 OPE (dont 20 féminines) sont opérationnelles et disposent d'un programme d'activité. * Dès l'année 2, chaque OPE dispose de comités spécialisés. * En année 4, 5 Unions Départementales sont opérationnelles et sont structurées en une Union Provinciale	* Rapports d'activités du projet * PV des assemblées constituantes des OPE et Unions	* La collaboration avec les différentes structures compétentes est acquise * La concertation avec les différents partenaires des OPE est effective
	R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée	* En année 4, 144 familles en situation de précarité ont bénéficié d'un noyau d'animaux leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire. * Dès l'année 2, le remboursement en nature des animaux permet d'atteindre d'autres familles	* Rapports d'activités du projet * Rapport annuel du Service des Affaires Sociales	* La collaboration avec l'Action Sociale et les autorités locales est effective
	R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage	**En année 4 : * au moins 20 OPE féminines regroupant 1000 femmes sont opérationnelles, * 30% des femmes sont alphabétisées et 30% maîtrisent les techniques d'élevage vulgarisées * Dès l'année 3, les OPE féminines sont intégrées dans les Unions départementales et y jouent un rôle réel.**	* Rapports d'activités du projet * Rapport de la DPEBA	* L'engagement des hommes dans le processus "genre" est réel * La concertation et la collaboration entre les différents acteurs de la promotion féminine sont effectives

**1 Cfr document "Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté"*

LE CADRE LOGIQUE DE L'INTERVENTION (SUITE)

Résultats	Activités	Ressources à mettre en œuvre	Coût des ress.	Suppositions importantes
R I : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs	1.1 Lutter contre la consanguinité par la limitation du temps de séjour du taureau au sein du troupeau (4 ans)	Frais de personnel :	23 302 €	
	1.2 Assurer le renouvellement du reproducteur à partir des meilleurs taurillons sélectionnés chez d'autres éleveurs adhérants au programme	Formation :	9 575 €	
		Fonctionnement :	12 932 €	
	1.3 Réaliser des montes raisonnées et sélectionner les meilleurs veaux mâles issus de ces montes	Sous-traitance :	1 554 €	
	1.4 Identifier les élev. sélectionneurs et mettre en œuvre le programme de sélection (y compris le suivi zootechn. et généalog.)	Frais de mission :	687 €	La collaboration avec le projet Azawak est acquise
	1.5 Mettre en place et assurer le fonctionnement et l'appui scientifique à une unité de testage (UT)	Investissements :	66 456 €	
R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées	2.1 Approvisionner régulièrement les éleveurs en SPAI de qualité à des prix abordables			
	2.2 Vulgariser les cultures fourragères à doubles fins	Formation :	20 565 €	
	2.3 Renforcer les opérations de fauche et de conservation des fourrages	Sous-traitance :	3 049 €	
	2.4 Mener des activités de recherche-action dans le domaine de la complémentation des vaches laitières et des animaux d'embouche (pierres à lécher, blocs multinutritionnels…)	Aides financières :	196 916 €	
	2.5 Mettre au point et vulgariser des rations alimentaires adaptées pour les vaches laitières et les animaux d'embouche			
	2.6 Améliorer les conditions de distribution des SPAI, SPA et foins			

Résultats	Activités	Ressources à mettre en œuvre	Coût des ress.	Suppositions importantes
R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied	3.1 Mettre au point et vulgariser un programme de prophylaxie adapté notamment par la sensibilisation des éleveurs 3.2 Former et recycler deux auxiliaires / OPE à intégrer dans un réseau de santé animale de proximité 3.3 Appuyer la mise en œuvre d'un réseau de santé animale de proximité 3.4 Appuyer le service vétérinaire (public/ privé) et recycler ses agents 3.5 Appuyer la mise en place et la gestion des parcs de vaccination adaptés	Formation : Fonctionnement : Sous-traitance : Investissements :	10 065 € 15 700 € 1 680 € 3 000 €	
R IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées	4.1 Former les membres des organes de gestion sur leurs rôles et tâches 4.2 Informer et former les membres des OPE sur les principes coopératifs et les législations en vigueur (codes pastoral, forestier et de l'eau) et sur la définition d'objectifs et programmes d'activités 4.3 Former les responsables en gestion et renforcer les capacités de négociation 4.4 Susciter l'émergence d'OPE dans les villages où il n'en existe pas 4.5 Renforcer l'alphabétisation des membres 4.6 Mettre en place des comités spécialisés au sein des OPE	Frais de personnel : Formation : Sous-traitance :	17 526 € 37 209 € 8 800 €	
R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée	5.1 Identifier de manière pertinente et concertée les groupes cibles 5.2 Assurer l'accès des familles vulnérables aux ressources en bétail 5.3 Assurer le suivi et la pérennisation des actions d'appui aux familles en situation de précarité	Fonctionnement : Sous-traitance : Investissements :	15 593 € 4 080 € 42 550 €	La collaboration entre les Affaires sociales et les autorités locales est effective

Résultats	Activités	Ressources à mettre en œuvre	Coût des ress.	Suppositions importantes
R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage	6.1 Renforcer les capacités organisationnelles des OPE féminines 6.2 Renforcer les activités d'alphabétisation 6.3 Favoriser l'émergence d'OPE mixtes 6.4 Faire participer les femmes à toutes les sessions de formation 6.5 Impliquer d'avantage les femmes dans les prises de décisions au niveau communautaire en ce qui concerne l'élevage 6.6 Initier des formations appropriées à l'endroit des femmes (petits soins courants, transformation et conservation du lait…)	Frais de personnel : Formation : Sous-traitance :	17 526 € 31 988 € 11 920 €	

Annexe 5. Cadre logique revu

REVISION DES IOV ET DES INDICATEURS D'ACTIVITES

	Logique interne de la prestation	Indicateurs Objectivement Vérifiables IOV	Activités	Indicateurs de réalisation
Objectif Global	Le revenu et la sécurité alimentaire des pasteurs et des agropasteurs de la zone sahélienne sont améliorés	* A partir de l'année 4, le revenu des familles encadrées est amélioré d'au moins 3% / an ; * Le capital cheptel des pasteurs est augmenté de 3% / an.		
Objectif spécifique	Les productions des bovins de race Zébu Peul sont augmentées	* En année 4, au moins 1375 ménages bénéficient des actions du projet. * La product. laitière par vache lactante est augmentée de 20%		
Résultats interm.	RI Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participatio active des éleveurs	* A partir de l'année 4, 50% des éleveurs encadrés luttent contre la consanguinité.	1.1 Lutter contre la consanguinité	(i) Nbre de villages sensibilisés (ii) Nbre d'éleveurs adhérant au programme
		* En année 3, une unité de testage est opérationnelle (activité reportée en seconde phase, jugée prématurée et peu durable en accord avec le partenaire PSDZAII et remplacée par le PPTTC)	1.2 Assurer le renouvellement du reproducteur par les meilleurs taurillons	(i) Nbre de villages intégrant le programme (ii) Nbre d'éleveurs ayant renouvellé leurs géniteurs
		* En année 4, 75 éleveurs sélectionneurs participent au programmme de sélection, dont 20 appliquent les thèmes techniques	1.3 Réaliser des montes raisonnées	(i) Nbre de FAR du programme de sélection (ii) Nbre de taurillons sélectionnés chez les ES
		* En année 4, au moins une publication est disponible sur les caractéristiques et performances du Zébu Peul. La mesure de cet indicateur est compromise par l'absence de la mise en place de l'unité de testage et l'acquisition de la bourse d'étude).	1.4 Identifier les élev. sélectionneurs (ES)	(i) Nbre d'ES
			1.5 Mettre en place une UT	(i) Nbre d'UT opérationnelle (ii) Nbre de taureaux sélectionnés produits par l'UT

	Logique interne de la prestation	Indicateurs Objectivement Vérifiables IOV	Activités	Indicateurs de réalisation
	R II : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées	* Dès l'année 3, des rations types sont appliquées par 30% des élev. Encadrés (198 eleveurs encadrés) Des l'année 4,100% des éleveurs sélectionneurs appliquent des rations types soit 75 au total En année 4 ,50 % soit 38 éleveurs sélectionneurs constituent des reserves de foin adaptées * En année 4, 30 % soit 198 éleveurs encadrés constituent des réserves de foin * Dès l'année 2, les éleveurs sont organisés pour effectuer des commandes groupées de SPAI. * En fin de projet, un dispositif de distribution de SPAI, incluant des BAB, est opérationnel.80% Des BAB soit 20 parmis elles gerent de maniere autonome leurs stocks et commandes en SPAI	2.1 Approvisionner les éleveurs en SPAI	(i) Nbre de BAB renforcées (ii) Quantité de SPAI vendus annuellement par les BAB
			2.2 Vulgariser les cultures fourragères	(i) Nbre d'éleveurs pratiquant les cultures fourragères
			2.3 Renforcer la coupe et conservation des fourrages	(i) Nbre d'éleveurs ayant des réserves de foins (ii) Nbre de fenils opérationnels
			2.4 Mener des activités de recherche-action en complémentation	(i) Fiches "rations" disponibles et vulgarisées
			2.5 Vulgariser des rations adaptées	(i) Nbre d'éleveurs appliquant les rations vulgarisées
			2.6 Améliorer les conditions de distribution de compléments	(i) Nbre d'éleveurs utilisant des mangeoires
	R III : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied avec la participation des OPE et des services vétérinaires privés / publics	* Dès l'année 2, des calendriers de prophylaxie adaptés sont appliqués par 50% des éleveurs encadrés * En année 3(4), x(25 APV)sont opérationnels sous l'encadrement d'un vétérinaire privé	3.1 Vulgariser des progr. de prophylaxie adaptés	(i) Des progr. de prophylaxie concernant les bovins et les petits ruminants sont disponibles et vulgarisés
			3.2 Former des APV à intégrer dans un réseau de santé animale de proximité	(i) Nbre d'APV formés

	Logique interne de la prestation	Indicateurs Objectivement Vérifiables IOV	Activités	Indicateurs de réalisation
		En année 4 les vaccinations contre la PPCB atteignent 120000 et celles de la pasteurelloses a 80000* En année 4, les vaccinations contre la PPCB et la pasteurellose passent respectivement à 40.000 et 10.000 têtes.	3.3 Appuyer la mise en œuvre du réseau	(i) Le réseau de SA est opérationnel
			3.4 Appuyer le service vétérinaire public	(i) Nbre de P/j de formation (ii) Nbre de missions "régaliennes" appuyées
			3.5 Appuyer la mise en place et la gestion de parcs de vaccination	(i) Nbre de parc bien gérés
	R IV : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées	* En année 4, 45 OPE (dont 20 féminines) sont opérationnelles et disposent d'un programme d'activité. * Dès l'année 2, chaque OPE dispose de comités spécialisés. * En année 4, 5 Unions Départementales sont opérationnelles et sont structurées en une Union Provinciale (au moins l'existence des 5 unions départementales est retenu)	4.1 Former les membres des organes de gestion des OPE	(i) Nbre d'OPE bénéficiaires (ii) Nbre de P/J de formation
			4.2 Former les membres des OPE	(i) Nbre d'OPE bénéficiaires (ii) Nbre de P/J de formation
			4.3 Former les responsables en gestion	(i) Nbre d'OPE bénéficiaires (ii) Nbre de P/J de formation
			4.4 Susciter l'émergence d'OPE	Nbre d'OPE nouvelle
			4.5 Renforcer l'alphabétisation des membres	(i) Nbre d'OPE bénéficiaires (ii) Nbre de bénéficiaires du programme d'alpha
			4.6 Mettre en place des comités spécialisés	(i) Nbre et nature des comités spécialisés
	R V : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée	* En année 4, au moins 100 familles en situation de précarité ont bénéficié d'un noyau d'animaux leur permettant d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire.	5.1 Identifier les groupes cibles	(i) Grille de critères et liste des bénéficiaires établis par village touché (ii) nbre de villages touchés

	Logique interne de la prestation	Indicateurs Objectivement Vérifiables IOV	Activités	Indicateurs de réalisation
		* Dès l'année 3, le remboursement en nature des animaux permet d'atteindre d'autres familles	5.2 Assurer l'accès des familles vulnérables aux ressources en bétail	Nbre de familles bénéficiaires
			5.3 Assurer le suivi et la pérennisation des actions d'appui aux familles vulnérables	Nbre de bénéficiaires "secondaires"
	R VI : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage	En année 4 :	6.1 Renforcer les capacités des OPE fém.	Nbre d'OPE féminines renforcées
		* au moins 20 OPE féminines regroupant 1000 femmes sont opérationnelles(lire plutot 400 femmes)	6.2 Renforcer les activités d'alphabétisation	(i) Nbre d'OPE bénéficiaires (ii) Nbre de bénéficiaires du programme d'alpha
		En année 4 ,30% des bénéficiaires de formation (hors alpha) sont des femmes		
		En année 4 * 30% des femmes sont alphabétisées et 30% maîtrisent les techniques d'élevage vulgarisées (voir Tall)	6.3 Favoriser l'émergence d'OPE mixtes	Nbre d'OPE mixtes nouvelles
		* Dès l'année 3 (lire plutot An 4), les OPE féminines sont intégrées dans les Unions départementales et y jouent un rôle réel.	6.4 Faire participer les femmes à toutes les sessions de formation	Nbre de P/J de formation pour les femmes
			6.5 Impliquer les femmes dans les prises de décisions	Taux de femmes dans les organes de décision
			6.6 Initier des formations appropriées pour les femmes	Nbre de P/J de formation "technique" pour les femmes

Annexe 6. Etat dépenses ZEPESA

BUDGET ZEPESA

Description des postes budgétaires	Année 1 Juin 05 à Mai 2006			Année 2 Juin 2006 à Mai 2007			Année 3 juin 2007 à Mai 2008			Tot Projet juin 2005 à Mai 2008		
	Total budget	TOT Dépense	%	Tot A2	TOT Dépense	%	Tot.A3	TOT Dépense	%	Tot Projet	TOT Dépense	%
Résultat 1 : Le potentiel génétique des Zébus Peuls est amélioré de manière durable avec la participation active des éleveurs												
Sous-total Résultat 1	20 415	7 240	35,46%	18 950	14 273	75,32%	44 670	42 303	94,70%	114 505	63 816	55,73%
Résultat 2 : Les conditions d'alimentation de la fraction productive du troupeau sont optimisées												
Sous-total Résultat 2	12 000	52	0,43%	14 000	14 306	102,19%	41 025	52 719	128,51%	193 305	67 077	34,70%
Résultat 3 : Un réseau de santé animale de proximité est mis sur pied												
Sous-total Résultat 3	5 260	537	10,21%	14 500	9 304	64,16%	33 497	49 307	147,20%	30 445	59 148	194,28%
Résultat 4 : Les capacités organisationnelles des éleveurs sont renforcées												
Sous-total Résultat 4	14 045	4 913	34,98%	13 770	13 175	95,68%	22 989	20 851	90,70%	63 535	38 938	61,29%
Résultat 5 : La vulnérabilité des familles en situation de précarité est atténuée												
Sous-total Résultat 5	10 000	8 037	80,37%	19 750	8 973	45,43%	14 176	12 670	89,37%	62 223	29 679	47,70%
Résultat 6 : Les femmes sont mieux impliquées dans les activités d'élevage					0							
Sous-total Résultat 6	9 395	1 234	13,14%	14 000	13 653	97,52%	28 974	20 975	72,39%	61 434	35 862	58,37%
Résultat 7 : Fonctionnement du projet et renforcement institutionnel												
Personnel	51 280	58 713	114,50%	70 814	67 574	95,42%	18 611	16 432	88,29%		142 719	
Infrastructures	24 877	27 794	111,73%	9 750	8 731	89,55%	3 162	1 474	46,61%		37 999	
Equipement	21 100	21 482	101,81%	6 500	1 479	22,75%	5 439	2 536	46,63%		25 497	
Véhicules	93 585	92 941	99,31%	760	762	100,30%	5 500	5 458	99,23%		99 160	
Fonctionnement véhicules	15 300	17 567	114,82%	21 000	24 520	116,76%	21 000	31 517	150,08%		73 604	
Fournitures de bureau	28 206	28 855	102,30%	37 500	39 252	104,67%	26 310	33 542	127,49%		101 649	

Description des postes budgétaires	Année 1 Juin 05 à Mai 2006			Année 2 Juin 2006 à Mai 2007			Année 3 juin 2007 à Mai 2008			Tot Projet juin 2005 à Mai 2008		
	Total budget	TOT Dépense	%	Tot A2	TOT Dépense	%	Tot.A3	TOT Dépense	%	Tot Projet	TOT Dépense	%
Formations	**6 540**	**9 745**	**149,01%**	**8 000**	**14 088**	**176,10%**	**7 425**	**5 248**	**70,68%**		**29 080**	
Missions	**37 200**	**30 637**	**82,36%**	**22 984**	**24 928**	**108,46%**	**13 120**	**13 441**	**102,45%**		**69 006**	
Ateliers	**3 000**	**3 248**	**108,27%**	**1 806**	**0**	**0,00%**	**8 418**	**4 900**	**58,20%**		**8 148**	
Sous-total Résultat 7	**281 088**	**290 982**	**103,52%**	**179 114**	**181 333**	**101,24%**	**108 985**	**114 547**	**105,10%**	**606 026**	**586 862**	**96,84%**
Total général hors imprévus	**352 204**	**312 994**	**88,87%**	**274 084**	**255 017**	**93,04%**	**294 316**	**313 371**		**1 131 473**	**881 383**	**77,90%**
Divers et imprévus : 5 % des résultats R1 à R7 (hors salaires)	13 932	4 351	31,23%	13 932	15 868	113,90%	**12 045**	**3 353**	**27,84%**	**43 844**	**23 572**	**53,76%**
TOTAL PROJET HORS FA	**366 136**	**317 345**	**86,67%**	**288 016**	**270 885**	**94,05%**	**306 361**	**316 725**	**103,38%**	**1 175 317**	**904 955**	**77,00%**
Frais administratif du siège (8% du montant total)	29 291	25 388	86,67%	**23 041**	**21 671**	**94,05%**	**24 509**	**25 338**	**103,38%**	**102 201**	**72 396**	**70,84%**
TOTAL Général	**395 427**	**342 733**	**86,67%**	**311 057**	**292 556**	**94,05%**	**330 870**	**342 063**	**103,38%**	**1 277 518**	**977 351**	**76,50%**

NB: Le mois de mai 2008 n'est pas pris en compte

Annexe 7. Compte rendu de l'Atelier de restitution de l'évaluation du projet ZEPESA

COMPTE RENDU
DE L'ATELIER DE RESTITUTION DE
L'EVALUATION DU PROJET ZEPESA

Juin 2008

L'atelier de restitution de l'évaluation à mi-parcours du projet ZEPESA s'est tenu le mercredi 11 juin 2008 dans la salle de réunion de la direction provinciale de l'économie et de développement. Il avait pour objet de faire le point de l'évaluation aux partenaires ainsi qu'aux bénéficiaires du projet ZEPESA.

L'atelier a connu la participation de 45 personnes. Les participants venaient de l'administration, des services techniques de l'élevage, des projets et programmes et des ONG des provinces de l'Oudalan et du Séno. Un tiers des participants était constitué des bénéficiaires (OPE-M, OPE-F, ES, AE, …).

L'ouverture de l'atelier est intervenue aux environs de 9h 30mn, elle a été marquée par l'allocution du haut commissaire de la province de l'Oudalan qui a succédé au mot de bienvenue du chef de projet ZEPESA adressé aux participants. Dans son allocution, le haut commissaire a surtout souhaité une participation active des partenaires et des bénéficiaires aux cours de l'atelier.

Après un tour de table rapide pour la présentation des participants, les travaux ont commencé avec un exposé sur le rapport provisoire de l'évaluation présenté à tour de rôle par les deux consultants de l'équipe de la mission d'évaluation. La présentation a été faite en Power-Point avec une projection sur écran. Dans leur présentation, les consultants ont évoqué les points ci-après :

- Le cadre de la mission d'évaluation ;
- La description du projet ZEPESA ;
- L'état des réalisations ;
- L'analyse de la pertinence des problèmes ;
- L'analyse de l'efficacité des activités ;
- L'analyse de l'efficience ;
- L'analyse de l'impact du projet ;
- L'analyse de la durabilité ;
- Les recommandations pour la première et la deuxième phase.

L'exposé a été présenté dans la langue française et traduit en langue locale fulfulde à l'intention des bénéficiaires. Si bien qu'il a pris un peu plus de temps, il a duré un peu plus 1h 30mn.

Les appréciations relatives aux réalisations, à la pertinence des problèmes, à l'efficacité des activités, l'efficience ou encore à la durabilité sont contenues dans le rapport provisoire. Mais d'une façon globale, on peut retenir que le niveau de réalisation des activités est assez appréciable avec des points forts qui ont été dégagés. Cependant, il existe des points faibles au niveau de la mise en œuvre de tous les 6 volets (R1, R2, R3, R4, R5, R6), ces points faibles ont fait l'objet de recommandations par la mission d'évaluation dans le but d'une amélioration. Les problèmes déjà diagnostiqués pendant la formulation du projet demeurent toujours importants, ce, malgré leur prise en compte par le ZEPESA. La mission d'évaluation estime que « les objectifs de la première phase sont en grande partie atteints même s'ils ne se traduisent pas tous en terme d'avancée au niveau des indicateurs ».

En fin d'analyse, la mission d'évaluation a trouvé qu'une deuxième phase est tout à fait justifiée au regard des résultats encourageants atteints au cours de la première phase, au regard de l'intérêt des bénéficiaires, mais surtout à cause du cycle relativement long des bovins.

La deuxième phase doit cependant tenir compte des recommandations qui ont été formulées par la mission notamment les recommandations opérationnelles qui concernent les différents volets, l'intensification et la consolidation du projet dans la province de l'Oudalan pendant la première moitié de la deuxième phase et enfin l'extension dans la province du Séno.

Après la présentation du document, les consultants ont donné la parole au haut commissaire pour la modération. Celui-ci a ouvert une première liste pour les interventions. Dix personnes ont alors pris la parole pour apprécier l'exposé, faire des commentaires, et poser des préoccupations.

D'une façon générale, les intervenants ont apprécié le travail abattu par les consultants, ils ont donné leurs points de vues par rapport aux différentes thématiques abordées au niveau du ZEPESA avec les éleveurs.

La synthèse des interventions se présente ainsi qu'il suit :

Questions d'ordre général : il n'est pas ressorti au cours de l'exposé des difficultés sur le terrain ce qui a amené des participants à se demander si au cours de son intervention le ZEPESA n'a pas rencontré des difficultés, des réticences de la part de certains producteurs.

Amélioration génétique : les aspects de lutte contre la consanguinité, de la sélection, de la mise en place de l'UT et de la caractérisation du zébu peul ont été abordés au cours des interventions. Ainsi les participants voudraient savoir le sous-type du zébu peul qui est concerné par la caractérisation, ils voudraient aussi connaître le degré de parenté qui serait autorisé au sein d'un troupeau. Les éleveurs ont-ils bien perçu le bienfait de la prise en compte de la consanguinité et de la sélection ? C'est autant de préoccupations que les participants ont partagé sur ce sujet. Vu, l'importance de l'UT dans un programme de sélection, certains participants se demandent s'il ne serait pas possible de convaincre les éleveurs de la nécessité d'implanter l'UT afin qu'il puisse voir le jour.

Alimentation : c'est le point qui a connu beaucoup plus d'attention de la part des intervenants, qui vraisemblablement ne partagent pas l'option du ZEPESA et de la mission d'évaluation de laisser tomber, pour l'heure, les cultures fourragères et d'intensifier la CCFN. Les participants relevant du MRA et de la recherche tout en évoquant l'importance de la CCFN ont montré des limites de cette activité par rapport à la disponibilité réelle en terme de ressources naturelles et les impacts négatifs que l'activité pourrait avoir sur l'environnement. De ce point de vue, ils souhaiteraient que les cultures fourragères notamment celles du niébé fourrager à doubles objectifs et les actions de récupération de glacis puissent faire partir des priorités du ZEPESA et qu'ils puissent être associées à la CCFN. En prenant en compte les cultures fourragères, le ZEPESA pourrait se faire accompagner par des structures de recherche comme l'INERA qui ont une grande expérience en la matière. Aussi les limites de l'utilisation des SPAI ont été montrées au travers des coûts élevés, de l'indisponibilité et de la mauvaise utilisation par les éleveurs, qui en cas de grande pénurie, l'utilisent comme aliment de base et non pas comme complément. A ce propos, les intervenants ont invité le ZEPESA à mettre plus l'accent sur la sensibilisation. Ils pensent qu'il serait plus judicieux, vu les difficultés, de mettre l'accent dorénavant sur la complémentation des animaux avec du foin bien conservé en remplacement des SPAI. Malgré les efforts du ZEPESA, l'absence de fenil se présente comme une limite objective à la CCFN. Les participants ont dès lors souhaité que le ZEPESA puisse appuyer les éleveurs à mettre en place des fenils. Ils proposent que les AE soient associés à la vulgarisation des techniques de CCFN. Pour ce faire, le

ZEPESA devrait les équiper et les appuyer à construire des fenils à des fins de vulgarisation.

Santé animale : les préoccupations évoquées ont surtout été celles de la rémunération des AE et leur respect de la déontologie vis-à-vis du RSAP, la confiance entre AE et éleveurs, mais surtout l'attitude de certains éleveurs qui refusent toujours de vacciner leur animaux. Les participants ont invité le ZEPESA à trouver des modes de rémunération suffisamment motivants, à travailler à mettre en confiance les éleveurs et les AE afin de pérenniser intervention des AE. Les participants se demandent s'il ne faut pas éviter de limiter les interventions des AE simplement à la vaccination, ils proposent d'élargir les attributions de l'AE à tous les domaines de l'élevage sans restriction. Le ZEPESA devra poursuivre ses appuis à la CVK et à la DPRA afin qu'elles puissent amener les éleveurs à changer d'habitude en ce qui concerne la vaccination. Les actions de sensibilisation à entreprendre devront associer les autorités administratives pour être efficace. Le souhait de connaître la situation épidémiologique de la zone d'intervention du ZPESA a été évoqué par la CVK.

Appui aux familles vulnérables : la préoccupation des participants à ce niveau, au regard des acquis déjà engrangés, c'est de savoir les mécanismes mis en place par le ZEPESA pour éviter que les familles qui ont été dotées en animaux ne retombent pas dans la vulnérabilité.

Après cette série d'interventions et de questions, une pause d'une vingtaine de minutes a été donnée aux participants. Les consultants ont été invités à se préparer pour répondre aux questions à la reprise.

A la reprise, aux environs de 12h 45mn, les consultants ont eu droit à la parole pour donner des éclaircissements par rapport à certains points et répondre aux questions et préoccupations.

Questions d'ordre général : pour les questions liées aux éventuelles difficultés rencontrées par le ZEPESA sur le terrain, il est ressorti qu'il n' y a pas eu de difficulté véritable, et cela pourrait avoir son explication dans la nature du projet qui est un projet ONG. Le seul problème vraiment constaté est la limitation du budget qui a sans doute limité les actions du projet par rapport au nombre de bénéficiaires.

Amélioration génétique : il n'y a pas de choix opéré par le ZEPESA par rapport aux trois sous-types du zébu peul, cependant sur le terrain les éleveurs ont des choix motivés par rapport à tel ou tel sous-type. Dans les sondages pendant la mission d'évaluation, il est ressorti que la majorité des éleveurs sont favorables au zébu Gaodji à cause de son gabarit. Par contre il existe une minorité qui veulent plutôt le zébu Djelgodji parce qu'il est moins exigeant sur le plan alimentaire que le zébu Gaodji. Le taux de consanguinité est extrêmement fort dans un troupeau à partir du moment où il y a des saillies entre frères et sœurs et cela entraîne normalement des malformations et des baisses rapides de production. On rencontre également une consanguinité latente dès lors où il y a des saillies entre collatéraux qui ont des parents en commun. Les éleveurs ont bien pris conscience des effets néfastes de la consanguinité (malformation, baisse des productions, …) et sont tous engagés dans la lutte.

Alimentation : il n'y a pas de contradiction entre les conclusions de l'évaluation et le point de vue des participants par rapport aux cultures fourragères, c'est juste une question de priorité. Les cultures fourragères constituent une bonne pratique mais elles ne sont pas encore ancrées dans les habitudes des éleveurs de la province. Pour cela, elles ne peuvent pas constituer une priorité pour le projet. Le projet travaillera à les introduire progressivement avec le temps parmi ses activités à vulgariser auprès des éleveurs. Ce qui est vraiment important pour l'instant, c'est d'accompagner les

éleveurs dans la CCFN afin de renforcer cette activité. L'appui à la mise en place de fenil se fera sans aucun doute dans la prochaine phase.

Santé animale : les AE sont rémunérés pendant les campagnes de vaccination par la CVK et ils bénéficient des marges bénéficiaires sur les produits qu'ils prennent à la clinique dans le cadre de leurs activités. De ce fait le problème de rémunération ne devrait plus être posé mais le niveau reste assez faible et pourrait devenir un risque sérieux pour la durabilité. Les préoccupations liées à la moralité des AE et à la nécessité d'établir une confiance entre les AE et les éleveurs sont tout à fait justifiées, mais les AE ont déjà eu la confiance de leur communauté respective puisqu'ils ont été choisis par elle. En plus faut-il rappeler que la plus part d'entre eux était auxiliaire avant le projet. En perspective, il y a des ouvertures qui sont prévues pour élargir le champ d'action des AE. On peut citer comme exemple la proposition de la prise en compte du contrôle des performances des animaux sous programme d'amélioration génétique par les AE qui relayeraient ainsi les animateurs dans cette tâche. Une étude épidémiologie prévue en collaboration avec le laboratoire national, l'institut de médecine tropicale en Belgique et la CVK permettrait d'établir la situation épidémiologique de la zone.

Appui aux familles vulnérables : les familles qui ont été dotées ont pris conscience qu'il faut qu'elles sortent de cette situation et elles sont décidée à en sortir. Le projet peut compter sur leur volonté affichée.

Après épuisement de cette première série de question, le modérateur a donné la parole aux participants pour une seconde série d'intervention. Les bénéficiaires ont été invités à intervenir en cas de besoin.

Pour cette seconde liste, 05 bénéficiaires ont pris la parole pour participer aux débats. En plus d'eux, on a noté l'intervention de quatre autres participants dont le partenaire local A2N à travers son secrétaire exécutif.

Les bénéficiaires ont surtout plaidé pour la prise en compte du problème d'eau par le ZEPESA au même titre que l'alimentation et la santé dans la deuxième phase car disent-ils c'est un problème crucial (pratiquement le premier problème dans la priorisation des problèmes). Ils ont également sollicité un appui pour la construction de fenil.

L'ensemble des bénéficiaires s'est à présent convaincu de la nécessité de lutter contre la consanguinité. Ils sont décidés à accorder une attention particulière au choix du taureau même s'ils ne verront les effets qu'au bout de 2 ou 3 changements de taureaux. Ils y voient une raison suffisante à la poursuite du ZEPESA.

A la suite des bénéficiaires les autres intervenants ont invité le ZEPESA à se tourner vers d'autres partenaires, bailleurs potentiels (PDEL-LG, FAFASP) pour le financement des infrastructures et d'autres actions dont il n'aurait pas les moyens financiers. Le secrétaire exécutif de A2N dans son intervention a remercié les consultants pour leur travail, il a demandé à tous les partenaires du projet de trouver satisfaction dans les acquis du projet présentés car ils y ont contribué pour beaucoup. Il a dit la nécessité pour l'Etat de s'investir d'avantage dans la consolidation des actions et pour la duplication dans d'autres parties du pays. Enfin il a souhaité que les actions de la CVK soient élargies à l'appui à l'approvisionnement des OPE en SPAI.

Les réponses à cette dernière série de préoccupation a mis fin aux interventions. La clôture de l'atelier est intervenue dans les environs de 14h par les mots de remerciement de l'équipe de la mission, puis du haut commissaire de la province.

Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Structure/Fonction	Adresse
01	Hamidou Balima	Haut Commissaire de la province de l'Oudalan	Ville de Gorom-Gorom
02	Ibra Salifou	CP/ZEPESA	40469124
03	Zida Pousga Célestin	Conservateur CA/Sahel du PAGEN	Ville de Gorom-Gorom
04	Somé N. Frédéric	Fondation NATURAMA Gorom-Gorom	Ville de Gorom-Gorom
05	Zio Drissa	Assistant technique COMBESA	Ville de Gorom-Gorom
06	Sawadogo Ousmane	DRRA/Sahel	40460393
07	Sylvère Sympathy Korbéeogo	UCEC/Sahel	40460422
08	Diallo Djibrilou	DPEBA/Oudalan	40469058
09	Kindo Albert	DPED/Oudalan	40469102
10	Kini Satihoun	DPASSN/Oudalan	40469037
11	Somé Jean-Baptiste	Préfet/Gorom-Gorom	40469233
12	Maïga Hamidou Djimba	PSDZAII/Gorom-Gorom	70684823
13	Hama Sambaré Maurice	Coresponsable ZEPESA	70716819
14	Boureima Hama	Responsable R3 et R4/ZEPESA	70315738
15	Aziz Djibrila	Animateur zone de Markoye/ZEPESA	70343456
16	Bocoum Ousmane Aldjouma	Secrétaire Exécutif/A2N	40460301
17	Amadou Adama	Animateur zone de Déou/ZEPESA	70779016
18	Mohamed Ag Ibrahim	PEMPO/Oudalan	70112924
19	Ly Boubacar	Assistant R1/ZEPESA	70448424
20	Tall Aïssata	Responsable R5 et R6/ZEPESA	70308566
21	M^{me} Boly Né Koïta Fatoumata	Animatrice zone de Gorom-Gorom/ZEPESA	70685221
22	Yattara Elouan Ibrahim	Maire adjoint commune de Gorom-Gororm	70315695
23	Bognana Rigobert Tuansi	Responsable R1 et R2/ZEPESA	70112636
24	Dr Idrissa Ousseyni Ben	Directeur CVK	70140555
25	Obulbiga Ferdinand	Délégué Régional CREA/Sahel de l'INERA	70278275
26	Ouattara Siaka	Responsable suivi des projets DEP/MRA	70260682
27	Dianda Mansomdé	Chef de zone de Gorom-Gorom/DPRA/Oudalan	40469080
28	Mohamed Ag Wananour	Animateur zone de Tin-Akoff/ZEPESA	40469124
29	Maïga Mazou	Animateur zone d'Oursi/ZEPESA	70315777
30	Abdoulaye Amadou	Président OPE-M/Commune de Gorom-Gorom	40469124
31	Boureima Hamadou	ES commune de Markoye	Village de Markoye
32	Ly Abidine Ousmane	ES commune de Tin-Akoff	Village de Tin-Akoff
33	Maïrama Alou	Présidente OPE-F/Commune de Markoye	Village de Konsi
34	Tounfa W. Inanchanan	Présidente OPE-F Tidhelt/Commune de Tin-Akoff	Village de Tin-Akoff
35	Salanta Hama	Présidente OPE-F/Commune de Déou	Village de Déou

N°	Nom et Prénom	Structure/Fonction	Adresse
36	Rakiétou Salamoune	Présidente OPE-F Bara/Commune d'Oursi	Village de Oursi
37	Hamadou Mamoudou	Présidente ES/Commune de Gorom-Gorom	Ville de Gorom-Gorom
38	Ali Ag Saïdou	AE/Commune d'Oursi	Village de Tin-Edjar
39	Hassane Hamadoum	ES/Commune de Déou	Village de Gountouré Gnègnè
40	Amadou Issa	ES/Commune d'Oursi	Village de Oursi
41	Adoubayrou Abdramane	AE/Commune de Déou	Village de Saba
42	Moctar Boureima	AE/Commune de Markoye	Village de Markoye
43	Aya dAg Inanchanan	AE/Commune de Tin-Akoff	Village de Tin-Akoff
44	Dr Chritian Baudoux	Consultant international MEMP	-
45	Dr Maïga Alkassoum	Consultant local MEMP	-

Annexe 8. Liste de présence à l'atelier de restitution de l'évaluation à mi-parcours (Ouagadougou)

N°	Nom et Prénom	Structure	Adresse
01	Tamini Josoué	SG/MRA	5008565
02	Hien K. Paul	DGEAP/MRA	50311076
03	Léon Badiara	DAG/DGPA/MRA	50306688
04	Paré Mamadou	DGSV/MRA	50307650
05	Ouattara Siaka	DEP/MRA	50310693
06	Kabré Augustin	PSDZAII/MRA	50335295
07	Marie Goreti Nyirarukundo	CTB	50312165
08	Wedraogo Euloge	DGSONG	50324155
09	Zongo Paul	DEP/MRA	50308560
10	Ibra Salifou	ZEPESA	40462194
11	Hama Sambré Maurice	ZEPESA	40462194
12	Bocoum Ousmane Aldjouma	A2N	40460301
13	Cissé Oumar	A2N	40460301
14	Christian Baudoux	Consultant	00.32.3.779.41.38
15	Maïga Alkassoum	Consultant	70262652/76486832

Annexe 9. Carte d'intervention ZEPESA Oudalan

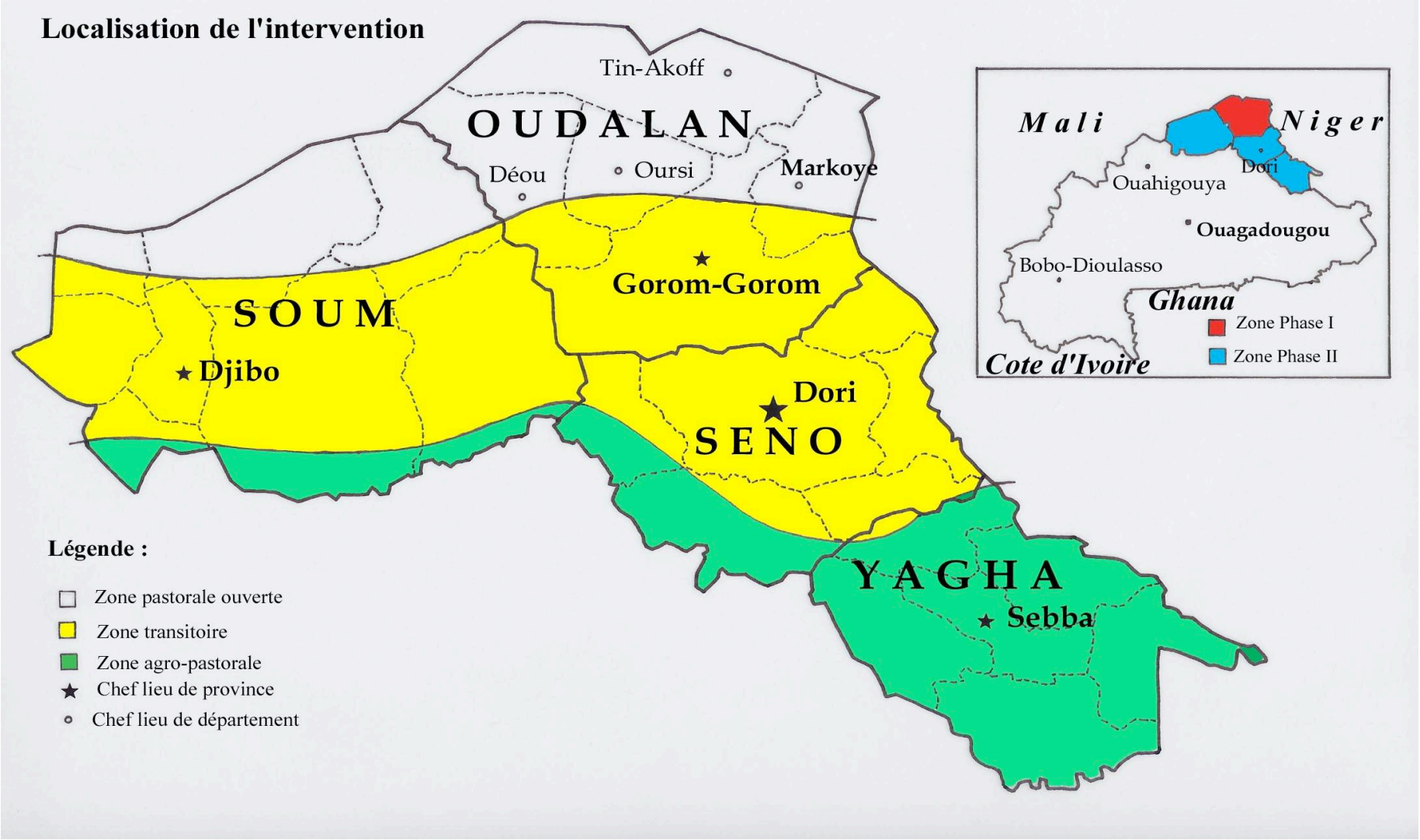

Annexe 10. Carte des 5 départements

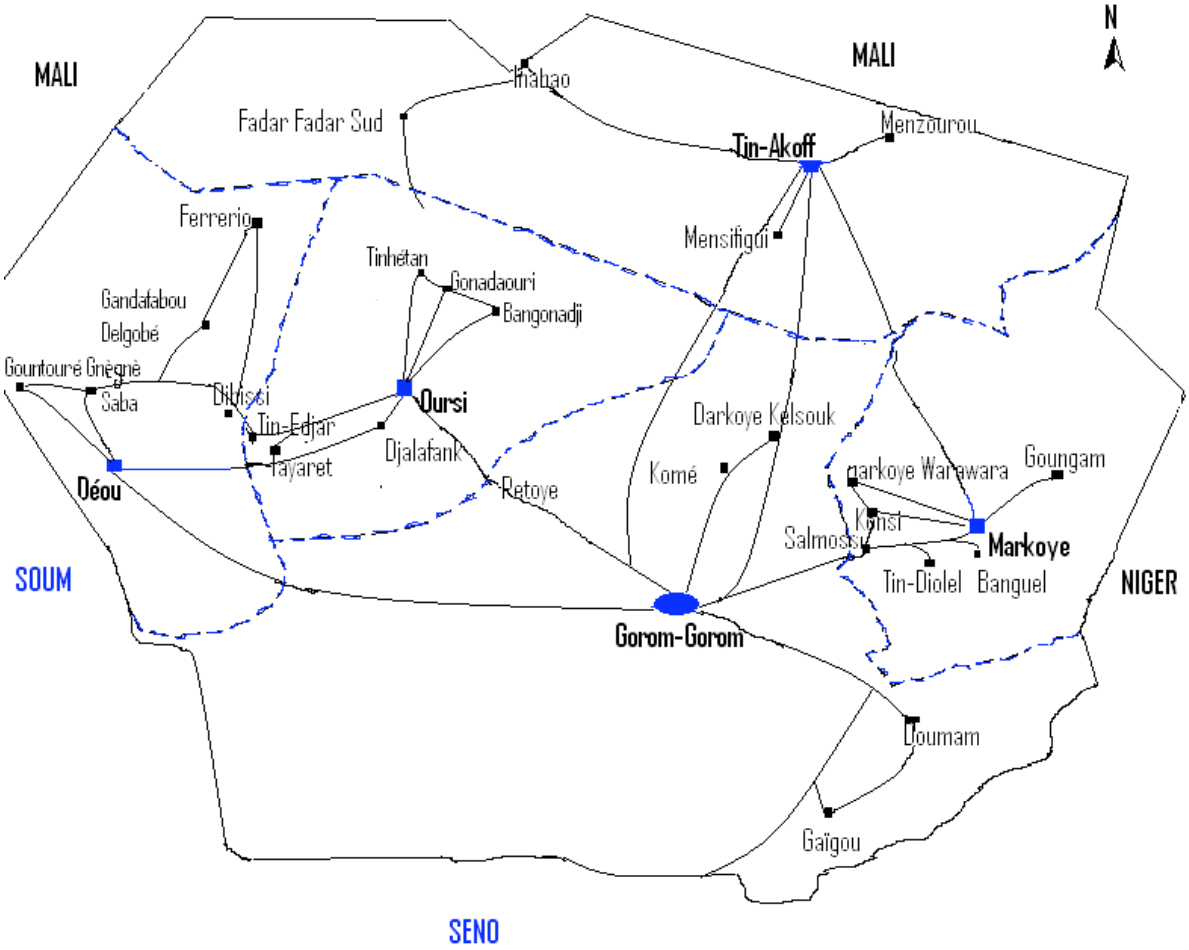

Annexe 11. Formulaire de l'enquête

PROJET ZEPESA MISSION D'ÉVALUATION MI-PARCOURS
ENQUÊTE DE TERRAIN

Objectifs :
- Evaluer
  - le degré de satisfaction, l'appréciation des actions du Zepesa par les bénéficiaires,
  - l'impact réel des actions
- Approcher la durabilité : conditions présentes et à venir

Village : _____ Département : _____

Date : _____ Communautés : _____

PRÉSENCE DES GROUPES CIBLES

éleveurs encadrés Nbre _____dont _____éleveurs sélectionneurs

éleveuses : Nbre _____dont _____éleveuses sélectionneurs

OPE masculine : Nom : _____

OPE féminine : Nom : _____

Familles vulnérables : Nbre : _____

Autres : _____

TYPOLOGIE RAPIDE DU VILLAGE (EN INTRODUCTION)

Nombre de familles : _____Population :_____

Activités principales : _____

Parc de vaccination : _____BAB :_____

Marché : _____Vente de bétail : _____

Ecole primaire : _____Ecole secondaire :_____

Particularités : _____

Remarques et conclusions :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Cotation : Importance et qualité : ++ ; + ; +/- : -

1. ELEVEURS ADHÉRANTS (EA)

Comment les EA ont-ils adhéré au ZEPESA ? à travers l'OPE ? _____

_____

% des éleveurs membres de l'OPE / nbre total d'éleveurs du village :_____

Pourquoi des éleveurs du village n'adhèrent pas à l'OPE ? _____

_____

Nouvelles adhésions d'EA depuis arrivée du ZEPESA (+nbre) : _____

PROBLÈMES IDENTIFIÉS PAR LES ÉLEVEURS EN MATIÈRE D'ÉLEVAGE

ENONCÉ PROBLÈME	Importance (éleveurs)	Prise en compte	Qualité intervention

Importance et qualité : ++ ; + ; +/- : -

AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE (AG)

Pertinence de l'AG et/ou importance de l'AG pour les EA : _____

Pourquoi ?_____

Quelles sont les actions d'AG importantes :

1. Changement de taureau : _____Pourquoi ? A. Lutter contre la consanguinité ?_____

_____B. En trouver un meilleur ? _____Durée d'utilisation :_____Type : _____

2. Identification des lignées de vaches bonnes laitières _____et conservation des filles de ces lignées ? _____Elimination des vaches de mauvaises lignées ? _____

3. Contrôler les saillies par Taureau reproducteur : A. comment ? _____

_____B.Castrer les autres mâles (taureaux et taurillons) :_____

Combien d'EA appliquent les recommandations du ZEPESA en AG :

Présents à la réunion : _____dans l'OPE : _____Quelles recommandations ?_____

_____Combien veulent devenir ES :

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

ALIMENTATION

Quelle action est la plus importante pour améliorer l'alimentation ?_____

_____

Quelles sont les autres actions du ZEPESA en alimentation ?_____

_____

Application des thèmes du ZEPESA (approcher **un %** par rapport à la totalité des EA) :

Rationnement des SPAI pour vaches en production :_____

Association avec son et BMU ? _____Coupe de fourrage :_____

Conservation de fourrage _____Comment : _____

Autres actions : cultures fourragères : _____

Equipement de mangeoires : _____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

SANTÉ ANIMALE

Moyens principaux pour améliorer la santé des animaux (classer par ordre croissant)

Petits soins (plaies) :_____traitement animal très malade :_____Vaccinations :

soins préventifs : (vers et tiques) :_____Traitements traditionnels :_____

Coût annuel des vaccinations /animal : Minimum_____Max :_____

Quelles actions sont menées par le ZEPESA_____

_____

Appréciation des actions : Vaccinations :_____RSAP_____

Interventions des AE Lesquelles ?_____

_____Peuvent-ils atteindre les AE ?_____

Compétence des AE : _____Qualité des interventions ? _____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

ELEVEURS SELECTIONNEURS (ES)

Nombre d'ES dans le village _____Nbre de femmes ES :_____

Choix des ES par OPE ?_____Critères ?_____

Caractères importants à améliorer : A. gabarit_____B. vitesse de croissance : ____

C. lait : _____D.Autres critères ? _____

Actions des ES pour améliorer la qualité génétique : A. achat d'1 taureau performant____

B. Sélection de lignées de femelles laitières _____C. Contrôle des saillies_____

comment ?_____D. autres : _____

TYPES DE ZÉBU PEUL

Type de Zébus	GAODJI	DELGODJI	ATRAM
Possèdent-ils			
Désirent-ils			
Pourquoi ?			

Comment contrôlent-ils les saillies et la paternité des veaux ? _____

_____

Participent-ils au contrôle de performances (CP) ?_____Contrôleur ? _____

Lait :_____Rythme :_____Croissance des veaux ?_____

Méthode ? Rythme : _____

Mesurent-ils EUX-MEMES la quantité de lait produite ?_____rythme ? _____

Leurs animaux sont-ils identifiés par des boucles ?_____

Sont-ils prêts à recevoir des vaches des autres éleveurs ? _____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

Remarques :

_____

_____

_____

_____

OPE MASCULINE **NOM :** _____

Date de création : _____Nbre d'éleveurs membres :_____

Objectifs principaux : _____

_____

Composition :

Bureau exécutif (BE) :_____

Comité de contrôle : _____

Autres comités (CdG) : _____

Date de la dernière AG :_____Date renouvellement BE :_____

Rythme des réunions du BE : _____

Programme d'actions disponible ? preuve ?_____

Actions menées par l'OPE SEULE :_____

_____

Quelles autres actions aimerait réaliser l'OPE :_____

Actions menées par le ZEPESA en faveur de l'OPE :_____

_____

APPRÉCIATION DES ACTIONS MENÉES PAR LE ZEPESA :

Connaissances des principes associatifs :_____

Formation des membres du BE et des comités aux rôles et tâches : _____

Alphabétisation : _____Approvisionnement SPAI :_____

_____Autres : _____

Mise en place d'outils de gestion :

Lesquels ? _____

Efficacité :_____Facilité d'utilisation :_____

Fonds financier :

Montant actuel : _____origine :_____

forme – dépôt (caisse ?)_____chez qui ?_____

Appui du projet : _____forme (aliments ?) : _____

Si le ZEPESA se terminait dans 1 an :

L'OPE pourrait-elle encore exister ? _____mener des activités ?_____

Quelles activités ? _____

_____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

OPE FEMININE **NOM :** _____

Date de création : _____Nbre d'éleveurs membres :_____

Objectifs principaux : _____

_____

Composition :

Bureau exécutif (BE) :_____

Comité de contrôle : _____

Autres comités (CdG) : _____

Date de la dernière AG :_____Date renouvellement BE :_____

Rythme des réunions du BE : _____

Programme d'actions disponible ? preuve ?_____

Actions menées par l'OPE :_____

_____

Quelles autres actions aimerait réaliser l'OPE :_____

_____

Actions menées par le ZEPESA en faveur de l'OPE :_____

_____

_____

Appréciation des actions menées par le ZEPESA :

Connaissances des principes associatifs :_____

Formation des membres du BE et des comités aux rôles et tâches : _____

Alphabétisation : _____

Autres : _____

Mise en place d'outils de gestion :

Lesquels ?

Efficacité :_____Facilité d'utilisation :_____

Fonds financier :

Propre : montant : _____origine :_____

forme – dépôt (caisse ?)_____chez qui ?_____

Appui du projet : _____forme (aliments ?) : _____

Si le ZEPESA se terminait dans 1 an :

L'OPE pourrait-elle encore exister ? _____mener des activités ?_____

Quelles activités ? _____

_____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

Que pensent les femmes de :

Constituer dans les villages des OPE mixtes ?_____

_____

Constituer une UNION des OPE masculines et féminines au niveau départemental ?_____

_____

Participer à toutes les sessions de formations ? est-ce le cas ?_____

_____

Impliquer les femmes aux décisions communautaires en matière d'élevage ?

Des formations : embouche bovine et petits soins aux animaux ? _____

_____

Problèmes particuliers des femmes ?

_____

_____

_____

Remarques :

_____

_____

_____

_____

FAMILLES VULNERABLES (FV)

Combien de Familles vulnérables bénéficiaires de noyaux de petits ruminants :

- dans le village ? _____à la réunion ? _____

APPRÉCIATION DES ACTIONS DU ZEPESA :

Octroi de noyau de petits ruminants :

Taille et composition ? _____Modalités d'acquisition ?_____

Evolution des troupeaux des bénéficiaires présent :

_____

_____

_____

Modalités de remboursement :

Pourront-ils rembourser selon le calendrier prévu ? _____

Comment ? vente des jeunes mâles ? embouche spéciale (Tabaski ?) _____

de produits agricoles ?_____Autres sources ? _____

Ont-ils l'intention de rembourser ?_____selon le calendrier ?_____

Appui du ZEPESA en :

SPAI dotation pour 1 an ?_____Formation CCFN ? _____

Santé : par la CVK :_____la DPRA :_____

Suivi du troupeau par animateur ?_____

Suivi par le DPASSN pour l'amélioration de leurs conditions de vie ?_____

_____

Quelles actions vont-ils entreprendre pour améliorer durablement leurs conditions de vie ?

_____

Le noyau de petits ruminants va-t-il les y aider ? et comment ? _____

_____

Délai pour sortir de la précarité :_____

Attentes et demandes au ZEPESA :_____

_____

_____

Remarques :

_____

_____

_____

CRITERES	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
	la zootechnie : l'amélioration génétique, l'alimentation et la santé animale; Complémentarité avec le COMBESA pour augmenter les revenus issus de la commercialisation des taurillons;	Délais d'apparition des améliorations assez longs et fonction des critères;
– Auto prise en charge des coûts des intrants nécessaires aux techniques améliorées d'élevage	Couverture partielle des frais de vaccination (2 campagnes /an); Éleveurs prêts à assurer les coûts de SPAI;	Éleveurs pas encore convaincus de la nécessité de vacciner TOUS leurs animaux à chaque campagne; SPAI toujours plus rares et plus chers;
– Prise en charge des coûts des services		Peu d'initiative de la part des éleveurs pour acheter le matériel de CCFN; investissement élevé (200.000. FCFA)
	PAG : possibilité et nécessité de répartir les coûts sur les éleveurs avec subventions de l'État pour certaines actions spécifiques;	PAG : totalité des coûts assurés par le Zépesa
	OPE : opportunité de transférer les coûts d'encadrement et de formation lors de la création des unions;	OPE : les coûts d'encadrement et de formation assurés par le Zépesa;